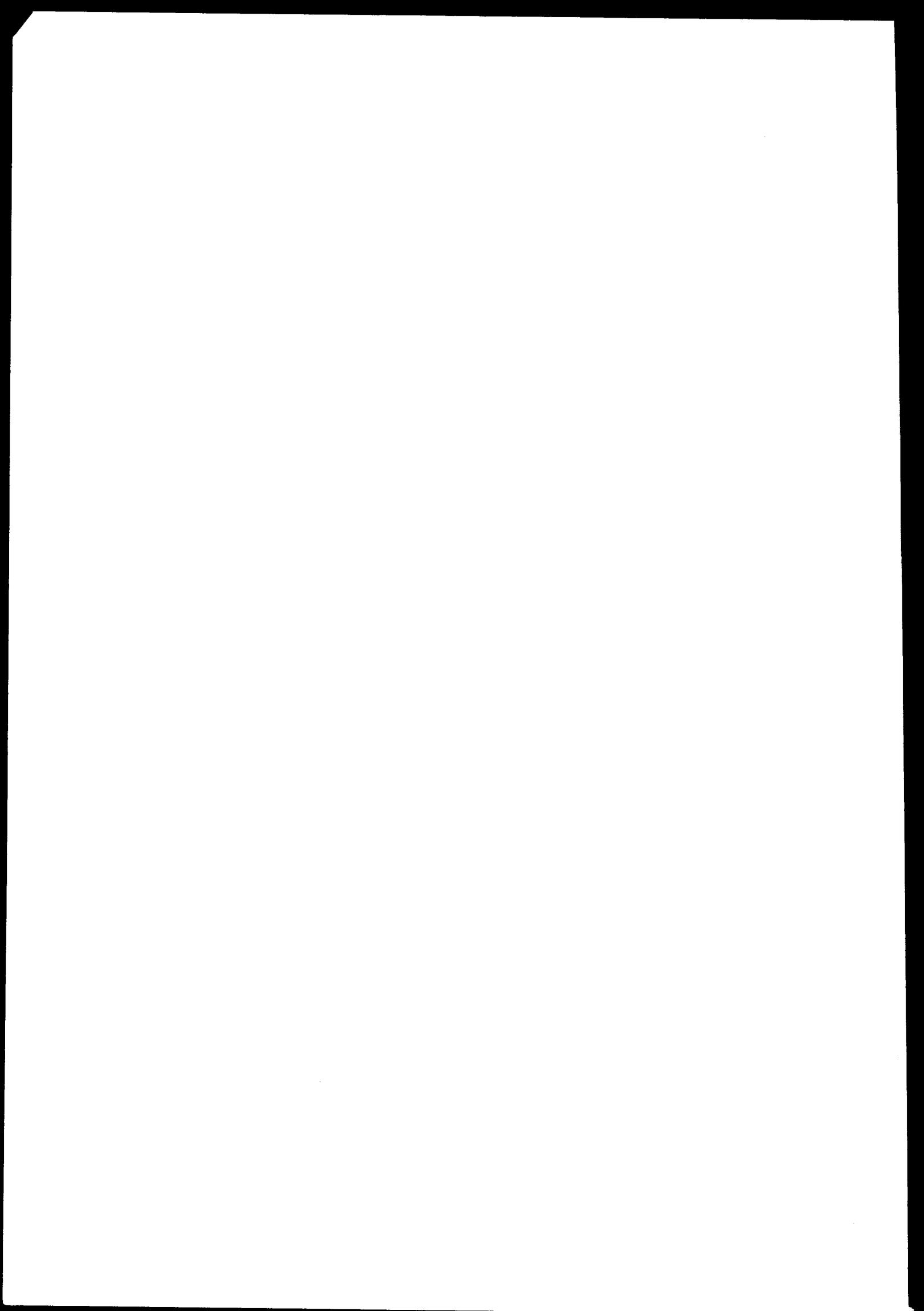


LES COMMUNISTES FRANÇAIS ET L'EUROPE





SOMMAIRE

Présentation des parlementaires communistes français

Première partie :

L'Europe de la crise

- document 1 : Le démantèlement de la sidérurgie
- document 2 : Le textile déchiré
- document 3 : La construction navale en danger
- document 4 : La pêche maritime en péril
- document 5 : La crise de l'agriculture méditerranéenne
- document 6 : La marée noire en Bretagne
- document 7 : La baisse du revenu des agriculteurs.

Deuxième partie :

Dossier «Europe des libertés ou espace judiciaire européen»

Présentation de M^{me} Marie-Thérèse Goutmann

1. Les questionnaires de sécurité
 - Interview de Gérard Bordu, vice-président du Parlement européen
 - Intervention de Marcel Lemoine au Parlement européen.
2. Les interdictions professionnelles en République Fédérale allemande.
 - document 1 : Déclaration du chancelier fédéral
 - document 2 : Déclaration universelle des droits de l'homme
 - document 3 : Appel des partis communistes d'Europe capitaliste
 - document 4 : Intervention à l'assemblée européenne
3. Les projets d'espace judiciaire européen.
 - document 1 : Déclaration de M. Gustave Ansart.
 - document 2 : Prise de position à l'assemblée européenne
 - document 3 : A propos du sommet de Copenhague
 - document 4 : Réflexions sur le terrorisme
4. La défense des droits économiques et sociaux
 - document 1 : Intervention de M. Gérard Bordu à l'assemblée européenne
 - document 2 : XXII^e Congrès du Parti communiste français (extrait du rapport)

Troisième partie :

Actualités européennes

1. Rencontres avec les autres partis

- document 1 : M. Jacques Denis au Congrès du Parti socialiste italien
- document 2 : Le 1^{er} congrès au grand jour du Parti communiste espagnol
- document 3 : Le 1^{er} congrès légal du Parti communiste de Grèce
- document 4 : Déclaration du PCF et du parti de gauche communiste de Suède
- document 5 : Rencontre PCF - Parti communiste allemand (DKP)
- document 6 : Rencontre PCF - Parti communiste du Mexique
- document 7 : Commission mixte PCF - Parti communiste italien
- document 8 : Rencontre PCF - Parti communiste du Danemark

2. Les élections européennes

- document 9 : Déclaration du PCF sur l'élection de l'assemblée européenne
- document 10 : Une importante échéance politique M. Gérard Streif
- document 11 : Intervention de M. Gustave Ansart sur les questions européennes à l'Assemblée nationale.

Quatrième partie :

Études et propositions

- document 1 : Conférence de M. Jean Kanapa sur le Mouvement communiste international
- document 2 : Interview de M. Jacques Denis sur l'eurocommunisme
- document 3 : Propositions du PCF pour un nouvel ordre économique mondial
- document 4 : Mémoire du PCF sur le désarmement.

LES PARLEMENTAIRES COMMUNISTES FRANÇAIS A L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE



Gustave Ansart
55 ans, marié, deux enfants
Ouvrier métallurgiste
Député du Nord, Conseiller régional
Membre du Bureau politique du PCF
Directeur du Journal «Liberté»
*Membre du Parlement européen
depuis 1973
Vice-Président du Groupe communiste*



Gérard Bordu
50 ans, marié, deux enfants
Électricien
Député de Seine-et-marne
Maire de Chelles, Conseiller Général
*Membre du Parlement européen
depuis 1973
Vice-Président du Parlement européen*



Jacques Eberhard
59 ans, marié, cinq enfants
Ajusteur
Sénateur de Seine-Maritime
Maire de Gonfreville l'Orcher
de 1953 à 1978
*Membre du Parlement européen
depuis mars 1978*



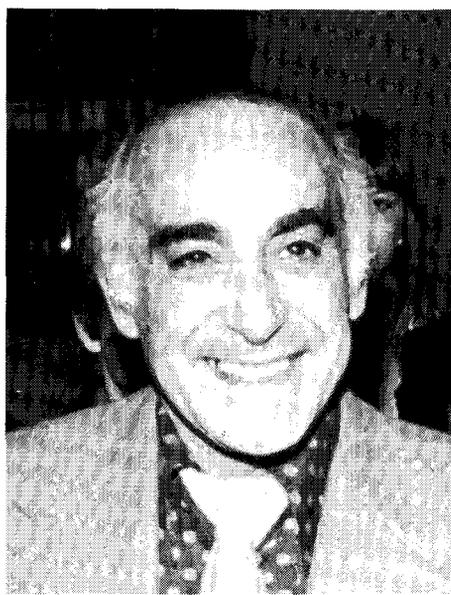
Marie-Thérèse Goutmann

45 ans, mariée, trois enfants
Directrice d'école maternelle
Député de Seine-Saint-Denis
Vice-Présidente de l'Assemblée nationale
Maire de Noisy-le-Grand
Conseiller Général
Membre du Comité central du PCF
*Membre du Parlement européen
de 1973 à 1978*



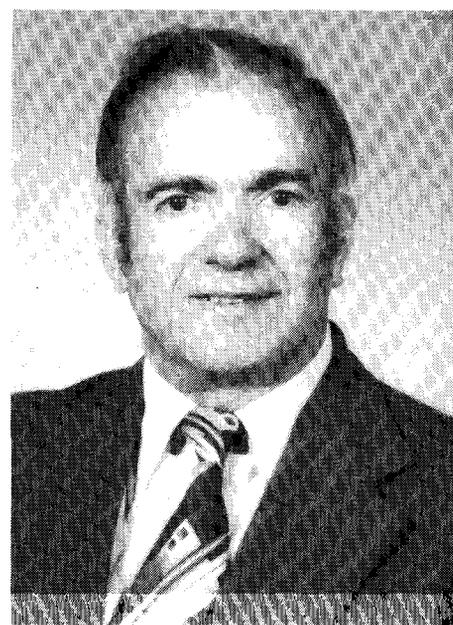
Marcel Lemoine

60 ans, marié, un enfant
Comptable
Déporté, condamné à mort en zone
sud sous l'occupation
Député de l'Indre (1967-1968) (1973-1978)
Conseiller Général
*Membre du Parlement européen
de 1973 à 1978*



Antoine Porcu

52 ans, marié, trois enfants
Ouvrier sidérurgiste
Conseiller général
Député de Meurthe-et-Moselle
*Membre du Parlement européen
depuis mai 1978*



André Soury

52 ans, marié, deux enfants
Agriculteur
Conseiller général
Député de la Charente
Maire de Pressignac
*Membre du Parlement européen
depuis mai 1978*

L'EUROPE DE LA CRISE

DOCUMENT 1

Le démantèlement de la sidérurgie

dénoncé une nouvelle fois par
Gustave ANSART en mai 1978

Une nouvelle vague de licenciements.

... Ai-je besoin, Monsieur le Représentant de la Commission et vous, Messieurs, de vous dire les inquiétudes de nos populations en France, en Lorraine et dans le Nord notamment, lorsqu'elles apprennent que des restructurations prévues vont amener une nouvelle vague de milliers de licenciements — on parle de seize mille en Lorraine, de plusieurs milliers dans le Nord, dans un avenir immédiat, sous le prétexte qu'il faut rentabiliser la sidérurgie française. Ceux qui la dirigent n'ont pas été capables d'en faire une grande industrie nationale compétitive, malgré les 13 milliards de francs lourds versés généreusement par l'État à une industrie dont aujourd'hui l'endettement est tel qu'on peut parler, sans être excessif, d'état de faillite. Qu'ont fait de ces milliards les grands patrons de la sidérurgie ? Ils ont investi à l'étranger une partie de l'argent public et de la Communauté, et, l'expérience le montre, se sont rendus coupables d'un gâchis énorme sans profit réel pour notre pays. Voilà qui justifie bien le retour à la nation d'une de ses principales richesses nationales et la nationalisation de la sidérurgie.

Mais il y a maintenant plus grave encore, si l'on peut dire, et cela justifie toutes les alarmes : la Commission de Bruxelles, nous dit-on, procède — à ce que l'on sait —, à une vaste opération de restructuration portant non pas, cette fois, sur des fusions de sociétés, mais sur une redistribution des zones de production, une réorganisation au-dessus des frontières sans consultation des assemblées nationales et des élus tant natio-

naux que régionaux. C'est là une thérapeutique de choc que la Commission veut appliquer : selon elle, la constitution en cours de groupes supranationaux doit être utilisée pour liquider les installations jugées les moins rentables et concentrer une production réduite sur quelques grandes unités de production choisies non pas par un État membre en fonction des critères nationaux, mais par la Commission en fonction des intérêts multinationaux.

Une politique dictée de Bruxelles par les groupes les plus puissants de la Sidérurgie

Que signifie cela ? En clair, que la politique sidérurgique de la France dans les années à venir sera dictée de Bruxelles, et par les groupes les plus puissants de la sidérurgie. C'est une situation très grave. C'est l'indépendance nationale, l'indépendance politique, économique et sociale de la France qui est ainsi mise en cause.

La discrétion dont s'entourent ces projets élaborés dans le secret des conseils d'administration n'est pas tolérable pour notre vie parlementaire. Il s'agit de la vie d'une grande industrie nationale et du sort de centaines de milliers de personnes. Nous pensons donc que le débat doit être public, tant ici qu'à l'Assemblée nationale française. Les organisations syndicales doivent être informées, participer aux discussions, participer aux décisions. Comment peut-on parler sérieusement de concertation et de démocratie quand le sort de régions entières, de centaines de milliers de travailleurs peut être décidé par la concertation unilatérale de la Commission de Bruxelles et du groupe international de l'acier regroupés dans le cartel Eurofer ?

Pour la défense de l'intérêt national et le développement de la coopération

Je mets à profit cette brève discussion

pour dire l'hostilité de mes amis et de moi-même à ces projets que nous ne saurions accepter et pour réclamer le grand débat sur la sidérurgie que les travailleurs de mon pays attendent afin que nous puissions exprimer nos solutions, qui s'inspirent avant tout de l'intérêt national, mais aussi d'une coopération à l'échelle de l'Europe qui n'obéisse pas aux seuls intérêts des sociétés multinationales mais aux intérêts des travailleurs, qui n'ont pas à supporter les conséquences d'une crise dont ils ne sont en rien responsables.

Vous allez aggraver l'état de santé de l'Europe et développer un chômage durable et massif dont il semble que vous ayez pris le parti.

Quel visage de la Communauté allons-nous donner à la veille de l'élection de notre Assemblée au suffrage universel ? Nous, nous proposons une politique audacieuse et neuve, qui tienne compte des grands besoins de notre époque. Et nous ne nions pas que des adaptations doivent être faites.

Encore faut-il que les hommes, les femmes, les jeunes soient toujours pris en compte, ce qui n'est pas souvent le cas.

Le progrès social est la condition du progrès économique

C'est pourquoi nous proposons que l'on ouvre grandes les portes de l'expansion par la relance de la consommation, par l'essor de la production. Je veux ici faire entendre la voix des syndicats, qui proposent qu'on fasse droit aux grandes revendications du monde du travail, le pouvoir d'achat, la durée du travail, l'âge de la retraite, les possibilités de la préretraite, la diminution du travail posté, qui a augmenté dans des proportions alarmantes en sidérurgie et qui tue toute vie familiale, car c'est aussi, et surtout, dans le domaine du progrès social que les travailleurs espèrent le développement de la coopération européenne. ■



Section Rhône-Poulenc. St-Fons. Parti Communiste Français *pour l'emploi et la satisfaction des revendications* **LE PROGRAMME COMMUN NATIONALISATION de RHÔNE-POULENC**

DOCUMENT 2

Le textile déchiré

A Strasbourg, en décembre 1977, Marie-Thérèse Goutmann fait un bilan du gâchis, des responsabilités et dessine des perspectives...

La crise n'était pas fatale mais elle était prévisible

Nombreux sont aujourd'hui ceux qui feignent de découvrir la crise de l'industrie textile, comme d'ailleurs celle de la sidérurgie ou de la construction navale. Pourtant elle n'est pas nouvelle et pour nous, communistes français, la crise du textile, avec ses spécificités, illustre en fait la crise générale de nos économies.

Elle est le résultat de la politique menée par une poignée de grands groupes industriels et financiers avec l'aide des États membres et des institutions européennes.

Quand nous avons dénoncé cette politique, dès juillet 1973, certains sur ces bancs ont persiflé,

M. Ansart disait alors : «35 groupes multinationaux dominent la vie économique en Europe, et ce vieux fléau, le chômage, que l'on disait disparu à jamais, sévit à nouveau pour des millions d'êtres».

Plus tard, quand nous avançons l'hypothèse de 6 à 7 millions de chômeurs dans la Communauté, nous soulevions souvent l'incredulité, voire le sarcasme. Nous avions malheureusement raison.

En effet, à partir de 1960, le phénomène majeur de la restructuration dans le textile c'est le surinvestissement massif qui s'accompagne d'un côté de concentrations mas-

sives, de l'autre côté de faillites, du chômage et de la surexploitation d'une main-d'œuvre essentiellement féminine. C'est aussi la sélectivité renforcée dans les seuls créneaux de forte rentabilité de la part du grand capital. Cette politique organisée de destruction, de liquidation de pans entiers du textile s'est faite dans tous les pays de la Communauté économique européenne. Et le rapport de M. Normanton le confirme quand il chiffre la chute des emplois dans la seule transformation textile à 340 000 de 1964 à 1975 dans la Communauté, soit 17 % du total. Pour la république fédérale d'Allemagne, ce sont 214 000 emplois supprimés ; pour la France, 78 000. Cette politique, et cela doit être dit avec force, cette politique organisée de destruction, de liquidation, est le fait de groupes privés et des États qui les soutiennent. Et il n'y aura pas d'autre issue à la crise du textile, pas plus qu'à la crise d'ensemble d'ailleurs, si l'on ne change pas de politique et si l'on ne débarrasse pas la Communauté de la domination du grand capital, comme le préconise d'ailleurs pour la France le programme commun du gouvernement. Tout le reste n'est qu'aménagement, replâtrage, gestion de la crise pour le plus grand profit des groupes privés et contre l'intérêt des travailleurs et des peuples de nos pays.

Qui est responsable ?

...les groupes quittent la Communauté, comme en témoigne la baisse de la production (1,7 % de 1972 à 1976 pour l'ensemble de la Communauté et 11,1 % pour la France) ou s'implantent dans les zones de sous-développement relatif de la Communauté : c'est ce que montre en particulier l'accroissement de 15 % de la production en Italie et de 19,4 % en Irlande pendant la même période. Mais surtout, ces groupes exportent leurs capitaux vers les pays en voie de développement où ils se livrent à une exploitation di-

gne des plus beaux temps du colonialisme, exploitation caractérisée par des conditions de travail et de vie inhumaines, des cadences infernales, l'absence totale de protection sociale, de sécurité physique et enfin des salaires dérisoires.

Quelle est la conséquence de cette politique ? M. Cheysson a chiffré récemment à 31 % du total des importations de la Communauté économique européenne, la part de la production des multinationales installées dans le tiers monde et réexportée vers la Communauté. Une telle politique, on le voit, contribue à aggraver le sort des pays en voie de développement en les cantonnant de plus en plus dans des productions jugées subalternes par le grand capital européen, américain ou japonais. Elle pèse en même temps très lourdement sur la Communauté économique européenne elle-même, en accélérant le chômage et en sacrifiant des régions entières. Bref, elle ne profite ni aux peuples d'Europe, ni à ceux du tiers monde et, loin de contribuer à la mise en place d'un nouvel ordre économique international plus juste, elle porte la marque d'une division internationale du travail imposée par les sociétés multinationales.

Il existe des solutions.

Il est grand temps de mettre en œuvre des solutions réelles pour sortir l'industrie textile de la crise et pour aider les travailleurs de cette industrie.

Tout d'abord, on ne peut pas, dans l'état actuel des choses, ne pas envisager des mesures nationales de protection.

... Aucune force démocratique réellement soucieuse de l'intérêt des travailleurs ne peut accepter de voir brader son industrie et sacrifier son pays. C'est d'ailleurs pourquoi le parti communiste français a récemment publié un plan national de redressement de

l'industrie textile, d'autant plus fondé que 73 % des achats textiles à l'étranger de la France proviennent de la Communauté économique européenne elle-même.

... il faut donc d'abord une politique de relance de la consommation populaire tournant délibérément le dos à la récession. Ainsi, pour ne parler que de la France, pour prendre en compte les besoins réels, on peut porter en cinq ans la consommation de textile à 19 kg par habitant contre 13 aujourd'hui, ce qui nécessiterait compte tenu de l'utilisation complète des capacités de production actuelles et de l'augmentation possible de la productivité de 18 % en cinq ans — la création de 70 000 emplois.

D'autre part, 25 000 emplois supplémentaires peuvent être créés par la réduction à 40 heures de la semaine de travail, par l'introduction de la cinquième semaine de congé payé et d'une équipe supplémentaire pour le travail continu. Ce sont là trois grandes mesures efficaces de lutte contre le chômage, qu'il faut prendre de toute urgence.

La croissance de l'industrie textile doit s'appuyer sur une puissante industrie nationale des produits chimiques qui lui fournit actuellement 60 % de ses consommations intermédiaires et, en particulier, la nationalisation complète de Rhône-Poulenc, prévue par le programme commun permettra — grâce à la production dominante de cette entreprise — de réorganiser la production des fibres synthétiques en fonction des besoins nationaux ainsi que d'une saine coopération internationale, car si nous sommes favorables au développement de liens de toutes natures entre la France et les différents pays, c'est vrai aussi pour l'industrie textile.

Pas d'opposition entre pays développés et pays en voie de développement.

Dans cette perspective, il n'y a pas d'opposition d'intérêts entre les pays développés et les pays en voie de développement comme on voudrait le faire croire. Il faut rechercher par la coopération commerciale, industrielle, financière, des solutions qui renforcent le potentiel économique et donc, les ressources des uns et des autres.

Il serait d'ailleurs souhaitable que soient régularisés les courants d'échanges et les recettes d'exportation des pays en voie de développement.

... à l'intérieur de la Communauté il faut une politique réelle de lutte contre la crise avec une priorité absolue à la lutte contre le chômage. A cet égard, nous proposons que soit refusé tout licenciement sans reclassement dans la région et que soit menée une action résolue contre toutes les fermetures d'entreprises. Il faut aussi contrôler efficacement et démocratiquement l'origine des produits, assurer la transparence des circuits d'importation, lutter contre les diverses fraudes qui caractérisent le commerce international dans ce secteur...

Malheureusement, ce n'est pas la voie choisie par la Communauté des États membres. Mais les moyens existent à condition d'avoir la volonté de les mettre en œuvre pour l'essor de la production textile de la Communauté, pour le maintien et le développement de l'emploi, pour des relations internationales fondées sur des accords réciproquement avantageux : c'est dans cette voie-là que devrait s'orienter la Communauté. ■



DOCUMENT 3

Construction navale Un emploi sur deux en danger

Marie-Thérèse GOUTMANN en janvier 1978

Un secteur essentiel pour l'indépendance économique de la Communauté

Depuis une quinzaine d'années la restructuration du secteur de la construction navale a consisté en des concentrations massives réalisées à l'aide de fonds publics importants, accompagnées de chômage et de l'exploitation renforcée des travailleurs au mépris de toute sécurité du travail, et de la faillite pour les entreprises les plus faibles.

Ainsi, pour la France, de 1955 à 1975, le nombre de chantiers construisant des navires de fort et moyen tonnage est passé de 16 à 8, et, sans la résistance des travailleurs, notamment ceux de la Seyne-sur-Mer, le résultat eut été bien pire. Dans le même temps, on a privilégié des secteurs de plus forte rentabilité, comme la construction des pétroliers géants. Et la Commission reconnaît timidement aujourd'hui qu'il y a effectivement des demandes spéculatives.

Ce secteur est pourtant essentiel pour le développement, le rayonnement et l'indépendance de chacun de nos pays, 30 % du

commerce extérieur de la Communauté économique européenne se fait par voie maritime. La plupart des pays membres possèdent des façades maritimes importantes. La contribution d'une telle industrie devrait être majeure dans l'équilibre de notre balance des paiements. Enfin, son intérêt social ne l'est pas moins, quand on lit justement dans le rapport de M. Prescott qu'elle concerne, directement ou indirectement, près d'un million et demi de travailleurs dans la Communauté. Mais quelle est la réalité ? La part des flottes de la Communauté dans le commerce extérieur communautaire est en déclin constant. Les flottes des neuf pays membres représentaient 40 % du tonnage mondial en 1959, 25 % seulement en 1975. Dans la construction, la part de la Communauté est passée de 51 % en 1960 à 22 % en 1975. Dans le même temps, la part du Japon a progressé de 21 % à 50 %. Il faut le dire, je crois, en pesant ses mots : nous assistons, dans ce domaine comme dans la sidérurgie, à un véritable démantèlement de la construction navale.

Un plan « anticrise » qui accélère le démantèlement de cette industrie.

Les gouvernements de la Communauté nous proposent aujourd'hui un plan qui voudrait, nous dit-on, réparer une situation dont ils sont responsables. Et pour ce faire, le plan de la Commission ne s'assigne qu'un seul but : continuer en aggravant. Continuer la destruction des capacités de production, continuer et aggraver le chômage, continuer la mise en cause de régions entières, déjà

DOCUMENT 4

La pêche maritime en péril

En 1977, la Commission rendait publique des propositions pour une «restructuration» de la pêche côtière

Les députés communistes développent la nécessité de sauvegarder cette activité, indispensable à notre pays, comme à la CEE.

Intervention de Marie-Thérèse GOUTMANN à Strasbourg en janvier 1978

L'importance économique du secteur de la pêche.

La pêche maritime dans la Communauté économique européenne, c'est bien sûr les marins pêcheurs, mais aussi toutes les activités induites : construction navale, déchargement, transport, marée, salaisons, industries de toutes sortes. Il s'agit donc d'une activité économique essentielle pour l'indépendance alimentaire de la Communauté économique européenne comme de celle de chacun des pays membres, d'une activité déterminante pour l'avenir des régions littorales, notamment en France où il s'agit bien souvent d'espaces sous-industrialisés.

Dans les négociations communautaires il faut d'abord tenir compte des intéressés, c'est-à-dire des marins eux-mêmes. Il faut

touchées par le plan «pêche» de la Commission, continuer la concentration avec l'aide des fonds publics, en un mot continuer le démantèlement des industries nationales dans ces secteurs pour permettre à quelques géants de l'industrie de se tailler, au détriment de l'avenir de leur pays, une place de choix dans l'arène internationale.

Voilà en réalité le plan. Et pour cela, c'est un emploi sur deux que la Commission envisage de supprimer, dans la Communauté, 75 000 emplois, c'est-à-dire l'équivalent du total des travailleurs français, italiens, hollandais et danois de ce secteur. Pour la France, cela signifierait 15 000 suppressions d'emplois.

Il y a quelque cynisme à appeler cela un plan anticrise. Et quand la Commission propose de créer 60 000 emplois dans des régions où on l'en supprime 75 000, il faut bien dire qu'elle abuse les travailleurs.

Pour une politique tournée vers l'avenir

Il faut s'attaquer aux causes profondes de cette situation, mais d'une autre manière, car c'est une large part de l'indépendance politique, commerciale et monétaire de chacun de nos pays qui est concernée par la question des transports maritimes. Et c'est d'abord au niveau national, malgré tout ce qui a été dit contre le protectionnisme, qu'il faut combattre les pratiques nuisibles suivies jusque là, et qu'il faut défendre l'emploi et l'outil de travail, sortir de la crise ce secteur essentiel. Pour la France, c'est faire en sorte que 60 % des échanges de marchandises ne soient plus assurés par des pavillons étrangers et que les armateurs français n'achètent plus avec les fonds publics des navires japonais quand nos chantiers navals peuvent effectivement les réaliser. Les leviers que nous proposons pour la France, ce sont d'une part la nationalisation des grandes entreprises de ce secteur, d'autre part des accords contractuels avec les autres.

Sur le plan international, il reste beaucoup à faire, ne serait-ce qu'une harmonisation par le haut des conditions sociales des marins ou une lutte résolue contre les pavillons de complaisance, en commençant par la régularisation de la situation des armateurs communautaires qui possèdent des navires sous ce régime.

On le voit, la solution de la crise n'est pas seulement d'ordre technique, elle est aussi d'ordre politique. Elle n'est pas dans un plan européen de destruction concertée, mais dans le redressement de ce secteur, au niveau national, complété par des propositions constructives au niveau de la Communauté. C'est ce que pensent les travailleurs de la construction navale, qui refusent de subir le même sort que les agriculteurs, les pêcheurs, les sidérurgistes, à qui l'on a dit «disparaissez pour que ceux qui restent soient rentables» et qui voient aujourd'hui le résultat désastreux obtenu dans tous ces secteurs.

Leur refus, leur lutte aujourd'hui, permettent de préserver toutes les chances d'une véritable coopération européenne fondée non sur le démantèlement de secteurs entiers, mais sur la pleine utilisation des capacités de chacun de nos pays. C'est seulement ainsi que nous sortirons la construction navale, de la crise dans laquelle elle se trouve. ■

aussi que tous les pays membres soient mis sur un pied d'égalité, ce qui exclut en particulier des zones réservées de 50 milles. Il est vrai qu'il faut protéger les ressources halieutiques. La pêche doit effectivement être plus sélective que par le passé. Mais pour la fixation des quotas, par espèce et par pays, il faut tenir compte des lieux de pêche traditionnels, et de l'utilisation qui est faite des prises.

Les communistes français pensent, de ce point de vue, qu'il faut favoriser les pêches destinées directement à l'alimentation humaine, et ils sont opposés à la pêche des immatures destinés à la farine. Il ne doit pas y avoir de décisions à sens unique favorables aux uns et défavorables aux autres. La protection des ressources doit s'appliquer à tous. De plus, les intérêts des pêcheurs artisanaux et côtiers ne doivent pas être sacrifiés une fois encore, surtout si l'on compare le prélèvement opéré sur les stocks par ces pêcheurs et les destructions provenant de la pollution des grandes sociétés industrielles.

Un plan communautaire analogue à ceux de la sidérurgie, des chantiers navals, du textile.

La nécessaire préservation des ressources naturelles ne doit pas cacher l'opération à laquelle se livrent d'un commun accord la Communauté et les États membres.

Comme pour la sidérurgie, la construction navale, le textile, ou l'agriculture, et d'autres secteurs encore, dans le lexique communautaire, restructuration signifie démolition,



destruction des capacités de production au profit des plus grosses sociétés ou des pays les plus forts. Cela signifie pour les travailleurs de ce secteur : réduction d'horaires, licenciements, baisse du pouvoir d'achat. Cela signifie la mise en cause de nombreuses régions littorales déjà en proie à de graves difficultés.

Aujourd'hui, en France, nous assistons à une véritable entreprise de liquidation de notre industrie nationale des pêches maritimes. Et dans tous les ports règnent les mêmes difficultés et la même angoisse pour les marins pêcheurs et leurs familles. Avec les propositions de la Commission, pudiquement, appelées «actions immédiates d'adaptation des capacités dans le secteur de la pêche», c'est à une aggravation de cette entreprise d'abandon qu'on assistera. Comme d'habitude, cette politique de démolition sera financée sur des fonds européens qui, nous n'en doutons pas, iront, en priorité, aux plus gros armateurs. C'est le rôle des primes à l'immobilisation ou à la destruction des bateaux.

Quant au problème de l'emploi, la Commission l'explique clairement en déclarant : « Une situation de chômage de longue durée ou technique suivant le cas risque de résulter de la mise en œuvre de ces dispositions ». On ne peut effectivement parler plus clairement, ce qui veut dire en gros que la Commission prévoit des aides aux chômeurs. Mais pour savoir ce qu'il en résultera, il suffit de considérer le sort des chômeurs de la sidérurgie, du textile ou de la construction navale ou de se souvenir du plan Mansholt. Des centaines de milliers d'exploitations agricoles ont disparu, et cela n'a pas réglé les difficultés auxquelles se heurtent aujourd'hui ceux qui restent et qui se débattent.

La coopération ne peut se fonder sur la destruction des capacités productives.

Peut-on imaginer le même sort pour les marins pêcheurs ? A notre avis, une autre politique est nécessaire. Il faut protéger les ressources de la mer, ce qui implique de prendre des mesures aussi contre les grands pollueurs industriels. Il faut conserver les capacités de production de nos pays, sans exclure la nécessité d'une modernisation de la flotte. Mais le souci primordial des hommes, des travailleurs, doit conduire à assurer aux marins un revenu correspondant à leur dur métier, et aux équipages la possibilité de leur maintien. D'où la nécessité de garantir des prix à la production rémunérateurs, de diminuer les frais de production, notamment par la baisse du prix du carburant, d'étendre un salaire minimal garanti, de protéger la production des pays membres des importations déloyales. Ainsi, nous demandons le relèvement des prix d'orientation et de retrait à l'échelon de la Communauté, et le remplacement des prix de référence par des prix minimaux au-dessous desquels aucune importation ne devra être admise. Car si la coopération est indispensable entre nos pays, dans ce domaine comme ailleurs, elle doit se fonder non sur le démantèlement des capacités productives, comme cela se produit actuellement et comme le propose la Commission, mais sur l'utilisation à plein et sur le développement de toutes les potentialités de chacun des pays membres. ■



En 1976 les viticulteurs du midi enterrent l'un des leurs tué par les CRS

DOCUMENT 5

La crise de l'agriculture méditerranéenne

Marcel LEMOINE : «Elle serait aggravée par l'élargissement de la CEE»

Intervention à Luxembourg en octobre 1977

Pour les agriculteurs, l'Europe c'est d'abord l'angoisse du lendemain.

... Pour les agriculteurs, les viticulteurs et l'ensemble des habitants de ces régions aujourd'hui, l'Europe, c'est d'abord l'angoisse face à la disparition possible de leurs moyens de production avec la perspective assurée du chômage, c'est l'insuffisance des revenus, c'est l'accentuation du retard de leur région, alors qu'on leur avait dit que le marché commun permettrait au contraire d'effacer progressivement les disparités de développement.

... Le rapport de la commission de l'agriculture confirme malheureusement que nous avons eu raison de dénoncer les orientations suivies jusqu'à ce jour. Pour l'essentiel, il s'agit de réduire les productions et les superficies cultivées. C'était l'orientation principale de M. Mansholt et M. Gundlach. Fa reprise il y a peu de temps, en proposant d'arracher une partie des vignes du Languedoc-Roussillon. N'est-ce pas la même politique que celle qui conduit à fermer les hauts fourneaux, les chantiers navals, les usines

textiles les plus modernes ?

Une telle politique n'est-elle pas à la fois paradoxale et scandaleuse ? Paradoxale, si l'on se rappelle que l'un des objectifs de la Communauté devait être la croissance économique, permettant le relèvement du niveau de vie. Scandaleuse, car nous ne pouvons accepter que l'on détruise le fruit du travail de générations de viticulteurs et que l'on voue ceux-ci à aller renforcer et allonger les listes d'attente des agences de l'emploi.

Le poids des politiques d'austérité

La crise de l'agriculture méditerranéenne n'est pas inévitable. Elle est d'abord, comme pour toutes les productions agricoles, la conséquence des politiques d'austérité menées dans chaque pays et relayées par les organes communautaires. Mon parti avait fait état, en 1976 et pour notre pays, de 16 millions de pauvres. C'est aujourd'hui le très officiel Centre d'études sur les revenus et les coûts qui en dénombre 17 millions. Ce qui signifie qu'un Français sur trois se prive de l'essentiel et «regarde», comme nous disons, avant d'acheter un kilo de poires ou de pêches...

La crise de l'agriculture méditerranéenne, c'est aussi la conséquence d'une politique d'accords commerciaux menée sans prendre en considération les intérêts des peuples et des travailleurs de la Communauté. Forcé est bien de constater que l'accord commercial de 1970, signé avec l'Espagne de Franco, a permis à celle-ci de développer dans la Communauté ses exportations de produits méditerranéens, contribuant ainsi à mettre en cause le revenu des agriculteurs des régions

méridionales. Ainsi, les exportations de tomates de ce pays dans la Communauté ont augmenté en quatre ans de 40 %, celles des raisons de 77 %, celles des vins de 268 % à la suite d'une diminution des droits de douane d'environ 50 %. Pour ce qui concerne le vin, l'augmentation aurait été plus importante encore sans l'existence de contingents.

L'inquiétude des viticulteurs du Languedoc.

De tels chiffres permettent de comprendre la très vive inquiétude qu'a suscitée et que suscite la demande d'adhésion de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal. Chacun sait en effet le retard des salaires, les conditions de travail particulièrement dures, le retard des législations sociales de ces pays. Le vin espagnol serait ainsi offert à des prix inférieurs d'environ la moitié aux cours pratiqués dans le midi de la France, si la protection douanière disparaissait. Les conséquences en seraient l'exode rural et la désertification. Je pense en particulier au vignoble du Languedoc-Roussillon, qui, avec 45 000 hectares, est le plus vaste de la planète et entre pour 70 % dans le produit agricole brut de la région.

A l'occasion d'un voyage que j'ai fait dans ces départements avec une délégation de parlementaires communistes, j'ai eu l'occasion de rencontrer les représentants des viticulteurs. Ils ont fait état de la misère qui existe déjà dans le vignoble, de l'allongement continu du temps de travail et du revenu qui baisse. Ce qu'ils refusent, c'est l'importation des bas salaires ; ce qu'ils demandent, c'est de pouvoir continuer leur métier et qu'on leur n donne les moyens.

Un élargissement qui répond aux intérêts des grandes affaires.

Nous sommes partisans de la plus large coopération avec l'Espagne, pays voisin du mien, avec lequel l'histoire a tissé de nombreux liens et dont notre peuple se félicite qu'il soit enfin sorti de la trop longue nuit que lui a imposée le fascisme.

Nous ne saurions pour autant accepter un élargissement qui cadre parfaitement avec la stratégie de redéploiement des principaux groupes financiers et industriels qui dominent la Communauté. Ceux-ci ont développé, ces dernières années, leurs investissements dans les pays qui ont demandé leur adhésion à la Communauté. Huit cents entreprises françaises ne sont-elles pas déjà implantées outre-Pyrénées ? Elles veulent y profiter des conditions d'exploitation renforcées, et faire des profits accrus en réexportant leur production dans les pays de la Communauté et en particulier en France.

Déjà, la balance commerciale entre le Languedoc-Roussillon et l'Espagne s'est sérieusement dégradée. Ce ne sont donc pas seulement la viticulture et l'agriculture, ce sont toutes les activités des régions du Midi de la France qui sont touchées et qui le seraient plus encore en cas d'adhésion. C'est pourquoi nous avons toujours exigé que des prix minimaux soient établis aux frontières. Il ne suffit pas, en effet, de demander comme le gouvernement français la révision des règlements concernant les productions méridionales. Il faut créer les conditions pour que soit assuré le revenu de tous les agriculteurs, et si nécessaire les moyens d'adaptation de l'outil de production. ■



DOCUMENT 6

La marée noire en Bretagne

Ni imprévisible, ni inévitable,
Marcel LEMOINE en fait la preuve
en avril 1978 à Luxembourg

La catastrophe que constitue pour la population bretonne, pour l'économie et pour l'écologie de la Bretagne, l'échouement de l'*Amoco Cadiz* nous impose à la fois de faire beaucoup et rapidement pour aider les victimes de cette catastrophe, mais aussi pour faire toute la clarté sur ses causes et sur les responsabilités encourues.

Les 200 000 tonnes de pétrole répandues dans la mer par l'*Amoco Cadiz* ne sont pas les premières. Faut-il rappeler que les mêmes côtes de Bretagne avaient déjà été touchées dans les mêmes conditions, il y a onze ans, par le pétrole échappé des cuves du Torrey Canyon. Depuis lors, d'autres pollutions de ce type, même si elles furent de moindre ampleur, se sont succédées sans parler du pétrole répandu de façon continue par le dégazage des pétroliers en pleine mer. A la vérité, je dois dire que le gouvernement français — et il n'est pas le seul — n'a pris aucune mesure sérieuse et qu'en particulier, il n'a pris aucune initiative pour que s'organise la coopération de toute évidence nécessaire entre les pays. Cela atteste qu'il n'a pas été seulement imprévoyant, mais irresponsable.

La responsabilité du gouvernement français

Les autorités françaises ont manqué à une de leurs fonctions essentielles, qui est de garantir à la population sa protection et sa sécurité, et dans ce cas, c'est la conséquence de la tolérance à l'égard des pavillons de complaisance. En fait, il s'agit même de complicité, puisque les compagnies françaises — dont l'une dépend de l'État — les utilisent pour un tiers de leurs transports. Les raisons en sont bien connues. Les pavillons de complaisance sont intéressants pour les géants du pétrole : pas ou peu de charges sociales ; pour l'équipage, des salaires de misère qui, parfois, ne sont pas payés ; et, dans le même temps, les affaires de pollution où sont impliquées les grandes compagnies pétrolières ne sont pas portées devant la justice, comme le reconnaît un rapport confidentiel de la Compagnie Shell. Selon ce rapport, cette compagnie aurait dû être poursuivie dans vingt-huit affaires, et c'est cette même compagnie qui aujourd'hui a l'impudence d'agir en justice contre une association de consommateurs et qui, avec d'autres, menace de boycotter le port de Brest parce que la population de Bretagne a manifesté sa colère contre les responsables du désastre. Et pendant ce temps, que dire de l'inaction du gouvernement ? Il a en effet attendu le 4 avril, soit 19 jours après la catastrophe, pour demander l'aide de la Communauté telle qu'elle est prévue par le Traité.

Complaisance à l'égard des compagnies pétrolières.

Il s'agissait de faire face à une urgence, et c'est pourquoi les communistes français

de ce Parlement s'étaient adressés immédiatement par télégramme au président Jenkins. Mais, en fait, le retard du gouvernement français est bien plus grand ; c'est depuis la catastrophe du Torrey Canyon qu'il aurait dû prendre l'initiative d'une concertation au niveau européen, car il s'agit d'un domaine où, de toute évidence, la coopération internationale est nécessaire afin de mettre sur pied des moyens efficaces de prévention et de protection. Il s'agit en particulier de la définition de plans de navigation stricts suffisamment éloignés des côtes et, à cet égard, la limite des 7 milles est considérée comme insuffisante par les techniciens de la navigation maritime. Il s'agit de l'étude d'ensemble de la navigation dans la Manche et dans la mer du Nord ; il s'agit de normes de construction des pétroliers et des conditions de révision.

Il s'agit aussi de développer les moyens de lutte contre les pollutions maritimes, de poursuivre les recherches visant à réduire les nappes de pétrole, et les résultats obtenus aujourd'hui avec les coagulants montrent que c'est possible. Il s'agit enfin de prendre des mesures contre les pavillons de complaisance. Je rappellerai d'ailleurs à mon tour

que, à la suite de la catastrophe d'Ekofisk, la Commission avait fait des propositions concrètes auxquelles les gouvernements, dont le gouvernement français, n'avaient pas donné suite. Et pourtant la solution de ces questions de pollution maritime réclame une coopération très large au niveau européen.

Les communistes proposent une commission d'enquête parlementaire qui fasse toute la lumière.

C'est tout le sens de la proposition de M. Bordu, qui vise à constituer au sein de ce Parlement une commission d'enquête spéciale ayant pour objet de faire toute la lumière sur les causes de catastrophes comme celle de l'*Amoco Cadiz*, ce qui préparerait la voie à l'élaboration de solutions positives.

Je me félicite que le Bureau de notre Assemblée ait entendu cette proposition et qu'il ait pris ce matin des mesures pour réunir les informations nécessaires à l'élaboration de propositions constructives, et qu'ainsi la contribution du Parlement européen ne s'arrête pas avec ce débat. ■

taire que certains pays de la Communauté se sont attachés à grignoter continuellement.

Des distorsions aggravées.

Le bilan en continuelle dégradation de l'auto-alimentation de la Communauté en témoigne, tandis que s'accroissent les distorsions entre les pays à monnaie forte comme l'Allemagne fédérale et les autres pays. J'en veux pour preuve ce que la Commission nous indique dans une étude récente, selon laquelle les livraisons intracommunautaires, entre 1973 et 1976 ont augmenté deux fois plus vite en Allemagne qu'en France. Sur douze produits étudiés, la situation de l'Allemagne s'est améliorée pour sept d'entre eux ; la situation de la France, en revanche, s'est détériorée pour neuf d'entre eux. D'ailleurs, en 1977, la France a eu pour la première fois une balance agro-alimentaire négative. Ce seul résultat montre bien les méfaits de la politique agricole commune. Et pourtant, la France dispose de conditions naturelles et d'une population agricole importante et qualifiée, qui devraient lui permettre de continuer à être un exportateur net de produits agricoles.

Le système des montants compensatoires, nous avait-on dit, devait rétablir l'équilibre entre les pays malgré les disparités monétaires aggravées. Or, c'est l'inverse qui s'est produit. En outre, au-delà des distorsions entre les pays membres de la Communauté, la dépendance de celle-ci vis-à-vis de l'extérieur s'est accentuée à l'égard des États-Unis notamment. C'est particulièrement net pour le soja ; ce sera aussi pour le blé, compte tenu des conditions dans lesquelles la Commission négocie actuellement.

Des difficultés accrues pour les agriculteurs

La politique agricole commune, c'est aussi désormais l'endettement croissant des agriculteurs de la Communauté. Un groupe d'experts auquel s'est adressée la Commission a livré des chiffres qui sont très significatifs. Par exemple, en France, l'endettement est passé de 2 milliards d'uc en 1960 à 13 milliards d'uc en 1973, et en Allemagne, pour la même période, de 2,85 milliards d'uc à 7,90 milliards d'uc. Au-delà de la sécheresse de ces chiffres, cela signifie pour les agriculteurs, en particulier les jeunes qui s'installent, l'inquiétude et l'angoisse, d'autant que les conditions de prêt se sont détériorées avec l'alignement des taux d'intérêt des organismes de crédit agricole sur les taux du marché général.

Comment s'étonner, dans ces conditions, que de plus en plus nombreux sont les agriculteurs qui estiment que la politique agricole commune, c'est surtout, maintenant, la diminution de leurs revenus ? En France, cela est vrai pour la cinquième année consécutive, et les agriculteurs de mon pays ne sont pas dupes de certaines manipulations de chiffres. Les difficultés pour vivre, ils les éprouvent tous les jours. C'est le cas en particulier pour les petits exploitants qui luttent sans cesse pour le maintien en activité de leur exploitation. Dans cette situation, la taxe de coresponsabilité sur le lait, dont les différents rapporteurs proposent le maintien, est d'autant plus inacceptable que les raisons qui avaient été invoquées pour la justifier ont disparu : il n'y a plus de stocks de poudre de lait en France. ■

DOCUMENT 7

Baisse du revenu des agriculteurs français pour la cinquième année consécutive

Jacques EBERHARD, débat sur les prix agricoles - mars 1978

Que propose la Commission ? Une augmentation des prix de 2 % et le maintien des montants compensatoires jusqu'en 1983. Ce sont là deux propositions qui s'avèrent inacceptables pour les agriculteurs français, d'autant que M. Jenkins indiquait, lors de la dernière période de session, qu'il s'agissait, selon lui, d'une politique à long terme. Il s'agit de bloquer ou d'augmenter de façon marginale les prix auxquels les agriculteurs vendent leurs produits, alors que, dans le même temps, leurs coûts de production ne cessent d'augmenter, atteignant, par exemple, 10 % en 1977. Il s'agit donc d'une politique qui, en laminant le pouvoir d'achat des agriculteurs, met en cause l'agriculture de chacun des pays et, au-delà, la capacité de la Communauté de répondre aux besoins de la population.

Le bilan de la politique agricole commune est lourd.

C'est pourquoi, si nous estimons justifiée la demande d'augmentation plus importante des prix qui a été formulée par les organisations agricoles et reprise par la commission parlementaire, nous pensons qu'il ne faut pas en rester là : il faut mettre fin à brève échéance au système des montants compensatoires et s'engager à supprimer les distorsions entre pays à monnaie forte et pays à monnaie faible. C'est la condition pour que

l'agriculture de la Communauté se développe de façon harmonieuse, en répondant aux besoins de la population.

Mais il faut bien constater que ce n'est pas la voie qui a été retenue jusqu'à ce jour.

Le bilan de la politique agricole européenne est lourd. Il s'inscrit en contradiction avec les objectifs qu'avait retenus le Traité de Rome : relèvement du revenu des agriculteurs, emploi optimal des facteurs de production des prix raisonnables à la consommation.

A l'évidence, ces objectifs n'ont pas été atteints. En réalité, c'est le contraire qui s'est produit, c'est-à-dire la diminution du revenu des agriculteurs. C'est aussi la fixation de prix trop élevés à la consommation, qui sont particulièrement responsables de l'insuffisance des achats des produits agricoles par les consommateurs. En même temps, les princi-



pes sur lesquels s'est construite la politique agricole commune sont aujourd'hui complètement abandonnés. C'est le cas tout spécialement de la règle de préférence communau-

DOSSIER

EUROPE DES LIBERTÉS OU ESPACE JUDICIAIRE EUROPÉEN

Dossier établi à partir d'une sélection
des interventions des parlementaires communistes français
à l'Assemblée européenne, et consacré
à la défense des libertés dans la C.E.E. ;

En février 1978, à l'occasion d'une conférence de presse tenue pour son départ du Parlement européen, Madame Marie-Thérèse Goutmann résumait l'attitude de principe des communistes français en matière de défense des libertés et la place centrale qu'ils attribuent au développement de la démocratie dans le combat politique.

« Les quatre dernières années des travaux de l'Assemblée européenne sont émaillées de nos interventions, questions écrites, orales, interventions, projets de résolution en faveur du respect ou de l'extension de la Démocratie et des libertés collectives ou individuelles. Ce n'est pas seulement vrai de notre lutte contre les régimes dictatoriaux et fascistes, contre l'apartheid, mais aussi en ce qui concerne les

atteintes à la démocratie et aux libertés dans tous les pays sans aucune exception. A cet égard, nous devons remarquer que nous sommes les seuls à ne pas avoir une attitude partisane et sélective. Nous luttons contre toutes les formes d'atteintes aux libertés et à la démocratie où que ce soit et quels qu'en soient les auteurs. Pour nous, c'est un combat qui ne se divise pas. Aussi sommes-nous particulièrement préoccupés du silence observé par les autres forces politiques sur les attaques à la liberté et à la démocratie lorsque celles-ci s'exercent, aux Etats-Unis, dans certains pays de la Communauté, ou au sein même des Institutions européennes.

Rappelons que nous sommes pratiquement les seuls à condamner sans réserve aussi bien

les *Berufsverbot* en R.F.A., les « Questionnaires de sécurité » de la Commission de Bruxelles, que la mise en place d'un espace judiciaire européen.

Là encore ce n'est pas seulement pour nous la défense des droits inaliénables, imprescriptibles, c'est l'exigence même et la possibilité de pouvoir construire dans chaque pays une démocratie authentique et au-delà une Europe recueillant l'adhésion populaire.

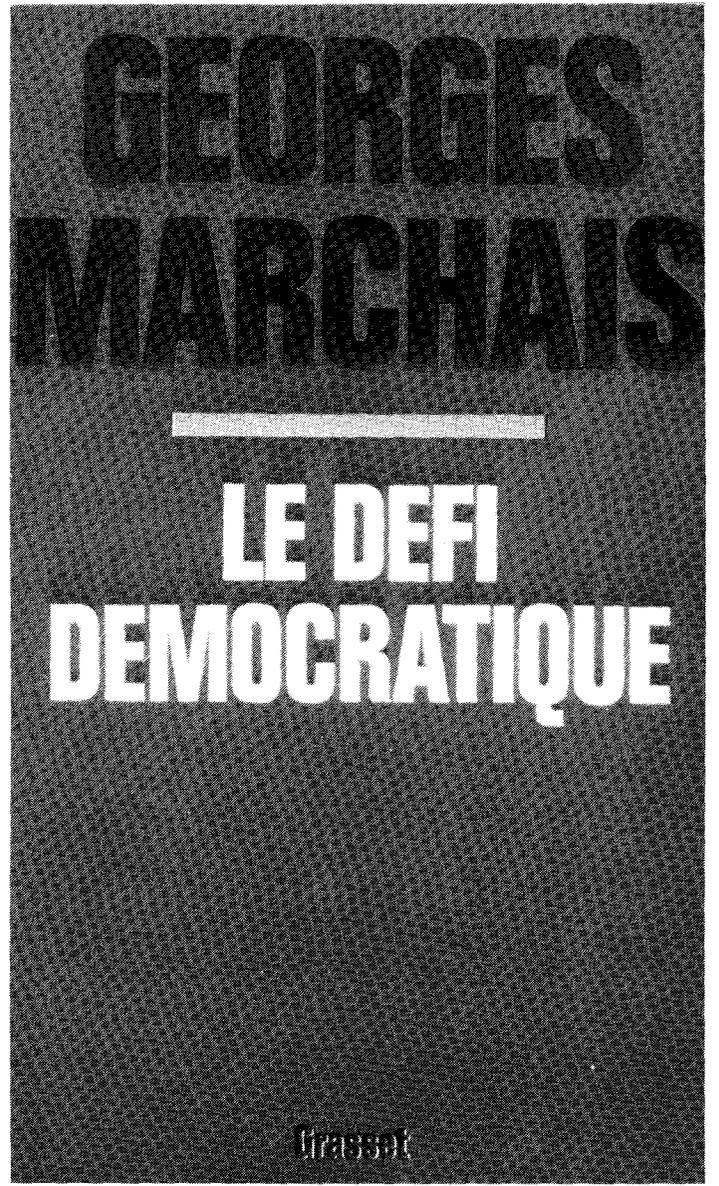
Le redressement économique et social, le développement de la démocratie et des libertés ne sont pas seulement des exigences pour notre pays. Ce sont également les bases sur lesquelles asseoir une coopération d'un type nouveau avec nos partenaires européens comme avec l'ensemble des autres pays. ■

le parti communiste
français:

Vivre libres!

PROJET
DE DECLARATION
DES LIBERTES
SOU MIS
A LA DISCUSSION
DES FRANÇAIS

Introduction de Georges Marchais



La liberté

1

LES QUESTIONNAIRES DE SÉCURITÉ DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

DOCUMENT 1

Les atteintes à la liberté et à la démocratie dans la C.E.E.

Gérard BORDU – Vice-Président
du Parlement européen – donne son point
de vue :

Q : «Peux-tu résumer l'essentiel de cette grave question ?»

R : «C'est en octobre 1976, qu'a éclaté l'affaire des questionnaires de sécurité auxquels sont soumis les fonctionnaires des Communautés européennes. Un an et demi après, cette «chasse aux sorcières», comme l'ont appelée les syndicats de fonctionnaires européens, continue ; certains voudraient imposer le silence sur cette question, le dernier débat escamoté au Parlement européen en atteste amplement.

Et pourtant le fond de l'affaire est grave, il s'agit d'une question fondamentale, de la volonté ou pas de traduire en acte le discours sur la liberté et la démocratie dans la C.E.E.

En effet, ces questionnaires, auxquels continuent d'être soumis les fonctionnaires des communautés européennes, violent leur vie privée, bafouent leur liberté d'opinion, appellent à la délation. Les fonctionnaires doivent en effet donner le nom de personnes les ayant bien connus dans leur vie privée, donner des détails sur leurs voyages, sur leur famille. Ils doivent répondre à une véritable inquisition politico-policière sur leurs opinions, et le crime suprême semble être l'appartenance à une organisation communiste. Il s'agit là, c'est indiscutable, d'atteintes graves aux droits de l'homme, qui ne doivent laisser indifférent quiconque lutte pour la démocratie. Il s'agit, en particulier, d'une violation du statut des fonctionnaires de la Communauté, qui interdit expressément dans son article 26, toute référence dans les dossiers individuels à leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses.

Q : «Comment réagissent la Commission et le Parlement européen ?»

R : LA Commission de Bruxelles a essayé de les justifier au nom de la nécessaire loyauté des fonctionnaires européens, qui disposent de dossiers dits confidentiels. Mais poser cette question, c'est ouvrir la porte à la discrimination politique, aux délits d'opinion ; c'est avouer une méfiance rare à l'égard de ces fonctionnaires, c'est créer les conditions pour les interdits professionnels.

Pour ne prendre qu'un seul exemple, le

savant Joliot Curie aurait-il été exclu du secret nucléaire et de l'Euratom sous prétexte qu'il était un grand combattant pour la paix ?

Le Parlement européen qui est l'organe de contrôle de la Commission aurait dû exiger comme le proposait le groupe communiste la destruction des dossiers et la cessation de ces enquêtes. La meilleure garantie de la loyauté des fonctionnaires est en effet l'assurance qu'ils ne seront jamais inquiétés pour leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses.

C'est dans une toute autre voie que s'est engagé le Parlement européen. Après avoir repoussé sous de multiples prétextes, ce débat essentiel, il s'est prononcé pour l'harmonisation au niveau de la Communauté, des questionnaires établis pour les ressortissants de chaque pays. Au-delà de l'intérêt des fonctionnaires européens, il s'est prononcé contre les principes fondamentaux les plus élémentaires de la démocratie ; et il a apporté sa contribution au maintien de pratiques qui constituent une atteinte grave à la Communauté européenne elle-même.»

Q : «Pourquoi le P.C.F. a-t-il donné tant de relief à ces fameux questionnaires ?»

R : «Le mérite revient au Parti communiste français d'avoir révélé ce scandale devant l'opinion publique française, à l'automne 1976 et d'avoir tout fait depuis, en particulier avec ses représentants au Parlement européen, pour que soient connues et que cessent des pratiques dignes d'une autre époque.

En effet, le combat pour la liberté ne se divise pas et ne se limite pas. Celle-ci doit être protégée et étendue partout. La C.E.E. ne peut s'en prévaloir sans restrictions si elle admet en son sein des limitations ; d'autant que celles-ci rejoignent des pratiques répandues sur une grande échelle dans certains Etats membres.

Aucun prétexte n'est recevable pour atteindre aux libertés. Nous savons depuis Zola que c'est un combat qui ne souffre pas les transactions, les marchandages ou les demi-mesures. C'est un combat essentiel, et pour leur part, les Communistes français continueront, au sein des institutions européennes, d'agir pour le maintien et l'essor des libertés, de la démocratie qui sont une composante essentielle d'une Europe de progrès économique et social, d'une Europe qui réponde aux aspirations de ses peuples. Ils continueront à dénoncer l'Europe des questionnaires qui est aussi l'Europe où sévit les interdits professionnels, et qui serait demain l'Europe de la police sans la vigilance de tous ceux qui sont attachés à la liberté et à la justice. ■

DOCUMENT 2

En mai 1978 Enfin un débat et un vote au Parlement européen sur les enquêtes

Marcel LEMOINE intervient au
nom des communistes français

En novembre 1976, voilà plus d'une année et demie, les habitants de la Communauté apprenaient par la presse, notamment par le journal «L'Humanité», que plusieurs centaines de fonctionnaires européens de tous grades avaient à répondre à un questionnaire particulièrement inquiétant. On leur demandait, entre autres choses, leurs opinions politiques et on les incitait à la délation. Les faits sont aujourd'hui connus. Ce qui l'est moins, ce sont les atermoiements successifs dans l'examen de ce rapport et les imprécisions volontaires des réponses aux questions que nous-mêmes et d'autres collègues avons posées au Conseil et à la Commission à ce sujet. C'est ainsi que les réponses données aux questions précises de parlementaires de notre Assemblée témoignent le plus souvent du refus de répondre ou d'une désinvolture significative. La plupart des questions ont reçu une réponse identique, dilatoire, qui est celle-ci : «La Commission n'a rien à ajouter aux réponses qui ont été données sur les questionnaires de sécurité à la question orale H 169/76 de M. Sandri». Mieux, à une question sur la coopération entre la Commission et les services de police nationaux, cette institution se permet de déclarer : «Elle (la Commission) entretient avec les autorités des Etats membres les relations qui lui semblent utiles pour l'accomplissement des tâches qui lui sont dévolues». Je pourrais évidemment multiplier les exemples de ce type, mais j'estime plus utile de profiter de ce débat sur le rapport de notre collègue Hamilton pour poser à la Commission quelques questions fondamentales que moi-même et mes collègues avons déjà eu l'occasion de poser, malheureusement sans recevoir de réponse !

Nous souhaiterions des réponses précises de la Commission sur les points suivants : les questionnaires que nous avons rendus publics sont-ils toujours en vigueur ? Personne n'a oublié leur contenu : «Connaissez-vous des communistes ? Quel est leur nom ?». Ou encore, pour le questionnaire allemand : «Quelles sont vos activités depuis 1945 ?». Par quel hasard des questionnaires identiques ont-ils été aussi adressés à des chercheurs français du Commissariat à l'énergie atomique se rendant en république

fédérale d'Allemagne pour leur travail ? Qui est responsable de l'envoi de ce questionnaire et qui est responsable du fonctionnement du bureau de sécurité ? Et puis, la question principale : Combien y a-t-il aujourd'hui de fonctionnaires soumis à ces enquêtes ? On nous a parlé tantôt de 350, tantôt de 450, une fois de 800... Où est la vérité ?

A toutes ces questions il est nécessaire de répondre sans faux-fuyant. Nos inquiétudes sont d'autant plus fondées que de telles pratiques témoignent bien du danger d'extension à toute l'Europe des atteintes graves à la liberté individuelle que constituent les interdits professionnels ouest-allemands. Certains, dans cette Assemblée, les justifient, malheureusement ; c'est ainsi que l'orateur s'exprimant au nom du groupe socialiste a affirmé, lors du débat du 16 décembre dernier, que l'appartenance à un parti extrémiste pouvait conduire à des activités d'une autre nature, sous-entendant « l'espionnage ». C'est la suspicion a priori contre tous les progressistes, la justification de la délation, de la chasse aux sorcières, de toutes sortes de restrictions à la démocratie. C'est pourquoi, tout en condamnant catégoriquement, vigoureusement, le terrorisme, nous voyons avec inquiétude — comme le débat lors de notre dernière période de session l'a révélé — où peuvent mener de telles pratiques dans l'espace que l'on a appelé, ou que l'on appelle l'espace judiciaire européen et que le porte-parole du R.P.R. illustre en déclarant qu'il fallait aller plus loin que la coopération et la solidarité entre les polices, que l'Europe « est un tout qui ne doit pas avoir de frontières » et que le terrorisme devrait pouvoir être combattu partout par-delà les frontières, qui seraient, dans ce cas, tout à fait artificielles.

De telles déclarations montrent bien ce que certains veulent faire en appliquant concrètement l'idée de l'espace judiciaire européen, lancée par le président Giscard d'Estaing et reprise par le dernier Conseil européen : sous couvert de défense de la démocratie, c'est la démocratie que l'on grignote ainsi, insidieusement. Or, ce grignotage, que la Commission justifie en suspectant a priori la loyauté de ses fonctionnaires, le rapport qui nous est soumis aujourd'hui propose tout simplement de l'entériner ; on admet le principe même des questionnaires : il suffirait de les harmoniser pour que tout soit convenable ; c'est d'ailleurs pourquoi M. Bordu a déposé un amendement demandant, à l'instar des syndicats de fonctionnaires, la destruction des dossiers, la suppression de l'usage des questionnaires dits « de sécurité ». C'est pourquoi aussi nous ne saurions cautionner le projet de résolution si cet amendement n'était pas adopté. Dans cette grave affaire, les gouvernements des Etats membres — car ce sont eux effectivement qui établissent ces questionnaires de sécurité — et la Commission européenne portent, à notre avis, une lourde responsabilité. La Commission, est en effet gardienne du Traité, donc du respect du statut des fonctionnaires, et il est indispensable d'en appliquer strictement les dispositions garantissant les droits et les libertés des fonctionnaires. Il faut que chaque fonctionnaire européen, mais aussi chaque citoyen de la Communauté, soit assuré qu'il ne sera jamais inquiété pour ses opinions politiques, religieuses ou philosophiques. C'est là, à notre avis, la meilleure garantie, la seule garantie de la loyauté des fonctionnaires. Pour notre pays,

pour les institutions européennes, nous voulons des fonctionnaires majeurs, responsables et libres de leurs opinions.

Au nom de la liberté et de la démocratie en Europe, nous demandons le respect du statut des fonctionnaires européens, la cessation immédiate de l'utilisation des questionnaires, la destruction des dossiers confidentiels et de ces questionnaires ; nous, communistes français, qui sommes partisans d'une Europe de progrès social et économique, de paix et de liberté, nous voulons défendre, renforcer, élargir la démocratie en Europe et au sein même des institutions européen-

nes. Nous combattons tout pas en avant vers l'Europe de la police et de l'autoritarisme. De ce chemin, rien ni personne ne nous fera dévier. Où que ce soit, nous nous opposons et nous nous opposerons à toute atteinte aux libertés. Nous voulons passionnément la liberté pour notre peuple ; c'est pourquoi nous la voulons aussi pour tous les peuples, et nous la voulons pour tous les citoyens qui doivent être libres d'exercer leur profession. Les enquêtes de sécurité sont contraires à la liberté d'opinion et d'expression ; il serait regrettable, pour le moins, que notre Assemblée ne les condamnât pas avec vigueur. ■

2 LES INTERDICTIONS PROFESSIONNELLES EN RFA

DOCUMENT 1

Déclaration commune du Chancelier fédéral et des chefs de gouvernement des Länder

(extraits) 28 janvier 1972

Texte qui autorise les interdictions.

Le chancelier fédéral et les chefs de gouvernement des Länder ont adopté des principes fondamentaux concernant l'appartenance des fonctionnaires à des organisations extrémistes.

D'après les lois de la Fédération et des Länder sur le statut des fonctionnaires et d'après les dispositions correspondantes concernant les employés et les travailleurs, tous les agents de la fonction publique sont tenus d'adhérer à l'ordre fondamental libéral et démocratique, au sens de la Loi fondamentale, et de le protéger. Des menées hostiles à la Constitution représentent une violation de cet engagement. L'appartenance d'agents de la fonction publique à des partis ou organisations qui luttent contre l'ordre constitutionnel, ou le soutien apporté à de tels partis ou organisations conduiront en règle générale à un conflit de loyauté. Si cela mène à un manquement au devoir, il faudra, en chaque cas particulier, décider quelles mesures l'autorité hiérarchique devra prendre.

L'admission dans la fonction publique

suppose, selon les dispositions précitées, que le candidat garantisse qu'il va s'engager en tout temps à être fidèle à l'ordre fondamental, libéral et démocratique, au sens de la Loi fondamentale. S'il existe des doutes à cet égard, ceux-ci justifient en général le refus de la candidature. ■

DOCUMENT 2

Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par, l'ONU

(10 décembre 1948) Extrait

Article 2 :

Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamées dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

de plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou territoire qu'il soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté. ■

DOCUMENT 3

Appel contre les interdictions professionnelles en R.F.A. et à Berlin-Ouest adopté par la rencontre des Partis communistes des pays d'Europe capitaliste

Strasbourg, le 7 juillet 1976.

Les Partis communistes des pays d'Europe capitaliste réunis le 7 juillet 1976 à Strasbourg condamnent comme des atteintes intolérables aux libertés les «interdictions professionnelles» dont sont victimes des citoyens en RFA, en premier lieu des communistes, mais aussi des syndicalistes, des sociaux-démocrates, des progressistes, des pacifistes.

Dans l'ensemble des Länder de la RFA, des centaines de milliers d'enquêtes policières ont été menées, des centaines d'interdictions professionnelles ont été recensées, tandis que des milliers de dossiers sont en instance. Ces pratiques antidémocratiques ont été illégalement étendues à Berlin-Ouest.

Au moment où, face à la crise, grandissent les aspirations des peuples au progrès social, à l'élargissement de leurs droits démocratiques et à la paix, le grand capital tend à s'en prendre aux libertés essentielles. Il veut ainsi faire barrage à ces aspirations. Les pratiques antidémocratiques en RFA constituent un précédent et un point d'appui pour des attaques contre les libertés dans d'autres pays de l'Europe capitaliste.

C'est pourquoi l'action de l'opinion publique contre les *Berufsverbote* est une lutte pour les libertés individuelles et collectives partout.

L'action menée par les démocrates en RFA et à Berlin-Ouest et la solidarité qui se déploie largement dans nos pays ont imposé de premiers reculs. Il est possible, il est nécessaire d'aller plus loin.

Nous ne sommes animés d'aucun sentiment d'hostilité envers le peuple d'Allemagne fédérale. Au contraire, ce mouvement de solidarité internationale entend être un soutien à toutes les forces démocratiques qui, en RFA et à Berlin-Ouest, s'élèvent contre des actes qui violent aussi bien la Déclaration universelle et la Convention européenne des droits de l'homme que la Loi fondamentale de la RFA et la Constitution de Berlin-Ouest.

Les Partis communistes, qui luttent pour la liberté d'expression et de pensée, appellent tous les démocrates, quelles que soient leurs conceptions politiques, philosophiques ou religieuses, à s'unir et à agir pour soutenir les démocrates de RFA et de Berlin-Ouest et exiger avec eux que toutes les mesures d'interdictions professionnelles soient rapportées, que les textes en vertu desquels ces mesures sont prises soient abrogés, que tous ceux et celles qui en sont victimes soient réintégrés dans leurs droits. ■



CHRISTINE FISCHER-
DEFOY, KASSEL
BERUFSVERBOT ALS
LEHRERIN SEIT
1.8.1975

3 LES PROJETS D'ESPACE JUDICIAIRE EUROPÉEN

DOCUMENT 4

Les parlementaires communistes ont soulevé à de multiples reprises et sous des formes diverses, cette grave question au Parlement européen. C'est ainsi que pour n'en donner qu'un seul exemple, le 24 février 1975, Messieurs ANSART et AMENDOLA interpellaient en ces termes la Commission de Bruxelles

«En République fédérale d'Allemagne, des libertés essentielles, en particulier celle d'exercer la profession de son choix, sont refusées à de nombreux citoyens.

Cette atteinte capitale aux droits de l'homme est l'objet d'une légitime indignation non seulement en RFA, comme le prouve l'appel de l'Association démocratique des chercheurs scientifiques, signé entre autres par des professeurs des Universités de Brême, Marbourg, Tubingen, Munster, Bielefeld etc... mais de l'ensemble de l'opinion démocratique mondiale.

Face à cette situation dont l'aggravation est inquiétante, la Commission est-elle en mesure de préciser :

1) Au moment où elle s'inquiète de l'égalité d'accès des femmes à la profession, si elle entend également intervenir dans les cas de licenciement pour délit d'opinion comme par exemple pour Ingrid Schome, 40 ans, licenciée après quinze ans d'exercice d'assistante de microscopie électronique dans les Universités de Bonn, Munich et l'Institut Max Planck, malgré l'attestation élogieuse du Prix Nobel Lynen, sous le seul prétexte d'être membre du D.K.P. (qui est légal) ?

2) A l'instant où la Commission fait des efforts pour la libre installation des médecins à l'intérieur de la CEE, si elle entend réagir fermement au fait que Karl Reiner Fabig s'est vu refusé un poste de médecin scolaire à Norderstadt sous prétexte de son appartenance au DKP ?

La Commission estime-t-elle que de telles atteintes aux libertés soient compatibles avec l'esprit et la lettre des Traités ? En conséquence et au moment où elle déploie tant de zèle par ailleurs à la libre circulation des idées et des personnes, quelles sont les initiatives qu'elle entend prendre pour mettre un terme à ces «interdictions de la profession» ?».

DOCUMENT 1

Contre l'Europe de la police

Déclaration de Gustave ANSART en décembre 1977

«Le respect des droits de l'homme, ce n'est pas seulement des déclarations, aussi solennelle fussent-elles, ce doit être aussi la condamnation absolue de toutes les pratiques contraires aux libertés.

Il n'est pas admissible que plusieurs centaines de fonctionnaires européens doivent répondre à un questionnaire qui porte notamment sur leurs opinions politiques et qui n'hésite pas à utiliser la délation et à la provoquer...

Or, incontestablement, ces enquêtes se poursuivent aujourd'hui.

Certains les justifient par la nécessité de vérifier la «loyauté» des fonctionnaires européens. Poser cette question, c'est ouvrir la porte à la discrimination politique, au délit d'opinion. Au nom de quels principes, un communiste, ou un homme de gauche, un défenseur des libertés, un défenseur de la paix, ne seraient-ils pas aptes, au même titre que leurs collègues, à traiter de dossiers dits «confidentiels», dès lors que seraient reconnues leurs compétences professionnelles ?

Pour la France comme pour les institutions européennes, les communistes veulent des fonctionnaires majeurs, responsables, libres de leurs opinions.

C'est la conception même de la démocratie en Europe, une démocratie qui doit être pluraliste, respectueuse des idées de chacun, qui est en cause ici».

L'Europe des atteintes aux libertés

«De nombreux événements récents montrent une conjugaison répétée d'attaques contre les libertés dans les différents pays du Marché commun :

En République fédérale d'Allemagne, où des fonctionnaires sont toujours chassés de leur emploi pour leurs opinions politiques en vertu des trop fameux «Berufsverbote», et où des actes terroristes — que nous condamnons sans réserve — servent de justification à une restriction sans précédent des droits démocratiques, aux atteintes aux droits de la défense, à l'institutionnalisation de la délation».

Giscard aux ordres de Schmidt ?

«En France, où l'extradition par le gouvernement de l'avocat Klaus Croissant, à la demande du chancelier Schmidt, soulève l'indignation.

On peut désapprouver les opinions de M^r Croissant — et tel est bien notre cas — sans équivoque.

Mais, parce que la liberté ne se divise pas, nous voulons aussi protester solennellement contre l'extradition par le gouvernement français de M^r Klaus Croissant. Il s'agit là d'une atteinte particulièrement grave aux libertés, à la liberté de la défense et au droit d'asile politique.

En France, où les fonctionnaires de certains ministères sont mis en fiches et où les droits syndicaux sont fréquemment violés. Et au niveau européen aussi, quand une convention contre le terrorisme fait litière du droit d'asile. C'est d'ailleurs pourquoi les députés communistes s'opposent en France à sa ratification. C'est aussi pourquoi les communistes français, à l'Assemblée européenne ou ailleurs, ne sauraient cautionner aucune mesure visant à la coordination de l'action policière et de la répression dans la CEE. Est-ce une Europe de la police qu'on propose aux peuples ?

Il faut le redire solennellement : nous nous opposons et nous nous opposerons toujours à toute atteinte aux libertés, où qu'elle se produise. Nous, nous n'avons pas peur de plus de démocratie. Au contraire, nous voulons passionnément la liberté pour notre peuple. C'est pourquoi nous la voulons pour tous les peuples.

Nous sommes partisans d'une Europe de progrès social et économique, de paix, de liberté et de démocratie».

DOCUMENT 2

Explication de vote de Gustave Ansart dans le débat sur le terrorisme

à l'Assemblée européenne — avril 1978

Notre condamnation du terrorisme est sans équivoque et nous adressons à nouveau nos sentiments de solidarité aux forces démocratiques italiennes ainsi qu'au parti communiste italien engagés dans un difficile combat contre le terrorisme et pour la démo-

cratie. Nous condamnons ces attaques criminelles, qui n'ont rien à voir avec la confrontation des idées, ni avec la défense du peuple, de ses droits et de ses aspirations politiques. Mais cette lutte contre le terrorisme ne peut en aucun cas, sous aucun prétexte, et en quelque pays que ce soit, être utilisée pour résuire les libertés individuelles ou collectives, pour porter atteinte aux prérogatives de notre Assemblée nationale, aux garanties prévues par notre Constitution, en France notamment, sur la dépendance de la justice.

De ce point de vue, rejoignant en cela notre collègue Joxe, nous estimons inquiétant l'article 5 de la résolution qui nous est proposée, article qui ne saurait obtenir notre approbation. C'est pourquoi, nous avons proposé à nos collègues des autres groupes que l'article 5 soit modifié et rédigé de la manière suivante : « demande au Conseil des Communautés, aux gouvernements des Etats membres et aux institutions européennes de mener la lutte contre le terrorisme en renforçant les droits démocratiques dans le respect des libertés, de l'indépendance de la justice et des garanties prévues par chaque Constitution ».

Nous ne voulons pas nous engager dans la réalisation de ce réseau de polices « efficace, rapide et sûr », tel que le prévoit l'article 5. L'article 5 met en cause l'avenir et rappelle par trop l'espace judiciaire européen proposé par M. Giscard d'Estaing à propos duquel, d'ailleurs, notre Assemblée nationale n'a pas délibéré et avec lequel, nous, nous ne sommes pas d'accord.

Je regrette que nos propositions n'aient pas été retenues ; par conséquent, mes amis français et moi-même, décidons de nous abstenir, cette abstention signifiant notre rejet et notre réprobation du terrorisme, accompagnés de l'exigence du strict respect des libertés des droits démocratiques, de l'indépendance de la justice prévues par notre Constitution ; nous estimons d'ailleurs que l'un et l'autre sont parfaitement compatibles. ■

DOCUMENT 3

A propos du sommet de Copenhague :

Gérard BORDU, Vice-Président du Parlement européen, déclarait à la session d'avril 1978 :

(...) Le Conseil européen a également dis-

cuté des problèmes propres au terrorisme. Nous avons, et de façon très officielle, condamné avec sévérité les terroristes, dont les actions font par ailleurs le jeu des forces hostiles aux libertés individuelles et collectives. Nous renouvelons ici l'assurance de notre solidarité aux forces démocratiques qui, en Italie, luttent contre ces pratiques criminelles. Nous redisons notre émotion et notre indignation devant l'enlèvement de M. Aldo Moro. Je dois toutefois faire remarquer que les incidents auxquels donne lieu en ce moment en République fédérale d'Allemagne l'affaire Klaus Croissant, les atteintes portées à l'exercice de la justice et à son indépendance, l'humiliation infligée aux avocats de la défense, suspectés a priori, sont de nature à inquiéter ceux qui n'acceptent pas que la lutte contre le terrorisme serve de prétexte pour réduire la démocratie et les libertés démocratiques. C'est dans le peuple et son soutien, c'est dans le renforcement démocratique de chaque Etat que réside le succès de la lutte contre le terrorisme et ses causes économiques, sociales et politiques. ■

DOCUMENT 4

Réflexions sur le terrorisme

Article de Maurice GOLDRING dans « France Nouvelle », l'hebdomadaire central du Parti communiste français 31 octobre 1977

Ainsi le chancelier Schmidt a sauvé la civilisation occidentale. En donnant à ses troupes valeureuses le signal de l'assaut, il a mis en déroute l'inflation, le chômage, la pollution, les interdits professionnels, le banditisme, les scandales financiers, la pornographie et la révolution. Aux jeunes qui se détournaient des valeurs agonisantes de la société libérale, il offre l'exaltante perspective de s'engager dans les sections spéciales. Et comme les places sont limitées ils pourront en substituer soulever leur téléphone et signaler à la police leur dangereux voisin aux cheveux longs qui se plaint d'avoir été licencié.

Le plus difficile

Les communistes condamnent le terrorisme. Ils refusent d'édulcorer cette condamnation en se laissant entraîner dans une discussion abstraite sur le terrorisme hors du

temps et de l'espace. L'histoire lointaine ou récente fournit de nombreux exemples où les formes d'action « terroristes » ont été largement acceptées. Mais nous ne sommes pas en territoire occupé, engagés dans une guerre de résistance. Les pouvoirs en place ne sont pas le résultat d'un coup d'Etat ou de la terreur policière. L'hostilité au terrorisme est fondée sur cette réalité, sur le fait que le mouvement ouvrier et démocratique a réussi à maintenir de multiples formes d'intervention des masses, et qu'il n'est pas prêt à les abandonner pour se replier dans les casemates du désespoir.

N'oublions pas ce qui est premier dans les réactions populaires. Séquestrer, torturer, assassiner sont des méthodes profondément étrangères aux luttes démocratiques. Cette réaction première, qui n'est pas directement « politique », les communistes la ressentent comme les autres femmes et les autres hommes.

Les forces qui luttent pour de véritables changements savent que c'est le système qu'il faut changer. Les attaques contre les représentants de ce système, leur suppression physique apparaissent dérisoires. Comme s'il suffisait de changer de patron, ou de ministre, ou de président... En ce sens, le kidnapping d'un « représentant du capital » est une des manifestations du réformisme, marqué par le mépris ou la crainte de l'action de masse. Elle en est une forme concentrée, accélérée, donc explosive. Malgré le caractère terrible du sacrifice suprême, rien ne m'empêchera d'écrire que le plus difficile est d'entraîner des millions d'hommes au combat conscient.

Le terrorisme est d'une logique implacable. Un beau matin, le mal de vivre qui étouffe se transforme en conscience aiguë de la révolte nécessaire. Ce passage est vécu comme une révélation, une illumination. Plus l'expérience est brusque, plus celui qui la subit se demande pourquoi les autres n'ont pas « compris » aussi vite. Lorsque j'explique aux étudiants les mécanismes de la famine en Irlande au 19^e siècle, certains d'entre eux, régulièrement, se dressent avec colère : « Comment ont-ils pu accepter et subir sans révolte ? » La transparence de l'histoire permet ainsi d'oublier l'opacité de la lutte des classes.

Tout le monde est « terrorisé »

Si les masses sont amorphes et qu'un petit nombre seulement « comprend », c'est que ce petit nombre fait partie d'une élite touchée par la grâce révolutionnaire. Il appartient à cette élite de « réveiller » les masses amorphes

par des gestes spectaculaires, au besoin le sacrifice suprême. De même que le Messie prend en charge tous les péchés du monde, l'acte rédempteur vise à remplacer par son intensité l'action des masses populaires. Plus l'isolement politique de cette « élite » est grand, plus les charges de dynamite sont fortes. Pour prêcher dans le désert, il faut une voix qui porte loin.

Tout le monde est terrorisé

Lorsqu'une action de ce type se déclenche, qu'elle envahit les moyens d'information, l'opinion publique ressent, consciemment ou inconsciemment, qu'elle est bousculée, que des gens à qui elle n'a jamais délégué sa volonté lui imposent un choix. Il se crée une situation où tout le monde est « terrorisé ». Encore une fois, cette logique est imposée par l'isolement politique de celui qui « a raison » seul contre tous. La majorité a tort, il faut donc lui faire entrer des idées dans la tête à coups de bâton. C'est pourquoi les comparaisons avec la résistance sont abusives. Le terrorisme était alors du côté de l'occupant, c'est lui qui prenait des populations civiles en otage. Les actions armées de la résistance s'inscrivaient dans une stratégie aux objectifs politiques.

Ces activités ne sont pas des accidents. Elles en disent toujours long sur l'état politique d'une société. L'indignation vertueuse des dirigeants réactionnaires devant les assassinats, les kidnappings, les prises d'otages, n'est pas feinte. Ils ne reconnaissent pas les monstres qu'ils ont engendrés. Ainsi le sypilitique découvre avec horreur ses pustules.

La guerre des tranchées

Pourtant ces monstres leur reviennent de droit. Ils sont les enfants dévoyés d'une conception de l'histoire qui refuse la parole aux peuples, aux classes sociales, et ne retient que les destins exceptionnels. L'histoire est la ligne la plus courte qui relie Vercingétorix à Joffre en passant par Jeanne d'Arc et Bara et Viala dont le sort nous fait envie. Aujourd'hui, cette conception a considérablement reculé. Mais si l'histoire commence enfin à s'écrire au pluriel, l'actualité se conjugue plus que jamais au singulier. L'opinion publique a été nourrie des actes de l'Armée de libération symbionèse, des portraits de Patricia Hearst, mais ignorait à peu près totalement les grandes grèves des ouvriers agricoles de Californie, des mineurs du Kentucky, qui se menaient pourtant aux mêmes dates. Pour mettre la révolution en cage, rien



de plus efficace que de confisquer la colère des masses au profit des cris individuels.

Lorsque l'action pour les droits civiques s'est développée en Irlande du Nord, elle était action politique. Demander l'égalité des droits du citoyen, le suffrage universel, le retrait des mesures discriminatoires à l'égard des catholiques, dans le domaine du logement, du travail, de la direction des affaires locales et régionales, l'abolition des brigades de répression (B. Specials), tels étaient les éléments d'une plate-forme politique forte. Forte parce qu'elle réclamait « simplement » l'application des principes élémentaires d'une société démocratique. Pour les Orangistes et le gouvernement britannique, il était impossible de résister en se plaçant sur le même terrain. Ils ne pouvaient justifier ni à leur yeux ni devant l'opinion publique internationale, le maintien d'un pouvoir fondé sur la discrimination. Leur seule réponse possible pour tenter d'éviter l'écroulement de leur système de domination était de créer un autre terrain politique. Il leur fallait montrer que la défense des droits civiques n'était qu'une couverture dissimulant une agression contre le système libéral, un complot contre les libertés. Il leur fallait montrer que les manifestations de 1968 étaient la poursuite de la guerre anglo-irlandaise de 1019. Le moyen pour cela était d'obtenir une riposte armée aux attaques contre les communautés catholiques. La réaction de l'Ira dépassa les espérances. Elle décida de faire la guerre que le peuple irlandais « aurait dû » mener, et de la faire à sa place. Elle rendit « coup pour coup » ce qui était précisément ce qu'on attendait d'elle. Et l'Irlande du Nord s'est installée dans une guerre de tranchées.

En essayant d'enfermer les révoltes dans le ghetto du terrorisme, les gouvernements tentent de déconsidérer les actions de masse en les assimilant à des actes terroristes. Ils peuvent ainsi, lorsque l'assimilation se réalise, accroître leur arsenal répressif contre toutes les formes d'intervention politique. Ils réussissent à faire accepter, voire réclamer par l'opinion publique, des mesures répressives.

Et demain ?

De tous côtés on nous presse, soit de céder du terrain sur notre condamnation du terrorisme, soit de pousser cette condamnation jusqu'à l'approbation des mesures antidémocratiques qu'il provoque. Et pourquoi pas approuver les assassinats dans les cellules de prison ? Eh bien, ni l'un ni l'autre. Les communistes se prononcent résolument pour l'intervention démocratique des masses populaires dans les formes qu'elles ont elles-mêmes décidées. Ils savent que tout ce qui contribue à bloquer et à restreindre cette intervention démocratique secrète fatalement des révoltes désespérées. Répondre au terrorisme individuel par le terrorisme d'Etat, c'est jeter de l'huile sur le feu. La démocratie est la seule réponse efficace, aujourd'hui, et demain.

Et demain. Que feriez-vous devant de tels actes de violence si vous partagiez les responsabilités du pouvoir ? Ne seriez-vous pas contraints d'agir de la même manière ? Ceux qui se posent la question font du terrorisme un problème technique. Il est évident qu'une politique nouvelle ne supprimera pas comme par enchantement toutes les provocations, toutes les agressions. Une politique nouvelle devrait assumer tout l'héritage sans faire de tri, la crise, la délinquance, en vrac. C'est précisément la responsabilité que nous revendiquons. La prolongation de la situation actuelle ou un replâtrage illusoire verrait s'aggraver toutes les difficultés. C'est pourquoi il est urgent de changer, de changer vraiment. La démocratie, qui assurera la participation effective des citoyens, fera reculer des colères d'impuissance parce que l'impuissance fera place aux possibilités réelles d'intervention. Nous n'entrerons pas dans l'union sacrée contre le terrorisme, car la seule union qui vaille est celle qui nous débarrassera des fabricants de pustules. Pour empêcher que les gens se tapent la tête contre les murs, il n'y a que deux solutions : couper la tête ou détruire les murs. A vos pioches, camarades ! ■

4 LA DÉFENSE DES DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX



Comment évoquer les droits de l'homme en passant sous silence l'existence dans la Communauté de plus de 7 millions de chômeurs, privés du droit au travail, inscrit pourtant dans la Constitution de certains pays membres comme un droit fondamental.

Il en est de même pour le droit à la sécurité du travail, le droit au logement, le droit à des soins médicaux de qualité.

Plus de 30 interventions ont été consacrées à ces problèmes par les 4 parlementaires communistes français.

Le Marché Commun porte en effet une lourde responsabilité dans les atteintes à ces droits fondamentaux économiques et sociaux que les communistes défendent avec vigueur.

Gérard Bordu, Vice-Président communiste du Parlement européen, fait le point sur cette question dans son intervention du 12 octobre 1976 :

DOCUMENT 1

Nous soulignerons simplement que, comme l'indique le rapport de la Commission, «il n'y a pas de démocratie sans la reconnaissance de la sauvegarde des droits de l'homme et sans la garantie des libertés des citoyens», ajoutant encore : «cela doit valoir pour les pays de la Communauté, même lorsque ceux-ci disposent de législations particulières».

A propos de ces droits fondamentaux en matière économique et sociale, la Commission tente de dresser le bilan de son activité en cette matière. Nous trouvons dans ce bilan un programme d'action pour les travailleurs migrants. En réalité, il faut constater que ces travailleurs ont été les premières victimes de la pression dans certains pays de la Communauté. La directive du Conseil sur l'égalité des rémunérations des travailleurs masculins et féminins comme la proposition de directive pour réaliser l'égalité des hommes et des femmes en matière d'emplois, de formation et de promotion professionnelles n'ont pas eu, non plus, de résultats brillants.

M'en tenant à ces aspects, je dirai que cela montre que les droits théoriques reconnus

sont faibles et que la réalité est plus faible encore. Nous ne pouvons juger que sur les actes et les résultats. Or, il faut remarquer que la lettre du traité de Rome est totalement contredite par la réalité économique et sociale dans la Communauté.

S'il est bon de parler de l'enveloppe des droits fondamentaux, encore faut-il mettre quelque chose dans cette enveloppe. «Les droits», cela ne veut rien dire. Comment ne pas voir, par exemple, la contradiction entre la proclamation par la Commission de la liberté d'établissement ou de la libre entreprise, et le rôle joué par les multinationales, les faillites de petites et moyennes entreprises ? Comment ne pas voir, par exemple, que la Banque européenne d'investissement a accordé en 1975 5 milliards de F de prêts, dont 1 % seulement aux petites et moyennes entreprises ?

Contradiction encore entre les proclamations relatives au chômage et l'appui donné par cette Commission au Plan Barre en France. Et que dire des plans économiques à moyen terme de la Commission, qui prévoient un volant de chômage de 3 % et favorisent un redéploiement générateur de chômage ?

Il y a aussi une contradiction entre le droit à vivre sur sa terre pour le paysan et les expropriations ou les faillites de centaines de

millions d'exploitations agricoles familiales depuis la naissance du Marché commun. Ainsi, 4 milliards ont été demandés sur le FEOGA par le groupe communiste français pour sauver des centaines de milliers d'exploitants agricoles en France.

Enfin, il y a une contradiction entre le droit à la qualité de la vie ou à diverses prestations, comme le logement, proclamé par décision du 24 juillet 1974 et l'orientation donnée pour les budgets des membres de la Communauté, où sont recommandées police des revenus, réduction des équipements collectifs et attaque contre les systèmes de Sécurité Sociale.

Ces droits fondamentaux de chacun doivent être protégés, il est vrai, de façon concrète. C'est pourquoi le parti communiste français notamment, et avec lui d'autres, prévoient les conditions concrètes de cette protection.

Notre parti l'a fait dans un projet de déclaration des libertés soumis à la discussion du peuple de France en juin 1975 sur la base de 89 articles, dont 33 consacrés aux droits économiques et sociaux.

Je rappelle qu'après cette décision, une commission parlementaire a été créée pour auditionner les intéressés, personnalités et représentants d'organisations, sur ce problème des libertés.

On lit, par exemple, à l'article 19 de cette déclaration, concernant l'emploi qui prend un relief particulier aujourd'hui :

«Le droit au travail est un droit fondamental. Les pouvoirs publics ont le devoir de le garantir en prenant les mesures nécessaires pour faire disparaître le chômage total ou partiel et le sous-emploi, et pour qu'aucun licenciement ne puisse intervenir sans reclassement préalable par l'entreprise intéressée ou par l'Etat. Ils assurent seuls le placement des demandeurs d'emplois.»

On y trouve également des mesures concernant le lock-out, les conditions de rémunération des travailleurs, les droits syndicaux et politiques des salariés dans les entreprises, le droit à l'information dans l'entreprise, l'activité syndicale, le droit de grève, le fonctionnement des comités d'entreprise, la Sécurité Sociale, la protection de la santé, de la jeunesse, de la famille, des personnes âgées et des handicapés physiques.

Là encore, ce sont des droits fondamentaux qu'il faut reconnaître au monde du travail.

Concernant le droit au logement, l'article 44 dispose :

«Le droit au logement est un droit fondamental. Il est garanti par une protection générale des droits des locataires et la constitution d'un secteur suffisant de logements sociaux.»

L'article 46 s'attache à la propriété privée, qui est aussi un droit fondamental :

«La propriété privée est garantie. Nul ne peut en être dépouillé arbitrairement. Toute personne a le droit d'accéder à la propriété par le travail et l'épargne. Les pouvoirs publics garantissent une rémunération équitable et la stabilité du pouvoir d'achat de l'épargne.»

Là encore il s'agit d'un droit fondamental.

En fait, nous faisons un certain nombre de considérations que je vais ici résumer en quelques mots.

Nous suggérons de retenir, entre autres, les problèmes du droit à l'emploi, à l'éducation et à la formation professionnelle, à une meilleure rémunération et à de meilleures conditions de travail, le droit à la satisfaction de grands besoins sociaux — logements, santé, culture, équipements collectifs, transports, etc. — le droit à la participation active à la vie sociale dans tous ses aspects, supposants des droits dans le domaine de l'information, de la presse, dans le domaine de la démocratisation de l'entreprise, dans la commune et au niveau de la région.

Telles sont, Monsieur le Président, mes chers collègues, les remarques que nous voulions présenter aujourd'hui sur ces problèmes. Elles nous paraissent importantes et donnent un contenu aux discours qui, jusqu'ici ont mentionné «les droits» mais sans préciser en quoi ils consistent exactement. ■

DOCUMENT 2

Georges Marchais : Ce qui est à l'ordre du jour du combat populaire, c'est la démocratie

XX^e Congrès du PCF (février 1976)

La démocratie économique : il faut que les groupes bancaires et les monopoles industriels, qui déterminent l'activité économique, ne soient plus le bien privé d'une petite caste égoïste, mais la propriété de la nation. Et il faut que les travailleurs participent aux décisions économiques, en particulier à la gestion des entreprises ainsi nationalisées et à la planification.



La démocratie sociale : il faut que les travailleurs, quels qu'ils soient, profitent vraiment du fruit de leur labeur ; que cessent les injustices et les discriminations qui les frappent ; que chacun dispose d'un revenu permettant de vivre dignement, à raison de la quantité et de la qualité du travail fourni ; que tous puissent accéder aux responsabilités, notamment grâce à la garantie pour tous du droit à l'instruction, à la formation la plus élevée.

La démocratie politique : il faut que les citoyens, tous les citoyens puissent véritablement choisir, décider, contrôler, gérer. Et il faut, en particulier, que les travailleurs puissent participer à la direction et à la gestion des affaires du pays à tous les niveaux — dans l'entreprise, dans leur localité, dans la région, et au gouvernement lui-même. Aujourd'hui, il n'y a pas un seul ministre qui soit ou qui ait été un ouvrier.

Cette démocratie tout à la fois économique, sociale et politique, c'est-à-dire une démocratie moderne, est aujourd'hui un besoin vital pour les travailleurs, pour le peuple français. Car elle est le seul moyen de donner à l'économie son dynamisme, son efficacité ; d'apporter aux familles laborieuses le mieux-être ; de rendre à notre pays sa liberté d'initiative mise à mal par des politiciens qui se conduisent en mercantils.

C'est une loi de l'histoire. Dans l'Antiquité, seul un petit nombre d'hommes étaient citoyens ; les esclaves n'avaient aucune part aux affaires de la Cité. Au fur et à mesure des siècles, conformément aux besoins du développement économique et social, une partie croissante de la population a conquis

des droits démocratiques. Aujourd'hui, tous les hommes et les femmes de notre pays sont en principe des citoyens responsables, à part entière, égaux en droits. Mais dans les faits, comment cela se traduit-il ? À intervalles plus ou moins réguliers, ils élisent leurs représentants dans les assemblées politiques que sont l'Assemblée nationale et les assemblées locales — encore le font-ils dans des conditions fort peu démocratiques sur lesquelles je reviendrai. Mais pour le reste ? Eh bien, si ce n'est par la lutte, ils n'ont aucun moyen d'intervenir dans la marche des affaires du pays, aucun moyen de choisir, de contrôler, de gérer. Sauf dans les municipalités communistes qui appliquent le «Contrat communal» dans les limites des contraintes que leur impose l'Etat des monopoles, les habitants d'une ville ou d'un village n'ont aucune possibilité d'intervenir dans les choix qui intéressent directement leur existence quotidienne. C'est un non-sens à une époque où les problèmes complexes de l'urbanisme, des équipements collectifs et du cadre de vie ne peuvent être résolus de façon satisfaisante qu'en tenant compte des besoins formulés, au terme de consultations et de débats, par la population elle-même, et en faisant appel au foisonnement d'initiatives décentralisées. Dans l'entreprise, on ne demande pas son avis au travailleur ; il est traité en appendice de la machine, en pion que l'on déplace sur les plannings patronaux. C'est une mutilation de ses facultés, et c'est aussi un non-sens à une époque où l'essor de l'économie moderne exige le déploiement de l'initiative créatrice de toutes les catégories de travailleurs de l'entreprise. ■

ACTUALITÉS EUROPÉENNES

1. Rencontres avec d'autres partis

DOCUMENT 1

Jacques DENIS
Membre du Comité Central
du PCF au Congrès
du Parti Socialiste Italien

2 avril 1978

Déclaration à l'issue du Congrès.

«C'est très volontiers que le PCF a répondu à l'invitation du PSI d'assister pour la première fois à son Congrès national.

Rien de ce qui concerne les forces démocratiques italiennes ne peut nous laisser indifférents. C'est d'autant plus le cas en cette période particulièrement grave que vit l'Italie et je veux ici rappeler le témoignage de fraternelle solidarité que notre secrétaire général Georges Marchais a adressé à toutes ses forces, à travers le PCI, dès la nouvelle de l'enlèvement criminel de M. Moro.

Ma présence est aussi l'occasion de fortifier des relations établies de longue date entre le PCF et le PSI. Nous sommes plus que jamais soucieux de développer de tels rapports unitaires, par-delà les grandes différences de conceptions politiques et dans le respect mutuel. Pour nous, ce n'est pas une attitude de circonstance et nous sommes convaincus que la coopération et le dialogue ne peuvent qu'être bénéfiques pour chacun.

C'est vrai pour nos relations avec le PSI comme plus généralement avec les Partis socialistes et sociaux-démocrates. Je pense en particulier à nos pays d'Europe occidentale où se posent des problèmes d'intérêt commun face à la crise. Je pense à la possibilité d'actions communes sur des thèmes actuels comme la détente et le désarmement.

J'ai observé le grand intérêt suscité ici par

la situation politique en France au lendemain des élections législatives. Les questions qui m'ont été posées m'ont permis d'exposer les points de vue du PCF et en particulier sa ferme volonté de poursuivre et de développer la stratégie novatrice élaborée en toute responsabilité et en toute indépendance par son XXII^e Congrès et dont est partie intégrante notre politique d'union de la gauche et de large rassemblement populaire, pour aller aux transformations démocratiques profondes et, au-delà, au socialisme dans la liberté dont nous traçons la voie pour la France.

C'est pourquoi, ai-je souligné, il est exclus que soient les commentaires faits ici ou là, que nous renonçons à cette politique.» ■

DOCUMENT 2

Le premier congrès
au grand jour du
parti communiste espagnol

20 avril 1978

Message du PCF remis au Congrès par
Paul LAURENT, membre du Bureau
Politique
du PCF et **Jacques DENIS**, membre du
Comité Central

«C'est avec une profonde joie qu'ont été accueillies chez nous les étapes qui ont jalonné la voie du changement démocratique, l'amnistie, le rétablissement des libertés in-



dividuelles, politiques et syndicales. Aujourd'hui, nous suivons avec attention le processus complexe et original dans lequel votre Parti joue un rôle capital, pour la réconciliation nationale, la satisfaction des aspirations sociales les plus urgentes, la consolidation de la démocratie et la rénovation des institutions.

Nous agissons nous-mêmes, pour la France et dans des conditions différentes des vôtres, pour une marche démocratique au socialisme dans la liberté. Lors de notre XXII^e Congrès, nous avons décidé de faire de la démocratie, de la liberté sous tous ses aspects, à la fois l'instrument de notre combat pour la transformation de la société et la dimension fondamentale du socialisme que nous voulons «aux couleurs de la France».

Depuis de longues années, tous nos efforts ont tendu à créer les conditions du changement dont notre peuple a besoin. Par ses initiatives multiples, le Parti communiste français a été l'artisan constant et loyal de l'union de la gauche autour d'un programme commun, démocratique et transformateur, permettant de sortir de la crise et de surmonter les conséquences désastreuses de la politique du pouvoir sur la vie de la classe ouvrière et de l'ensemble des couches non monopolistes.

Devant les progrès des forces démocratiques, le grand capital s'est employé à briser l'union, à en détacher le Parti socialiste et à affaiblir notre Parti.

Le Parti socialiste s'est montré sensible à ces pressions exercées au plan national comme au plan international. Il a pris la lourde responsabilité de rompre ses engagements de 1972 et de permettre ainsi à la droite de se maintenir au pouvoir.

Il reste que la moitié des Français (en particulier le plus grand nombre des travailleurs) ont clairement exprimé leur soutien à une politique novatrice et avancée comportant à la fois des réformes de structures profondes et la participation des communistes au gouvernement.

Il reste aussi que les efforts convergents, déployés pour faire subir à notre parti un «déclin», ont totalement échoué. Nous poursuivons donc sur cette base et avec confiance notre lutte pour le changement démocratique et inséparablement, notre combat pour l'union : l'union de la gauche, le rassemblement populaire le plus large. Plus que jamais, nous sommes résolus à aller de l'avant dans la politique novatrice tracée par le XXII^e Congrès.

Dans le lieu même où se tient votre congrès, s'est déroulé, il y a un an, une rencontre dont le retentissement fut exceptionnel, entre le secrétaire général de votre Parti, Santiago Carrillo, le secrétaire général du Parti communiste italien, Enrico Berlinguer, et Georges Marchais, secrétaire général de notre Parti. Cette rencontre permit en premier lieu d'exiger, la légalisation du Parti communiste d'Espagne, et d'affirmer la solidarité à toutes les formations démocratiques espagnoles. En même temps, la rencontre de Madrid a mis en évidence la large convergence des réponses que nos partis respectifs apportent aux grands problèmes auxquels ils sont confrontés, réponses élaborées en toute indépendance, en prenant soigneusement en compte la diversité des situations et sans dissimuler nos différences.»

DOCUMENT 3

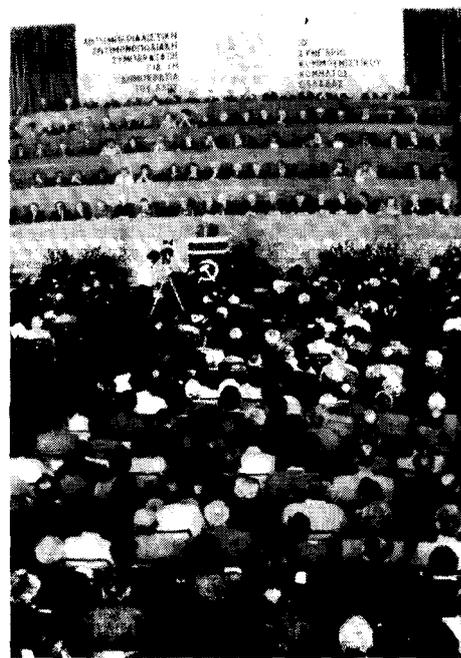
Premier Congrès légal du parti communiste grec depuis 33 ans

8 mai 1978

Claude POPEREN, Membre du Bureau Politique
y a apporté le salut du PCF.

Il y a notamment déclaré :

«Face à la complicité des représentants des puissances d'argent de nos deux pays, nous entendons voir s'affirmer la solidarité des travailleurs. Les différences d'appréciation, voire les divergences existant entre nos partis ne doivent pas faire obstacle à notre coopération. Nous attachons en particulier beaucoup d'importance à notre lutte commune en faveur de la sécurité, de la coopération en Méditerranée, ce qui suppose notamment le respect de la souveraineté et de l'intégrité de la République de Chypre.»



DOCUMENT 4

La démocratie : objectif et moyen

Déclaration commune du PCF et du Parti de gauche-communiste de Suède

Paris, 11 mai 1978

«Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français, et Lars Werner, président du Parti de gauche-communistes de Suède, ont eu des entretiens le 11 mai 1978 à Paris (1).

L'échange d'informations et d'expériences auquel ils ont procédé a fait ressortir que la crise du capitalisme confronte les travailleurs en France et en Suède à de nombreux problèmes analogues. Dans les deux pays, et sous des formes diverses, les masses populaires connaissent un développement du chômage, l'inflation, la remise en cause des conquêtes sociales, une fiscalité qui pèse lourdement sur les revenus modestes, le blocage des salaires. Dans les deux pays, quelques groupes monopolistes décident seuls de l'utilisation d'immenses moyens économiques, en fonction de leurs seuls profits.

Dans cette situation, le Parti communiste français et le Parti de gauche-communiste de Suède défendent, conformément à leur vocation fondamentale, les intérêts immédiats des travailleurs et de toutes les victimes de la crise. Ils montrent en même temps la nécessité impérieuse de réformes démocratiques profondes dans tous les domaines.

Démocratie et liberté

Aujourd'hui, le grand capital porte atteinte aux libertés et s'emploie à priver les travailleurs de toute possibilité d'intervention réelle dans la vie économique et politique de la nation. A l'inverse, pour les deux Par-

tis, démocratie et liberté constituent les clés de l'essor de la société, du progrès social et humain. Elles sont partie intégrante de l'idéal socialiste des deux Partis, pour lesquels le socialisme doit constituer un stade supérieur de la démocratie. Dès aujourd'hui, la défense et l'extension des droits et libertés des travailleurs et de l'ensemble du peuple sont des conditions de la marche démocratique au socialisme.

C'est pourquoi les deux Partis affirment leur volonté de garantir et d'étendre toutes les libertés et droits de l'homme. Ils se prononcent pour la pluralité des partis politiques, pour le respect en tout état de cause du verdict du suffrage universel. Ils considèrent que l'indispensable lutte des idées ne saurait être remplacée par des mesures administratives et répressives. Ils considèrent que l'instauration et le développement du socialisme appellent le consentement populaire le plus large et la participation active et créatrice de tous les citoyens à tous les niveaux de la vie sociale.

Union solide et durable

Les deux Partis œuvrent dans cet esprit, pour aujourd'hui et pour demain, dans la situation propre à chaque pays, à la formation d'un vaste rassemblement populaire largement majoritaire. Ils sont déterminés à tout faire pour réaliser autour de la classe ouvrière — et par delà les différences d'opinion et de croyance — une union solide et durable de toutes les couches sociales victimes du grand capital, de toutes les forces démocratiques.

Ils entendent pour cela poursuivre avec persévérance leur recherche d'une union des forces de gauche, en particulier avec les Partis socialistes, sur la base d'une politique s'en prenant clairement aux privilèges, à l'arbitraire et à la toute-puissance du grand capital et s'engageant résolument sur la voie de réformes démocratiques conformes aux intérêts des masses populaires.

Récusant tout «modèle» de société socialiste et de marche au socialisme, communistes français et suédois proposent aux travailleurs, aux peuples de leurs pays une perspective, des objectifs de lutte et des méthodes d'action qui correspondent strictement aux conditions spécifiques de leurs nations respectives.

Paix, désarmement coopération

La lutte pour le progrès social et la démocratie est inséparable du combat pour la paix. Les deux Partis mènent une action résolue pour l'application de toutes les dispositions de l'acte final de la conférence d'Helsinki par tous les États signataires, et souhaitent que la session spéciale de l'ONU consacrée au désarmement soit marquée par des initiatives concrètes de limitation, puis de réduction de la course aux armements.

Les deux Partis entendent poursuivre et développer avec constance et ouverture d'esprit leurs rapports et, éventuellement, leur coopération avec les diverses forces démocratiques et progressistes d'Europe occidentale.

Indépendance des partis

Le Parti de gauche-communiste de Suède et le Parti communiste français, qui définissent leur politique en toute indépendance, constatent qu'il existe une concordance entre les réponses qu'ils donnent aux grands problèmes qui leur sont posés. Ils se félicitent de l'excellent état de leur relations, fondées, sur l'égalité, le respect mutuel, le refus de toute ingérence et la solidarité. Ils sont résolus à développer encore sur ces bases leur coopération fraternelle. ■

(1) Participaient également à la rencontre, pour le Parti de gauche-communiste de Suède, le camarade Bo Hammar, membre du Bureau politique, et pour le PCF, les camarades Jean Kanapa, membre du Bureau politique, et Gérard Streiff, membre de la section politique extérieure.

DOCUMENT 5

Rencontres PCF - DKP en Allemagne de l'Ouest

Sur invitation du Parti communiste allemand (DKP), une délégation d'études du PCF sur l'activité des communistes dans les entreprises s'est rendue en RFA du 10 au 15 mai. Elle était conduite par Arthur Buchmann, membre du CC et secrétaire fédéral de la Moselle. Au cours de son séjour, elle a eu des entretiens avec Werner Cieslak, membre du Présidium, et d'autres dirigeants.

La délégation a rencontré, en Sarre, les responsables des cellules d'entreprise qui lui ont exposé les problèmes de la sidérurgie sarroise : dans ce Land, qui enregistre le taux de chômage le plus élevé de la RFA (10,8 % de la population active), la multinationale luxembourgeoise ARBED a racheté, avec le soutien de Bonn, les aciéries et envisage de supprimer quelque 13 000 emplois.

Au cours de toutes ces rencontres, la délégation a eu l'occasion de mieux connaître le rôle des communistes ouest-allemands dans les luttes menées contre les suppressions d'emploi et elle a pu constater que dans ces luttes, les travailleurs ouest-allemands rencontrent les mêmes difficultés de la part du gouvernement social-démocrate que les travailleurs français de la part de Giscard-Barre.

La délégation a participé, à Dortmund, au festival de la jeunesse qui a rassemblé les 13 et 14 mai plus de 100 000 jeunes autour de la SDAJ (jeunesse communiste) et du MSB Spartakus (étudiants communistes). ■

DOCUMENT 6

Rencontre du PC du Mexique et du PCF

22 mai 1978. Mexico

Déclaration commune de G. MARCHAIS et d'Arnoldo Martinez VERDUGO

Le séjour au Mexique de Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français, à l'invitation d'Arnoldo Martinez Verdugo, secrétaire général du Parti communiste mexicain, a constitué une importante contribution au développement de la coopération fraternelle entre le Parti communiste français et le Parti communiste mexicain.

Georges Marchais était accompagné de Jean Kanapa, membre du Bureau politique et responsable de la section de politique extérieure du Comité central du Parti communiste français, et de Georges Fournial, membre de cette section. Des échanges de vues ont eu lieu entre Georges Marchais et Arnoldo Martinez Verdugo, ainsi que des entretiens entre la délégation du Parti communiste français et la commission exécutive du Comité central du Parti communiste mexicain.

Les événements au Mexique et en France

Ces entretiens ont porté sur les récents événements et les perspectives ouvertes dans chacun de leurs pays. Au nom de la direction du Parti communiste français, Georges Marchais a félicité le Parti communiste mexicain pour avoir obtenu ses droits électoraux, ce qui crée de meilleures conditions pour les communistes de ce pays et pour tout le peuple mexicain dans leur lutte pour la démocratie et pour le progrès de la vie politique au Mexique.

De son côté, Arnoldo Martinez Verdugo a exprimé au Parti communiste français la compréhension des communistes mexicains pour l'action qu'il conduit, à l'avant-garde de la classe ouvrière française, pour une avancée de la démocratie et pour la transformation sociale de son pays.

Les conversations ont permis de constater une ample convergence de vues et ont confirmé la validité de la déclaration faite par les deux partis, à Paris, le 18 novembre

1977, qui a proclamé le choix commun qui anime leur lutte : un changement démocratique des structures économiques et sociales de la société, ouvrant à leurs peuples leurs propres voies originales vers un avenir socialiste.

Un choix démocratique

Les deux partis considèrent que la démocratie est l'exigence majeure de notre temps. Convaincus qu'ils doivent élaborer leur politique en toute indépendance et sans s'en remettre à aucun modèle, ils entendent que la marche au socialisme et l'édification de cette société nouvelle, qu'ils proposent à leurs peuples respectifs, s'identifient à la démocratisation continue de la vie économique, sociale et politique.

C'est pourquoi ils luttent pour le transfert à la nation des grands moyens de production et d'échange, aujourd'hui accaparés par les groupes financiers et industriels privés ; pour une planification démocratique, la participation effective des travailleurs à la gestion des entreprises, et le rejet de toute intervention bureaucratique. Ils entendent faire en sorte que la petite et moyenne paysannerie, les artisans, les petites et moyennes entreprises industrielles et commerciales voient préserver leur rôle spécifique dans la société socialiste.

Cette transformation des structures de la société, qui permettra de mettre fin aux énormes inégalités sociales actuelles et d'assurer une politique de progrès social continu, suppose l'exercice du pouvoir par ceux qui constituent l'immense majorité de la population, c'est-à-dire les travailleurs, dont la classe ouvrière représente le noyau et la force motrice. Et cela dans le cadre d'une alliance de chacun des partis communistes et des autres partis et forces démocratiques de leurs pays.

C'est pour un socialisme qui sera un stade supérieur de la démocratie et de la liberté que luttent le Parti communiste français et le Parti communiste mexicain. Ce socialisme comporte donc la garantie et le développement de toutes les libertés conquises au cours des siècles par les masses populaires dans chacun des deux pays ; les libertés de pensée et d'expression, de publication, de réunion et d'association, de manifestation, de circulation des personnes dans le pays et à l'étranger ; l'inviolabilité de la vie privée ; les libertés religieuses ; la pleine liberté d'expression des divers courants philosophiques et culturels et le refus de toute philosophie officielle ; le fonctionnement démocratique de l'État ; l'indépendance de la justice, la liberté et l'indépendance des syndicats.

Un changement de cette importance ne saurait être le résultat que de grandes luttes d'un mouvement populaire largement majoritaire entraînant autour de la classe ouvrière toutes les couches sociales victimes de la grande bourgeoisie, par-delà la diversité des opinions et des croyances. Il passe par la lutte pour des institutions démocratiques pleinement représentatives de la volonté populaire, le libre exercice du suffrage universel direct et proportionnel.

Loin de découler de soucis tactiques, le caractère résolument démocratique de la politique du Parti communiste français et du Parti communiste mexicain correspond chez eux à une préoccupation fondamentale : il

est lié à leur analyse des conditions matérielles et historiques de leurs pays respectifs, et aux conclusions qu'ils tirent de l'ensemble de l'expérience internationale, dans ses aspects positifs et dans ses aspects négatifs.

Solidarité avec les peuples d'Amérique latine

La délégation du Parti communiste français et la Commission Exécutive du Comité central du Parti communiste mexicain ont également procédé à un échange de vues et d'informations sur l'évolution des forces de progrès et de paix dans le monde. Ils ont porté une attention particulière à cet égard à l'Amérique latine. Ils ont réitéré leur attachement au principe et à la pratique de la solidarité internationale des partis communistes et de toutes les forces progressistes.

Ils réaffirment leur soutien fraternel à tous les partis communistes et à toutes les forces démocratiques qui, en Amérique latine et aux Caraïbes, mènent dans les conditions les plus diverses le combat contre l'impérialisme et contre leurs classes dirigeantes réactionnaires. Ils expriment en ce sens leur solidarité au peuple de Cuba, qui construit le socialisme, aux peuples qui luttent contre une dictature terroriste, à ceux qui affrontent le tournant à droite d'un gouvernement naguère national et démocratique, à ceux qui exigent d'un gouvernement constitutionnel une démocratie réelle, à tous les peuples du continent avec la fraternité et la même sollicitude.

Pour un nouvel ordre mondial

Les deux partis considèrent que la nécessité d'établir des relations économiques et politiques plus justes et plus stables entre toutes les nations constitue une des grandes questions de notre époque. Ils estiment pour cela indispensable de mener contre la domination impérialiste, contre l'emprise des grands monopoles et des sociétés multinationales, une lutte qui réponde aux exigences d'indépendance, de démocratie, de coopération et de justice. Ils ont convenu de la nécessité de développer leur action aux côtés des autres forces anti-impérialistes dans le monde, pour l'édification d'un nouvel ordre international fondé sur ces principes.

Les rapports avec les États-Unis

Dans des conditions différentes et à des

Georges Marchais avec Arnoldo Martínez Verdugo



degrés divers, la France et le Mexique sont confrontés à la politique dominatrice de l'impérialisme des USA. Le Parti communiste français et le Parti communiste mexicain soulignent qu'ils se prononcent pour l'amitié avec le peuple nord-américain et pour le développement des rapports de coopération entre leurs pays et les États-Unis, étant entendu que ces rapports exigent le refus de toute ingérence, le respect de l'intérêt, de l'indépendance, de la souveraineté et de la dignité nationales. Pour le peuple mexicain, les rapports d'amitié et de coopération avec les États-Unis ne peuvent reposer que sur le respect mutuel, l'avantage réciproque et l'égalité des droits.

Le désarmement

Georges Marchais et Arnoldo Martínez Verdugo s'accordent sur l'importance de la session spéciale de l'ONU consacrée au désarmement, qui s'ouvre le 23 mai. Leurs deux partis, qui portent le plus grand intérêt à ce problème, entendent contribuer à la recherche d'initiatives, à l'action en faveur de négociations et d'accords permettant de limiter et d'arrêter la course aux armements, et d'engager un processus de réduction effective de ceux-ci.

Les rapports entre partis communistes

Les deux secrétaires généraux ont réaffirmé l'importance que le Parti communiste français et le Parti communiste mexicain attachent à l'indépendance de chaque parti communiste dans l'élaboration de sa ligne politique. Ils ont souligné leur opposition à tout type d'ingérence dans les affaires des partis et réaffirmé qu'ils ne reconnaissent ni parti-guide ni centre international ou régional. En même temps, ils ont exprimé leur commune volonté de poursuivre et de développer leurs activités de solidarité internationale.

Dans l'esprit amical et confiant de leurs entretiens, Georges Marchais, Arnoldo Martínez Verdugo, la délégation du Parti communiste français et la Commission exécutive du Parti communiste mexicain sont convenus de continuer et de renforcer la coopération fraternelle du Parti communiste français et du Parti communiste mexicain. ■

DOCUMENT 7

Rencontre PCF - PCI

Communiqué commun - 26 mai 1978

La commission mixte PCF - PCI a tenu vendredi 26 mai à Rome une réunion de travail au siège du centre d'études de politique internationale. A l'ordre du jour : un échange d'opinions et d'informations sur les problèmes européens, et en particulier, la CEE.

Ont participé à la rencontre, du côté français : les camarades Gustave Ansart, Jacques Denis, Alain Chetaille, Daniel Debatisse, Sylvain Dreyfus, Mario Fornari, Pierre Laroche, Paul Lespagnol, Gérard Streiff et André Souquière ; du côté italien, les camarades : Giancarlo Pajetta, Giorgio Napolitano, Carlo Galluzzi, Nilde Iotti, Ugo Pecchioli, Sergio Segre, Romano Ledda, Juliano Pajetta, Sylvano Andriani, Carla Barbarella, Lina Fibbi, Aldo Bonaccini, Franco Calamandrei, Antonio Rubbi, Renato Sandri, Silvio Leonardi, Massimo Bananni, Michele Ingenito, Protogene Veronesi, Roberto Viezzi, Giuseppe Vitale.

Les conversations ont permis un échange d'opinions approfondi et positif sur les positions des deux partis ainsi qu'un échange de vues sur les questions des institutions, de la politique agraire, des relations extérieures de la CEE, sur les caractères internationaux de la crise et sur les problèmes de la politique économique internationale. C'est l'opinion commune que l'élection au suffrage universel du Parlement européen représente un moment important dans la lutte pour permettre aux forces démocratiques et laborieuses d'accroître leur participation et de contribuer à une profonde démocratisation des institutions européennes.

Les deux délégations ont défini un certain nombre de thèmes sur lesquels elles ont convenues de poursuivre leurs réflexions. Une nouvelle réunion de la commission mixte est prévue à Paris à l'automne prochain.

Article de Jacques DENIS membre du Comité central

Une bonne tradition se développe : celle des sessions de la commission mixte PCF - PCI pour l'étude des questions d'intérêt commun. Cette commission a été constituée à l'initiative de Georges Marchais et d'Enrico Berlinguer en mai 1977, lors de l'une des rencontres que les deux dirigeants réalisent régulièrement.

Vendredi dernier, la deuxième réunion de travail de cette commission mixte s'est tenue à Rome, inaugurant en cette occasion les locaux du Centre d'étude de politique internationale récemment créé par le PCI. La pre-

mière session, en octobre dernier à Paris, avait amorcé un travail approfondi, poursuivi depuis au niveau des groupes appropriés sur l'état et les possibilités des rapports franco-italiens.

Cette deuxième réunion a mis à son ordre du jour les problèmes européens, particulièrement ceux de la CEE, y compris la coopération des élus des deux partis dans l'actuelle Assemblée européenne, le Conseil de l'Europe et l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale (UEO). On sait qu'après les élections de mars, la représentation du PCF dans ces organismes vient d'être renforcée.

C'est à un très ample échange d'opinions et d'informations que se sont livrées les importantes délégations des deux partis (celle du PCI comprenant cinq membres de la direction, de nombreux membres du Comité central et parlementaires. Après de riches exposés introductifs de Giancarlo Pajetta et Gustave Ansart, de nombreuses questions ont été abordées et des directions de travail futur ont été définies sur des problèmes tels que les caractères internationaux de la crise et les relations économiques internationales, ainsi que sur divers aspects de l'activité dans les institutions européennes.

Évidemment, il a été largement question de l'importante échéance politique que constitue désormais l'élection européenne.

Nous considérons qu'avec la fixation de cette élection à juin 1978, une situation nouvelle est créée. Aussitôt que cette décision a été annoncée début avril, le Bureau politique du PCF a déclaré que notre Parti *entend prendre toute sa part* à l'évènement. «Le programme qu'il soumettra à cette occasion au peuple de notre pays, poursuivait la déclaration, s'inspirera étroitement des intérêts des travailleurs français et de la nation, et des exigences d'une coopération internationale profitable aux peuples.»

Nous voulons aller à cette bataille, comme l'a souligné le rapport du dernier Comité central, en faisant avancer l'ensemble de la politique que nous proposons pour la France et pour l'Europe.

C'est dire que nous sommes décidés à lutter avec esprit offensif et constructif sur notre terrain, qui est, en cette matière comme dans les autres, celui de la démocratie avec la volonté d'amener les masses populaires — et en premier lieu la classe ouvrière — à intervenir dans un domaine dont elles ont été écartées depuis vingt ans par les promoteurs de l'Europe actuelle.

Nous avons pu vérifier — et il ne pouvait en être autrement — une semblable volonté chez nos camarades italiens. L'accord a été immédiat sur le fait qu'il était exclu de présenter un «programme européen» des partis communistes, à la différence d'autres. Chaque parti, dans le respect de son autonomie, entend donner un contenu concret à la grande idée de l'Europe des travailleurs. Et chaque parti, menant sa lutte originale, dans le cadre national qui est le sien, entend en même temps développer la coopération sur la base des analyses et des conclusions communes auxquelles nous parvenons pour nos pays et pour le cadre européen dans lequel nous œuvrons ensemble.

On le voit, cette rencontre a été fructueuse, son déroulement un plein succès. Elle marque un nouveau renforcement de l'action commune de nos deux partis en un moment politique important, où, selon une observation de Giancarlo Pajetta, nos pays connaissent une profonde crise et nos partis se trouvent devant une sorte d'offensive menée de façons diverses mais visant le mouvement ouvrier et la démocratie.

Il a été convenu de tenir, à Paris, une nouvelle réunion de la commission mixte à l'automne prochain. D'ici là, les études seront poursuivies — notamment au sein de groupes de travail et entre parlementaires — sur les intéressants thèmes définis en commun. ■

DOCUMENT 8

Développer la démocratie

Déclaration du Parti Communiste français et du Parti communiste du Danemark
6 juin 1978

Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français, et Joergen Jensen, président du Parti communiste du Danemark, ont eu des entretiens le 6 juin 1978, à Paris. Participaient également à la rencontre, pour le Parti communiste du Danemark, le camarade Ib Norlund, membre du Bureau politique et, pour le PCF, les camarades Jacques Denis, membre du Comité central, et Gérard Streiff, membre de la section de politique extérieure.

Crise à Paris comme à Copenhague

Il ressort de ces entretiens que la France et le Danemark, au-delà de la diversité des conditions qui existent dans chaque pays, se trouvent confrontés à la même crise, la crise du système capitaliste.

Le grand capital pratique à Paris et à Copenhague une politique d'austérité et de régression économique qu'il soit directement aux commandes de l'État, comme avec le pouvoir giscardien, ou qu'il s'appuie sur la politique d'un gouvernement social-démocrate, comme au Danemark. Cela rend la vie des travailleurs, de l'ensemble des couches laborieuses, plus dure et incertaine.

Cette crise appelle une lutte résolue pour la défense des intérêts immédiats des travailleurs et souligne l'urgence de réformes démocratiques profondes dans tous les domaines de la vie et de la société.

Pas de modèle

Elle appelle aussi à développer la démocratie et à avancer vers le socialisme.

Communistes français et danois prennent soigneusement en compte la réalité spécifique à chaque pays et les traditions de lutte de leur peuple, et tirent les enseignements

des expériences, qu'il s'agisse de succès ou d'échecs, du mouvement ouvrier à travers le monde. Ils considèrent qu'il ne peut y avoir de modèle de société socialiste et de marche au socialisme.

Il revient à chaque parti de définir en toute autonomie ses objectifs de lutte, ses méthodes d'action et ses perspectives stratégiques.

En ce qui les concerne, ils entendent agir pour un renouveau démocratique de la société, pour un socialisme qui garantisse le respect et le développement de toutes les libertés collectives et individuelles.

Dans cet esprit, les deux partis œuvrent à la réalisation d'un large rassemblement des forces populaires, regroupant autour de la classe ouvrière l'ensemble des couches sociales frappées par la crise. Ils accordent une importance primordiale à l'entente des forces de gauche, avec les partis socialistes et sociaux-démocrates, sur la base d'une politique résolument antimonopoliste et novatrice.

Pour une coopération européenne démocratique

Œuvrant dans des pays membres de la Communauté européenne, communistes français et danois rappellent que les orientations du Marché Commun répondent plus que jamais aux seuls intérêts des groupes monopolistes. Elles se traduisent pour leurs peuples par la détérioration de leurs conditions de vie et de travail, la mainmise des États-Unis et de la RFA, le renforcement de l'autoritarisme. Les deux partis poursuivent leur action pour une coopération européenne réellement démocratique répondant à l'intérêt de chacun de leur pays et de tous.

Les deux partis considèrent que les élections directes de l'Assemblée européenne, fixées pour juin 1979, ne doivent pas être utilisées pour un renforcement de l'intégration supranationale ouest-européenne. Ils entendent prendre activement part à ces élections dans les conditions propres à chaque pays et sous des formes diverses.

Solidaires des peuples d'Afrique

La rencontre a été aussi l'occasion pour les communistes français et danois de réaffirmer l'importance essentielle qu'ils attribuent à des progrès réels dans la réduction des armements, à l'application intégrale par tous les États de toutes les dispositions de l'Acte final de la Conférence d'Helsinki, à l'établissement de nouveaux rapports entre les pays développés et les pays en voie de développement et d'un nouvel ordre international.

A ce propos, les deux partis expriment leur solidarité avec les peuples d'Afrique en lutte pour leur émancipation nationale et sociale. Ils condamnent les agissements de l'impérialisme visant à maintenir, y compris par des aventures armées, sa domination coloniale sur le continent africain.

Le Parti communiste français et le Parti communiste du Danemark entendent développer leur coopération fraternelle selon les principes d'égalité, de respect mutuel, de refus de toute ingérence et de solidarité, devant régir les rapports entre partis communistes. ■

2. L'élection européenne

DOCUMENT 9

Élection de l'Assemblée européenne :

le PCF entend y prendre toute sa part

Déclaration, publiée le 7 avril 1978

Les chefs d'État et de gouvernement des Neuf pays membres du Marché Commun viennent de convenir que la date de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel sera fixée, pour tous ces pays, au mois de juin 1979. En France, ce scrutin se déroulera à la proportionnelle.

Le Parti communiste français entend prendre toute sa part à ces élections.

Le programme qu'il soumettra à cette occasion au peuple de notre pays s'inspirera étroitement des intérêts des travailleurs français et de la nation, et des exigences d'une coopération internationale profitable aux peuples.

Pour les travailleurs français, qu'il s'agisse de la sidérurgie ou du textile, des chantiers navals ou de l'aéronautique, pour la paysannerie et pour toutes les autres victimes de l'actuelle politique européenne, la présence et l'activité d'élus du PCF sera la meilleure garantie que leurs besoins et aspirations seront pris en compte à l'Assemblée européenne. Les élus du PCF revendiqueront une place plus grande, au sein des institutions communautaires, pour les organisations syndicales ouvrières et agricoles. Ils réclameront une harmonisation des législations sociales au niveau le plus favorable. Ils feront des propositions constructives visant à combattre la mainmise des puissances d'argent, les agissements des multinationales.

Les élus communistes agiront pour la défense et l'extension des libertés démocratiques dans les pays de la CEE et s'élèveront contre toute forme de discrimination politique, religieuse, culturelle ou autre, contre tout recours à l'autoritarisme.

Ils interviendront pour une véritable coopération, sur la base de l'égalité en droits et de l'intérêt mutuel, non seulement entre les divers membres de la CEE, mais avec les pays du reste de l'Europe et du monde. L'Europe que veulent les communistes ne doit pas approfondir la division du monde en blocs, mais au contraire rapprocher les peuples et favoriser la détente, la paix, le désarmement dans la sécurité.

Défenseurs intransigeants de l'indépendance nationale, les élus communistes mettront tout en œuvre pour que soit préservée au sein de la CEE la pleine liberté d'action de la France. La loi française interdit, grâce à l'action des députés communistes en particulier, toute extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne et toute soumission aux décisions d'un organisme étranger. Les élus du PCF à l'Assemblée européenne veilleront à son application scrupuleuse.

Les communistes français sont disposés à la plus large entente des forces ouvrières et démocratiques européennes pour la réalisation des objectifs qui leur sont communs ou convergents. En même temps, contrairement à d'autres formations qui ont d'ores et déjà transformé leurs partis en filiales de partis étrangers, ils entendent se placer en toute

circonstance sur le terrain de l'intérêt national et ils sont résolus à définir et à conduire leur politique en toute indépendance.

Face à l'Europe du chômage, de la haute finance et des interdits professionnels, le

DOCUMENT 10

Une importante échéance politique

Article de Gérard STREIFF, Membre de la Section de politique extérieure du PCF publié dans France-Nouvelle du 17 avril 1978

Du 7 au 10 juin 1979, près de 180 millions de citoyens européens se rendront aux urnes pour élire directement leurs représentants à l'Assemblée européenne. 410 membres au total, dont 81 français, élus pour cinq ans. Ainsi en a convenu le dernier sommet des chefs d'État et de gouvernement des Neuf.

La nouvelle, attendue avec ferveur par les conditionnels de l'intégration européenne depuis des décennies, n'a pas cependant soulevé l'enthousiasme espéré en haut lieu. Comment pourrait-il en être autrement alors que le Marché commun n'évoque aujourd'hui que chômage, inflation, stagnation économique, instabilité monétaire, autoritarisme renforcé, tutelle ouest-allemande et atlantiste.

Elle n'en est pas moins importante. C'est bien ainsi que l'ont compris les communistes, qui ont aussitôt rappelé qu'ils seraient présents à ce nouveau rendez-vous. Et pas seulement parce que c'est l'occasion d'utiliser une tribune, fût-elle petite européenne, pour faire entendre les revendications populaires. Mais aussi pour y présenter l'alternative d'une autre Europe, de démocratie sociale, économique et politique, une Europe respectueuse de l'identité, de la liberté de chaque pays membre.

D'ores et déjà, l'action menée par les communistes français, notamment lors du débat au Parlement au printemps dernier, a permis de clarifier l'enjeu de cette élection. S'agissait-il en effet d'associer les peuples à l'entreprise de coopération entre les Neuf de la Communauté économique européenne, de leur permettre d'intervenir directement dans la désignation des membres de l'Assemblée européenne, composée jusque-là de représentants délégués par les divers parlements, en un mot de participer à la nécessaire démocratisation du Marché commun ? Dans ce cas, l'accord du PCF était acquis.

Mais ne s'agissait-il pas plutôt d'utiliser la caution du suffrage universel pour relancer l'entreprise supranationale, en confiant à

Parti communiste français présentera l'alternative constructive d'une Europe des peuples, une Europe de progrès social et de démocratie, d'indépendance et de paix. ■

l'Assemblée européenne les prérogatives d'un véritable parlement, faisant progressivement la loi en lieu et place des parlements nationaux ?

Un premier acquis

Cette question était parfaitement légitime, tant il est vrai que l'extension des pouvoirs de l'Assemblée avait été non seulement souhaitée par de nombreuses formations politiques européennes (social-démocrates ou démocrates-chrétiens), mais il avait été bel et bien prévue, dès 1974, par les chefs d'État et de gouvernement des Neuf.

Dès lors, l'inscription dans la loi française, en juin 1977, de garanties interdisant tout accroissement des prérogatives de l'Assemblée européenne — comme le réclamait en particulier le PCF — peut être considérée comme un premier et important acquis. Il revient désormais à toutes les forces soucieuses de l'indépendance française de veiller à sa stricte application.

La vigilance s'impose d'autant plus que dès aujourd'hui se dessinent, sous couvert de ces élections, d'étranges manœuvres. Ainsi en est-il de cette inquiétante habitude prise par nombre de formations politiques françaises de se transformer en sections nationales de partis européens.

Radicaux de Servan-Schreiber et giscardiens militent au sein de la Fédération des partis libéraux de la CEE, animé par le Parti libéral allemand. Les centristes du CDS sont, depuis décembre 1977, engagés sur un programme commun dans le cadre du Parti populaire européen, présidé par le Premier ministre belge Tindemans et dont la « locomotive » n'est autre que la CDU-CSU de MM. Strauss et Kohl, porte-drapeaux de la réaction allemande. Le Parti socialiste, enfin, participe activement, depuis 1976, à la mise-au-point d'un programme commun à la social-démocratie européenne, sous la houlette de l'Union des partis socialistes de la CEE, dont le président est Robert Pontillon, secrétaire national du PS.

Le programme commun français est mort, vive le programme commun européen, laissant ouvertement entendre certains dirigeants de ce parti, G. Martinet par exemple.

On le voit, les élections européennes nous ramènent inmanquablement à la vie politique française. Le Parti socialiste confirmera-t-il à cette occasion sa politique de reniement des engagements pris, de rapprochement avec la pratique social-démocrate de

ses homologues de la CEE ? Ce risque existe, tant il est vrai que les questions européennes ont de tout temps été un terrain fertile pour l'idéologie de collaboration de classes. La définition par le Parti socialiste d'un programme commun avec l'Allemand Schmidt, le Britannique Callaghan, le Danois Jorgensen ou le Belge Cools, dont les partis respectifs gèrent loyalement la crise, n'est plus du domaine de l'hypothèse d'école, mais le cadre dans lequel le PS envisage de placer son action dans les mois à venir.

A n'en point douter, cette inclination européenne et social-démocrate du PS entre dans les calculs de l'Élysée compte tenu des garanties inscrites contre son gré dans la loi française le président Giscard d'Estaing n'a pu mener entièrement l'affaire de l'élection européenne comme il l'entendait. Il n'en reste pas moins que cette initiative lui permettra de souligner les convergences réelles qui existent entre sa formation et le PS et qui, à ses yeux, esquissent pour le moins une majorité d'idées et le début d'un processus qu'il appelle à ses vœux. En somme, il convient de passer par Luxembourg — siège de l'Assemblée — pour préciser le projet d'«ouverture» à Paris. N'est ce pas ce que laissait entendre F. Mitterrand quand, à la sortie de l'Élysée, il déclara que le PS était «disponible» pour certaines initiatives de politique internationale ?

Autant de raisons qui justifient la présence active des communistes français à des élections, et ensuite au sein de l'Assemblée européenne.

Dotés d'un programme propre, ils seront les meilleurs avocats des sidérurgistes licenciés, des OS de Montefibre jetés à la rue, des petits viticulteurs du Midi spoliés, et cela au nom de la politique européenne actuelle. Ils montreront qu'une véritable coopération au sein du Marché commun ne se construira que sur la base de pays souverains. Ils feront avancer l'idée que la seule Europe qui vaille est celle du progrès social hardi, des droits démocratiques accrus, du dialogue avec les pays en développement, de la détente entre les nations. Pour ce faire, il se déclareront prêts pour toutes initiatives communes avec les forces politiques européennes, communistes, social-démocrates ou chrétiennes, décidées à agir dans le même sens.

Respect de l'indépendance nationale, avenir de l'union de la gauche, défense des travailleurs, autant de raisons qui font du scrutin du 10 juin 1979 une importante échéance politique. ■

DOCUMENT 11

Intervention de Gustave Ansart

à l'Assemblée Nationale
le 8 juin 1978
dans le débat sur la politique étrangère du gouvernement français

Compte tenu de ses conséquences sur la situation en France, l'édification de l'Europe des Neuf revêt une importance particulière, d'autant plus qu'en juin 1979, nous serons appelés à élire une assemblée européenne au suffrage universel direct. Puisque, d'autre part, le gouvernement présente l'Europe comme l'une des composantes essentielles de sa politique étrangère, il paraît souhaitable de faire le point sur cette question.

Force est de constater que, malgré une intense propagande, la Communauté n'est pas parvenue à provoquer beaucoup d'enthousiasme dans l'opinion publique. Sans doute est-ce parce que les peuples n'ont pas reconnu la traduction de leurs aspirations dans l'œuvre accomplie par les Neuf. Quel bilan accablant pour ceux dont nous n'étions pas, qui avaient annoncé que la Communauté garantirait le plein emploi, une croissance harmonieuse, une atténuation des déséquilibres entre les pays et les régions, l'harmonisation des législations sociales, le développement agricole !

La réalité, c'est que l'Europe traverse une crise. Le chômage y connaît un regain de vitalité et, combiné avec l'inflation et la hausse des prix, il contribue à faire baisser le niveau de vie du plus grand nombre. Le système monétaire mis au point après la seconde guerre mondiale s'est effondré et l'Europe sociale est devenue l'Europe de l'austérité. Des milliers d'emplois ont disparu, on a sacrifié le charbon au pétrole, on fait planer des menaces sur nombre de secteurs industriels. N'annonce-t-on pas à Bruxelles que, dans le textile, un emploi sur trois va disparaître, et un emploi sur deux dans la construction navale ? Quant aux plans de restructuration de la sidérurgie, ils sont élaborés dans le plus grand secret par les autorités communautaires au profit du cartel Eurofer, reconstitué malgré les interdictions, au bénéfice de l'Allemagne. Si nous laissons faire, nous risquons de retrouver, un beau matin notre sidérurgie mutilée, parce qu'en

auront ainsi décidé les grands trusts pour lesquels seul compte le froid profit.

Autre grande catégorie menacée : la paysannerie, dont le revenu ne cesse de baisser depuis cinq ans en raison du niveau des prix fixés unilatéralement à Bruxelles. Or vous acceptez que la Grèce, l'Espagne et le Portugal entrent à leur tour dans le Marché commun, cette entrée menaçant gravement l'existence de milliers d'exploitations familiales dans le Midi de la France. Pour nous, notre position est claire : la France doit s'opposer à un élargissement contraire non seulement aux intérêts de la paysannerie mais aussi à l'équilibre économique du pays. C'est pourquoi nous avons proposé la création d'une commission d'enquête sur les conséquences de cet élargissement, afin qu'elles soient connues de tous.

Telle est la situation qui prévaut dans la Communauté, où les intérêts français sont sacrifiés aux exigences des sociétés multinationales. Pour nous, lors de la campagne électorale, qui va s'ouvrir pour l'élection de l'Assemblée communautaire, nous allons expliquer qu'il est, pour la France, et pour la Communauté, une autre voie, celle de la démocratie qui tend au progrès économique et social au bénéfice du plus grand nombre. Nous lutterons pour une Europe dans laquelle les travailleurs se reconnaîtront et dans laquelle les organisations qui les représentent seront pourvues de droits réels, en matière d'emploi, de conditions et de durée du travail. Ainsi nous défendrons la démocratie et les libertés, afin que chaque Français soit un citoyen à part entière, à l'intérieur comme à l'extérieur des entreprises.

Nous voulons enfin défendre l'indépendance nationale. Il n'est pas vrai que la période moderne contraigne à choisir entre l'autarcie et les abandons de souveraineté. Nous sommes, nous, favorables, au développement d'une coopération européenne librement et souverainement décidée par les assemblées françaises et le gouvernement français avec la stricte volonté de défendre l'indépendance nationale. Cette lutte du Parti communiste français sur les questions européennes va faire entrer en scène les grandes masses populaires, des millions de travailleurs des villes et des champs, manuels et intellectuels. Ils construiront peu à peu une Europe nouvelle, différente de celle des trusts et des banquiers, ne déléguant à personne le soin de la faire à leur place. (Applaudissements sur les bancs des Communistes) ■

ÉTUDES ET PROPOSITIONS

DOCUMENT 1

Le mouvement communiste international hier et aujourd'hui⁽¹⁾

par Jean KANAPA, membre du Bureau politique du PCF
responsable des questions
internationales
(extraits)

Nous vivons une époque où — chacun le constate — de grandes transformations modifient le visage du monde. Si l'on prend suffisamment de hauteur pour juger du cours des événements qui se succèdent à un rythme heurté et suivent une courbe où les dents de scie sont nombreuses, le constat d'ensemble est sans équivoque : un grand processus révolutionnaire se déroule, qui voit progressivement l'émancipation des travailleurs, la démocratie, l'indépendance des peuples, le socialisme, la paix gagner du terrain sur les vieux systèmes d'exploitation, d'oppression et de guerre. Les forces qui participent à ce processus sont diverses, et plus nombreuses qu'il y a seulement un demi-siècle. Parmi elles, les partis communistes jouent un rôle d'avant-garde.

Les communistes ? Ils étaient une poignée en 1848, ils sont aujourd'hui dans le monde plus de 60 millions. Leur voix s'était élevée dans quelques pays d'Europe occidentale, elle retentit aujourd'hui dans le monde entier. Déjà plus d'un tiers de l'humanité s'est engagé sur la voie du socialisme. Et rien n'y a fait, ni le martèlement des mensonges ni la cruauté des répressions. Ils existent aujourd'hui plus de 90 partis communistes, dont l'influence et les effectifs, à des rythmes divers, grandissent régulièrement. Pris ensemble ils représentent un mouvement d'idées qui se révèle être le plus universel que l'histoire ait jamais connu et dont la force formatrice est sans précédent — le mouvement communiste international.

Ce qui fonde l'existence du mouvement communiste

Ce qui donne naissance au mouvement communiste mondial et ce qui en fonde l'existence c'est le socialisme scientifique et l'internationalisme qui le caractérise.



Il serait tout à fait faux, en effet, de considérer que l'internationalisme constituerait simplement un à-côté affectif du socialisme, l'expression d'une solidarité sentimentale. Il est beaucoup plus — une partie intégrante du socialisme scientifique.

Il repose sur la constatation faite par Marx et Engels que les ouvriers ont fondamentalement une même situation dans toutes les sociétés capitalistes et y subissent, quelles qu'en soient les formes, une même exploitation. Le développement de la division mondiale du travail accentue encore ce caractère universel de leur condition.

Plus cette division se développe, disait Marx avec une extraordinaire prescience, « et plus l'histoire se transforme en histoire mondiale. De sorte que, si l'on invente par exemple en Angleterre une machine qui, dans l'Inde et en Chine, enlève leur pain à des milliers de travailleurs et bouleverse toute la forme d'existence de ces empires, cette invention devient un fait de l'histoire universelle ».

La communauté de situation des travailleurs engendre une communauté d'intérêts face à un capitalisme qui constitue un système économique et social de caractère, lui aussi, universel — et dont l'action se laisse de moins en moins arrêter par les frontières, au point de prendre des formes « multinationales » et « transnationales ». Au reste, il s'agit de plus que d'une communauté d'intérêts : la classe ouvrière a, partout, un même rôle historique à jouer, le rôle de force motrice, le rôle d'avant-garde dans la lutte pour la transformation de la société, pour la substitution du socialisme au capitalisme.

Dans le langage philosophique qui est le sien au début de sa réflexion, Marx résume cela en écrivant : « Le prolétariat ne peut donc exister qu'à l'échelle de l'histoire universelle, de même que le communisme, qui en est l'action, ne peut absolument pas se rencontrer autrement qu'en tant qu'existence historique universelle ».

Cette liaison objective entre les intérêts et les luttes des classes ouvrières de tous les pays crée les conditions de leur solidarité active. Mieux : elle appelle, elle réclame cette solidarité réciproque des classes ouvrières — plus généralement des travailleurs — et a fortiori de leurs avant-gardes politiques, les partis communistes.

C'est pourquoi, au moment même où Marx et Engels donnent au socialisme des fondements scientifiques, ils confèrent à la dimension internationaliste de la lutte pour le socialisme une signification très concrète en mettant sur pied un réseau de « comités de correspondance communistes ». Ceux-ci établissent des contacts avec les chartistes en Angleterre, des sociétés communistes en Allemagne, des groupes parisiens et londoniens de la Ligue des Justes. Et c'est au Congrès de Londres en 1847, qui voit la Ligue des Justes devenir la Ligue des communistes, qu'il est décidé sur proposition de Marx de remplacer l'ancien mot d'ordre : « Tous les hommes sont frères » par un nouveau mot d'ordre : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! ». On voit la portée de ce changement : le nouveau mot d'ordre — que Marx et Engels feront figurer en conclusion du « Manifeste communiste » de 1848 — a un contenu de classe et il constitue un appel à la solidarité internationale.

Ainsi naît le mouvement communiste international.

Les partis communistes exercent leur activité dans des conditions qui présentent une très grande diversité. Certains sont au pouvoir et dirigent les affaires de leur pays ; le plus grand nombre est en lutte contre un adversaire de classe qui détient toujours le pouvoir politique et économique. Parmi ces derniers, certains sont de grands partis de masse, jouant un rôle influent dans la vie politique nationale ; d'autres, tout en ayant une présence réelle dans le mouvement ouvrier de leur pays, restent privés d'une représentation parlementaire ; d'autres sont encore contraints à la clandestinité. Mais cela est encore loin d'épuiser la diversité de leurs situations. Par exemple, il est clair que les conditions, les traditions nationales et histo-

riques dans lesquelles s'édifie le socialisme sont très différents entre Cuba, la Pologne et la Chine. Même entre pays capitalistes voisins, par delà des similitudes évidentes, il existe des différences profondes. Par exemple, la Constitution française ne brille pas par son caractère démocratique, et le PCF réclame donc la révision des articles qui permettent tous les abus du pouvoir personnel : la Constitution italienne, adoptée au lendemain de la défaite du fascisme, présente au contraire des aspects éminemment favorables au développement de la démocratie, et les communistes italiens luttent en conséquence pour l'application et le respect de la Constitution. On pourrait multiplier les exemples indéfiniment.

Une grande diversité

De cette diversité de situations, née de l'histoire et irréductible, découle une égale diversité des conditions de lutte, des stratégies et des tactiques, des objectifs concrets et des tâches correspondantes. Ce n'est pas un mal, c'est un signe de maturité des partis communistes. On sous-estime encore parfois cet aspect des choses. Par exemple, une série de partis communistes agissent dans des pays dont le système économique et social est caractérisé par le capitalisme monopoliste d'État. Cependant, il n'y a pas deux de ces pays où les formes de domination du capital monopoliste, ses rapports avec l'État soient les mêmes : les différences de situation à cet égard entre la France, les États-Unis et la Grande-Bretagne sont grandes. Chercher à définir une stratégie commune à ces partis à partir de l'analyse abstraite du capitalisme monopoliste d'État ne peut aboutir qu'à l'élaboration d'une recette stérile, d'un niveau de généralité la rendant inutilisable. Chercher à procéder à cette définition en élaborant une sorte de « moyenne » entre les lignes politiques suivies par les partis concernés est pire encore : c'est un nonsens. Il n'y a pas plus de politique antimonopoliste en soi qu'il n'y a de capitalisme monopoliste d'État en soi. C'est à chaque parti qu'il revient d'étudier la forme concrète de celui-ci dans son pays et d'en déduire la politique concrète, et donc *spécifique*, qui convient. Autre chose est que des convergences peuvent être dégagées *a posteriori* entre certains traits de la politique de différents partis communistes affrontant des situations et des problèmes auxquels le caractère *général* de la crise du capitalisme monopoliste d'État confère une évidente analogie.

On dit que chaque parti communiste doit « tenir compte » des traditions nationales particulières de son peuple. Mais c'est trop peu dire. Chaque parti communiste est (et doit être) imprégné des traditions, des habitudes de pensée, des façons d'être et de faire, du mode de vie de son peuple — car, en vérité, *il est de ce peuple*. Et cela doit apparaître dans toute son activité. C'est une condition de ses succès, que l'exaltation de succès étrangers — même s'ils aident fort évidemment à sa propre lutte — ne peut remplacer. Plus généralement, c'est dans la réalité de chaque pays que chaque parti communiste doit chercher la réponse concrète aux questions que pose sa lutte pour la défense des intérêts des travailleurs, pour la transformation socialiste de la société.

La diversité qui en découle est un signe de l'enracinement des partis communistes

dans la réalité nationale de leur pays, et aussi de leur aptitude à épouser le mouvement de la vie, à tenir compte de l'évolution des sociétés, dont aucune ne marche au même pas que l'autre et dont les différenciations ont même tendance à s'accroître dans le cadre d'un système économique et social identique — qu'il s'agisse du capitalisme ou du socialisme. Il est même raisonnable de penser que, pour ces raisons objectives, et contrairement aux balivernes de nos adversaires sur une prétendue aspiration des communistes à l'uniformisation et au nivellement — comme aux proclamations de certains partis communistes sur les vertus du « monolithisme » — cette diversité ira en augmentant. Cette perspective, loin d'être préoccupante, est saine. Le monolithisme est un ferment de dogmatisme, de stagnation de la pensée. C'est une conception autrement féconde qu'avait Lénine, qui pronostiquait que même à l'époque (encore lointaine) où disparaîtraient les barrières nationales, « S'intensifierait infiniment la différenciation de l'humanité, comprise comme enrichissement et diversification de la vie spirituelle, des courants, des aspirations et des nuances d'idées ».

Il ne nous semble pas qu'on résolve ce problème complexe en affirmant qu'il suffit d'appliquer les lois générales du socialisme scientifique « en tenant compte » des conditions nationales. Naturellement, il existe des lois générales. Leur nombre est d'ailleurs limité. Par exemple : pas de transformation socialiste de la société sans instauration de la propriété collective des grands moyens de production et d'échange et sans exercice du pouvoir politique par les travailleurs, parmi lesquels la classe ouvrière joue le rôle décisif. Ou encore : pas d'union des forces ouvrières et démocratiques sans un combat permanent du parti d'avant-garde de la classe ouvrière, du parti révolutionnaire pour l'union. Le caractère de ces lois est très général. Leur universalité tient à leur abstraction. Elles ne précèdent pas l'expérience, elles généralisent une expérience multiforme. A ce titre, elles sont historiquement relatives. C'est-à-dire, d'une part, qu'elles n'ont pas d'existence indépendante hors de la réalité concrète des luttes ouvrières, démocratiques, révolutionnaires ; d'autre part, que plus l'expérience se diversifie et s'enrichit, plus le contenu de ces lois se relativise et plus de nouvelles lois s'ajoutent ou se substituent à d'anciennes.

Lois et modèles

On décèle trop souvent, dans le mouvement communiste, une tendance — erronée — à identifier les lois historiques, de même que les principes du socialisme scientifique, aux lois de la nature (réduites elles-mêmes à des recettes) : si vous chauffez le mercure, il se dilate... Il en résulte un certain mécanisme de Fatalité et de la réflexion politique, voire un certain piétinement de la pensée — alors que la création, l'exploration de nouvelles voies de lutte (fondées sur une analyse aussi précise, aussi fine que possible d'une situation concrète et *toujours* inédite) sont des qualités vitales pour un parti communiste. Dit autrement : l'invocation des lois générales du socialisme, même « en tenant compte » des conditions concrètes, ne peut tenir lieu de stratégie. Encore moins peut-on réduire le patrimoine, désormais extrême-

ment riche, du mouvement communiste à l'expérience d'un seul parti — comme c'est la tendance de ceux qui privilégient les enseignements de la révolution d'octobre 1917. Le fait même qu'elle ait constitué la première révolution socialiste victorieuse et qu'à partir d'elle le socialisme ait acquis une réalité, une puissance qui modifie le rapport des forces de classe dans le monde entier — ce fait même a abouti à créer des conditions entièrement nouvelles, telles que le problème de la transformation socialiste se pose aujourd'hui dans des termes profondément différents. Sans aucun doute « certains traits essentiels » de la révolution d'octobre de 1917 ont-ils une portée qui dépasse son cadre national. Mais ils ne vont pas au-delà de ces lois que j'évoquais tout à l'heure et disent donc peu de choses sur ce que sera la transformation socialiste dans un pays comme le nôtre. Encore certains de ces traits que l'on considérait comme universels ont-ils cessé de l'être. La nécessité de la dictature du prolétariat en était un : nous ne la considérons plus comme une loi impérative pour nous et nous l'écartons même de notre perspective.

C'est sans doute cette conception mécaniste et, pour tout dire, dogmatique des rapports entre principes du socialisme scientifique et expérience particulière qui conduit certains — non pas à tirer la leçon de l'expérience — mais à faire la leçon, plus précisément à ériger en modèle une expérience donnée. Certes, l'affirmation de principe qu'il n'existe pas de tel modèle — de lutte pour le socialisme ou d'édification d'une société socialiste — est volontiers répétée. La tendance à propager un tel modèle reste cependant très forte. Elle s'accompagne naturellement de jugements tranchants sur les politiques et les idées des partis communistes qui ne reconnaissent pas à une expérience particulière ou à une autre cette valeur de modèle, et qui ne s'inspirent donc pas de celle-ci. Le parti convaincu d'être le porteur d'une expérience-modèle tend à se comporter en mentor à l'égard des autres partis. Et cette attitude est une source de difficultés dans le mouvement.

En bref, il apparaît que le mouvement communiste, en tant que tel, n'a pas encore réussi à bien assumer — ou peut-être simplement : pris son parti — du problème de la *diversité* qui règne désormais dans son sein.

Pour ce qui est de nous, notre attitude est claire. Nous avons, depuis des années, élaboré, précisé, enrichi une stratégie de lutte pour le socialisme qui épouse étroitement les conditions, les besoins, les traditions de notre pays et de son peuple travailleur. Cet effort créateur, non seulement rien ne nous y fera renoncer, mais nous entendons bien le poursuivre. Cela dit, nous n'entendons en imposer les conclusions à aucun autre parti communiste. Par exemple, si nous avons décidé au 22^e Congrès de ne plus faire figurer la dictature du prolétariat parmi nos objectifs, nous n'en avons pas moins reconnu qu'elle avait été nécessaire en Russie après la révolution d'Octobre et que si d'autres partis, aujourd'hui, la jugeaient utile pour leur pays demain, c'était à eux d'en juger. Si le parti communiste des États-Unis ou de Costa-Rica veut établir la dictature du prolétariat chez lui, c'est son affaire et celle de son peuple. Nous n'avons aucunement l'intention d'exporter notre politique.

La question des divergences

Reconnues et acceptées, les différences existant entre partis communistes ne devraient pas constituer un motif de divergences. Elles sont la réalité aux multiples facettes dont est faite le mouvement communiste mondial. Elles enrichissent l'expérience, le patrimoine politique et idéologique communs.

Ces différences ne posent qu'un problème, assez aisé à résoudre : celui de bien comprendre *pourquoi* tel parti adopte tel objectif, telle politique. Cela demande une connaissance réciproque approfondie, de la compréhension, la conviction que chaque parti communiste est le mieux placé pour savoir ce qu'il doit faire pour assurer dans son pays la défense et la victoire des intérêts des travailleurs.

C'est ce qui nous guide dans nos rapports avec les autres partis communistes. Par exemple, la *différence* de stratégie du PCI (compromis historique) et du PCF (union de la gauche pour le changement démocratique) ne constitue pas une *divergence* entre les deux partis.

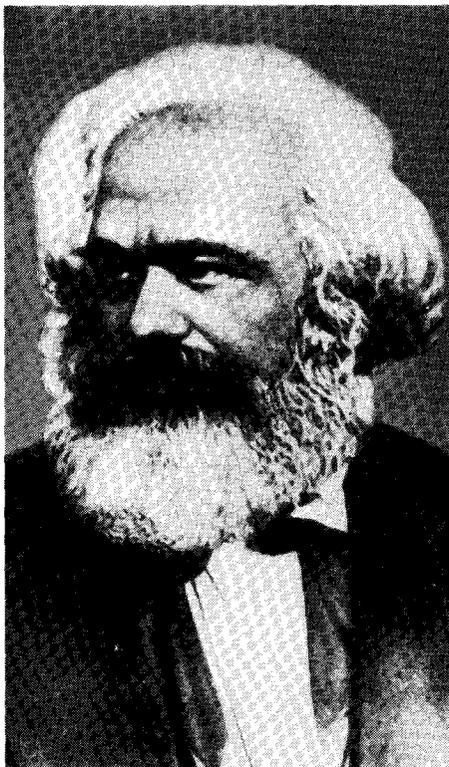
La divergence est en effet autre chose. Elle désigne une opposition de points de vue sur une question d'intérêt commun-question politique ou question de principe, voire d'idéal.

Ces divergences sont de degré divers. Nous avons, par exemple, une divergence de caractère politique avec le PCE sur la question de l'adhésion de l'Espagne au Marché commun : le PCE y est favorable, nous y sommes opposés dans l'état actuel des choses. Nous nous plaçons à ce sujet d'un point de vue national : l'adhésion de l'Espagne accentuerait considérablement les difficultés de notre paysannerie, en particulier dans le Sud-Ouest, mais aussi plusieurs secteurs de notre industrie. Au demeurant, ce point de vue ne relève pas pour autant d'un nationalisme étroit : nous sommes convaincus que l'adhésion de l'Espagne apporterait à ses paysans et à ses ouvriers les mêmes difficultés accrues que connaissent les travailleurs français. Le fait que les gouvernements des Neuf justifient surtout pour des raisons *politiques* l'adhésion de l'Espagne au sous-bloc ouest-européen est un motif supplémentaire de notre opposition. La solution de cette divergence avec nos camarades espagnols passe sans doute par un changement de la politique de nos deux pays, et aussi du Marché commun, dans un sens démocratique et anti-monopoliste.

Certaines divergences sont d'une nature différente. Elles touchent, non plus à un problème politique ponctuel, mais à des aspects de principe de notre combat.

Socialisme et liberté

... Comme on le disait, nous sommes en désaccord avec les mesures répressives qui attentent aux libertés d'opinion, d'expression ou de création. Nous les combattons lorsqu'elles surviennent dans les pays capitalistes, où elles sont pratique courante. Comment pourrions-nous les admettre dans un pays socialiste ? Comme le déclarait Georges Marchais au 22^e Congrès, « nous ne pouvons pas admettre, en effet, que l'idéal communiste, dont l'objet est le bonheur de l'homme et pour lequel nous appelons les



travailleurs à combattre, puisse être entaché par des actes injustes et injustifiés. De tels actes injustes ne sont nullement une conséquence obligatoire du socialisme. Nous pouvons d'autant moins les admettre lorsqu'il s'agit d'un pays dont le peuple est solidement, définitivement uni autour d'une œuvre socialiste de plusieurs décennies».

Nous ne sommes pas d'accord avec le fait que, dans un pays socialiste, qu'il s'agisse de l'Union soviétique ou de la Tchécoslovaquie, on ne puisse tolérer l'expression d'idées opposées à la politique du parti communiste ou de l'État, voire du socialisme lui-même. Naturellement, lorsque des idées s'avèrent erronées et nocives, il faut les combattre. Mais par les moyens de la lutte d'idées, par la lutte politique — et non par la répression. C'est d'ailleurs une condition indispensable pour ne pas se tromper : on peut en effet être facilement tenté de juger fautive et dangereuse une idée, une démarche simplement inhabituelles et qui n'en sont pas moins porteuses de vérité. Le débat permet de se garantir contre ce genre d'erreur de jugement. Le PCUS et d'autres partis ne voient pas les choses ainsi. Ils conçoivent la défense — certes nécessaire — du socialisme en termes essentiellement administratifs, juridiques. Cela les conduit à substituer trop souvent au débat d'idées des limitations, des contraintes, une répression, que la référence à leur légalité ne peut justifier à nos yeux.

On ne peut en effet objecter aux critiques que nous élevons le principe de la non-ingérence. Tout simplement parce que le socialisme, nous l'avons déjà dit, c'est aussi *notre* affaire. Savoir si un voleur à la tire en Tchécoslovaquie doit être condamné à un mois ou à trois mois de prison, ce sont effectivement les affaires intérieures des autorités tchécoslovaques. Mais qu'on traduise devant les tribunaux de la Tchécoslovaquie socialiste des hommes qui ont utilisé le droit de pé-

titution et protesté contre des licenciements à motif politique, cela nous concerne, nous et notre combat pour une société socialiste, pour l'idéal communiste. Lorsqu'on poursuit en justice des «dissidents», des «contestataires» qui n'ont pas manié la bombe ou le couteau, mais simplement le tract, ou lorsqu'on entrave la libre expression artistique, cela ne fait pas seulement tort à la Tchécoslovaquie ou à l'Union soviétique, cela fait tort au socialisme lui-même. C'est pourquoi nous considérons non seulement comme un droit, mais comme un devoir, de donner notre sentiment là-dessus, et de le faire publiquement pour rendre clairs aux travailleurs de notre pays le sens et les objectifs de notre propre combat.

Les rapports entre partis communistes

J'en viens au problème des rapports entre partis communistes à l'époque actuelle.

La disparition de toute forme organisée du mouvement communiste allait de pair, je l'ai dit, avec un renforcement de l'indépendance des partis communistes. Chaque parti définit souverainement sa politique, ses objectifs, ses méthodes d'action. Ce n'est pas seulement un droit, c'est une condition vitale du développement de son influence, de son aptitude à gagner à la lutte les travailleurs de son pays.

Cette indépendance s'accompagne de l'égalité en droits. Il n'y a plus de «centre» du mouvement, il ne saurait donc y avoir de parti dominant et de partis subordonnés. Aucun parti ne peut exercer la régence du mouvement communiste. Chacun doit respecter les autres partis et respecter les directions qu'ils se sont données, quelles que soient les divergences qui peuvent exister et quelle que soit la vivacité des débats qui peuvent en résulter. Il va sans dire que toute tentative de se livrer à des ingérences dans les affaires d'un parti, de faire pression sur les décisions d'un parti ou d'encourager des scissions est inadmissible.

Doit-on conclure de l'énoncé de ces principes que nous entendons désormais mettre le cap sur l'isolement, le repliement sur soi, l'indifférence à l'aspect internationaliste de nos tâches ? Ce n'est pas notre position.

Certes, nous ne connaissons pas de devoir plus haut que celui que nous avons à l'égard de notre classe ouvrière, de notre peuple. Nous récusons catégoriquement à cet égard la thèse parfois exprimée selon laquelle les partis communistes devraient subordonner leur lutte pour les intérêts de la classe ouvrière de leur pays aux intérêts de la lutte mondiale. Qui d'ailleurs définirait cet intérêt supérieur ? C'est tout le contraire qui est vrai : c'est en luttant pour l'accession dans le meilleur délai des travailleurs français à la direction des affaires de notre pays que nous remplissons notre principal devoir internationaliste. C'est en effet ce qui correspond le plus efficacement à l'intérêt de toutes les forces en lutte contre l'impérialisme dans le monde. Plus précisément encore : nous considérons comme notre premier devoir internationaliste, comme notre meilleure contribution à la lutte de tous les travailleurs, de toutes les forces démocratiques du monde, de toutes celles qui luttent contre le néocolonialisme et pour un nouvel ordre politique et économique mondial, notre effort pour devenir un grand parti de masse, exer-

çant une influence profonde sur l'opinion, et avec lequel le pouvoir et la réaction doivent compter. Au reste, c'est une condition pour remplir aussi de façon efficace nos tâches de solidarité internationale.

Et, de fait, « nous apportons et nous apporterons une solidarité sans défaillance — a dit notre 22^e Congrès — à tous les peuples, à toutes les forces démocratiques et révolutionnaires qui luttent contre l'impérialisme, pour l'indépendance et la paix, pour la démocratie, le socialisme et le communisme. Des liens fraternels nous unissent en premier lieu aux partis communistes ». Georges Marchais ajoutait à ce sujet une indication qui montrait bien la mutation subie par le mouvement communiste : alors que pendant longtemps il était de règle d'appeler les partis communistes des « détachements » du mouvement communiste, Georges Marchais indiquait que ce sont les partis communistes pris ensemble qui constituent le mouvement communiste mondial.

Là grande diversité des situations et des lignes politiques des partis rend désormais impossible l'élaboration — fût-elle collective — d'une stratégie commune à tous les partis.

La solidarité internationaliste

Je l'ai dit, notre 22^e congrès a fortement souligné cette dimension de notre combat. Et nous remplissons ce devoir-là avec honneur. Nous sommes à tous les créneaux de la solidarité, qu'il s'agisse de l'Algérie ou du Chili, de Madagascar ou de l'Uruguay, de l'Iran ou de l'Indonésie, des communistes turcs ou des démocrates allemands frappés par les *Berufsverbote* de Helmut Schmidt, des Palestiniens ou des « Dix de Wilmington » aux États-Unis. Notre parti fait preuve d'un internationalisme qui lui est quasiment congénital. Il le manifeste quotidiennement par son action, et pas seulement par des professions de foi. L'internationalisme, en effet, n'est pas affaire de terminologie. Nous avons été amenés à ce sujet à préférer l'expression de solidarité internationaliste — retenue au cours des discussions préparatoires de la conférence de Berlin — à celle d'internationalisme prolétarien. Nous ne pratiquons, on le sait, ni la religion ni la guerre des mots, et le terme d'internationalisme prolétarien n'est pour nous ni magique ni diabolique. Il nous est apparu simplement que la définition qu'en donnent une série de partis fait peser sur lui une ambiguïté dont nous ne pouvons nous accommoder. Dans leur interprétation, la pierre de touche de l'internationalisme prolétarien est la défense inconditionnelle de tout ce que fait l'Union soviétique et de tout ce qui se fait en Union soviétique. Qu'il ait fallu tendre, pendant des décennies, tous les efforts de solidarité envers le premier État socialiste de l'histoire qui devait faire face à une menace mortelle de la réaction mondiale, c'était un devoir auquel nous n'avons pas failli. Notre solidarité a même été si totale, si confiante que nous avons été conduits à approuver des actes qui se révélèrent par la suite être des crimes. L'Union soviétique n'est heureusement plus aujourd'hui une forteresse assiégée — même si l'hostilité que lui voue l'impérialisme demeure très réelle. L'internationalisme requiert donc désormais une solidarité égale avec tous ceux qui luttent partout dans le monde pour la paix, le progrès social, la démocratie, le socialisme.

Le débat dans le mouvement

Comme on le voit, des aspects nouveaux apparaissent dans les rapports entre partis communistes. Il arrive que certains d'entre eux s'en inquiètent. Il nous paraît plus juste de bien prendre conscience que l'évolution de la situation internationale, l'expérience, la vie ont profondément marqué le mouvement communiste et que le nécessaire développement des rapports entre partis communistes pose des problèmes nouveaux. Il faut les aborder tranquillement.

Cette mise à jour des rapports entre partis est d'autant plus nécessaire que, dans la majeure partie des pays socialistes, il s'est établi une confusion, une quasi identification du parti et de l'État. On sait que nous n'entendons pas qu'il en soit ainsi dans une France socialiste, mais ce n'est pas la raison pour laquelle j'évoque cette situation. Ce qui nous intéresse ici, c'est que cet état de choses pose, en particulier à l'époque de la coexistence pacifique, des problèmes nouveaux et complexes. On peut les évoquer dans les termes suivants. Les partis communistes des pays socialistes partent de l'idée juste que le temps travaille pour le socialisme, les partis des pays capitalistes mettent tout en œuvre pour en finir avec le pouvoir des monopoles au plus tôt parce qu'il y va de l'intérêt vital des travailleurs. Les premiers, maniant les moyens d'État, entretiennent des relations de coopération (ce qui est un succès considérable) avec les régimes que les seconds combattent de toutes leurs forces. Cela est normal et il n'y a là, en principe, aucune contradiction. Nous ne pouvons pour autant admettre quelque démarche que ce soit qui, au nom de la coexistence pacifique entre États et de la « stabilité », porterait atteinte aux intérêts de la lutte que nous menons contre le pouvoir du grand capital, pour la démocratie et le socialisme. Nous sommes pleinement conscients des nécessités, des contraintes d'une diplomatie de paix, de détente et d'entente. Il est exclu que nous leur subordonnions nos jugements, nos prises de position, notre propre bataille — non seulement pour le changement démocratique mais aussi pour une autre politique extérieure française.

Sans doute le caractère nouveau des rapports des partis communistes à notre époque n'est-il pas encore parfaitement élaboré. Nous n'avons pas, quant à nous, de réponse achevée, toute faite. Nous nous sommes simplement attachés, dans la dernière période, à dégager de l'expérience passée et présente un certain nombre d'idées et c'est sur elles que nous fondons notre activité internationale. Nous n'avons pas la prétention de détenir, dans ce domaine pas plus que dans aucun autre, la vérité révélée. Jugeant utile et nécessaire le débat, nous admettons naturellement qu'on débâte de nos idées, de nos positions.

Cela dit, nous ne nous contenterons évidemment pas d'attendre que le débat et la pratique aient tranché les questions en litige dans le mouvement. Nous continuerons de mener l'intense activité internationale qu'on nous connaît ; nous poursuivrons, nous approfondirons, nous développerons dans toute la mesure du possible nos rapports fraternels avec les partis communistes et — au delà — avec toutes les forces démocratiques et populaires qui luttent contre l'impérialisme, pour l'indépendance et la paix. Nous

poursuivrons également nos efforts pour établir des contacts — et, lorsque c'est possible, une action commune — avec les partis socialistes et sociaux-démocrates, avec les forces représentatives des masses populaires chrétiennes, en particulier en Europe. Même si le comportement actuel de la social-démocratie européenne ne s'y prête guère, c'est là pour nous une ligne de principe et nous n'y renoncerons pas. Car, comme le disait le secrétaire général de notre parti à la Conférence de Berlin, « autant nous sommes attachés à nos principes, car ils reposent sur des fondements scientifiques, autant nous sommes des gens ouverts, des rassembleurs ».

Il n'y a, à cet égard, pas de coupure entre l'esprit qui anime notre action en France et celui qui inspire notre activité internationale.

Tel est l'état actuel de nos réflexions sur le mouvement communiste international aujourd'hui. ■

(1) publié par « France Nouvelle » les 5 et 12 décembre 1977



DOCUMENT 2

L'eurocommunisme et les relations européennes

Interview de Jacques DENIS, membre du Comité Central du PCF⁽¹⁾

Question. — *L'acceptation de la démocratie politique — y compris les droits et les libertés «bourgeoises» et fondamentales — par votre Parti est, à mon avis, un élément central du changement de l'eurocommunisme. Quelles nouvelles réflexions théoriques et quelles expériences pratiques ont guidé à une telle appréciation ? Car autrefois, les communistes tenaient la démocratie politique pour unique-ment «formelle».*

Réponse — Lors de notre XXII^e Congrès, en 1976, nous avons confirmé avec force que nous entendions faire de la démocratie, de la liberté sous tous ces aspects, à la fois l'instrument de notre combat pour la transformation de la société et la dimension fondamentale du socialisme que nous voulons pour la France.

C'est là en quelque sorte le cœur de notre stratégie, un choix fondamental qui repose, non sur des motifs de conjoncture mais sur des bases profondes et durables.

L'année 1968 a, au plan national et international, joué un rôle décisif dans l'élaboration de cette ligne. Le puissant mouvement populaire de mai-juin de cette année fut la première grande manifestation d'une profonde volonté de changement allant bien au-delà de la classe ouvrière. Depuis, en dépit des changements de gouvernements, rien n'a été résolu, tout s'est aggravé, et en particulier avec le pouvoir giscardien.

A la base de la crise se trouve le fait que les fruits du travail de la grande majorité des Français sont accaparés, dilapidés, par une minorité privilégiée qui décide de tout dans le secret des conseils d'administration et des cabinets ministériels et fait régner l'étatisme, le centralisme, la bureaucratie, en un mot le capitalisme d'État. C'est pourquoi depuis dix ans, le débat politique se déroule en France autour de la question de la démocratie. Car de quelque côté qu'on se tourne, les problèmes du pays appellent cette même solution.

Démocratie sociale d'abord, c'est-à-dire justice pour ceux qui peinent et qui doivent pouvoir vivre dignement, égalité plus grande dans le travail, le revenu, le logement, l'accès au savoir et à la culture.

Démocratie économique ensuite, c'est-à-

dire maîtrise par la nation de ses ressources essentielles, accès des travailleurs aux responsabilités aux décisions qui les concernent.

Démocratie politique enfin, c'est-à-dire défense et épanouissement des libertés individuelles et collectives, des formes de vie démocratique auxquelles notre peuple est attaché, et création de formes nouvelles sans cesse plus riches et plus variées.

Un riche héritage

Naturellement, notre élaboration s'inscrit dans le droit fil de l'histoire séculaire des luttes pour la liberté menées par notre peuple. De longue date, la classe ouvrière française a pris une part décisive à ce combat. Elle a ainsi acquis des droits démocratiques auxquels elle est d'autant plus profondément attachée qu'elle en connaît le prix.

Car en réalité, la seule «liberté bourgeoise» que nous connaissions c'est la liberté d'exploiter les travailleurs, si tant est qu'on puisse parler de liberté à propos d'un droit à l'oppression ! Tout notre combat tend à l'abolition de cette injustice.

Par contre, pas une des libertés actuellement obtenues qui ne soit le fruit de la lutte. Les travailleurs de notre pays savent d'expérience que si chaque progrès des libertés représente un point d'appui pour leur combat politique et social, la défense et l'extension de ces libertés doivent être un souci permanent face au grand capital qui tente en permanence de les remettre en cause ou de les vider de leur contenu.

Le PCF s'est affirmé comme une grande force politique en assumant cet héritage démocratique devant la menace du fascisme et en prenant l'initiative du Front populaire dans les années 30. En 1946, Maurice Thorez déclarait dans une interview au «Times» que les communistes français devaient suivre un autre chemin que celui des bolchéviks russes, le chemin de la démocratie.

Une approche renouvelée de la démocratie

Mais au cours des dernières années, on peut parler d'une approche renouvelée. Elle a été alimentée par notre étude approfondie de la société française et des leçons de la lutte des classes dans notre pays, menant à la conclusion que le changement démocratique, le socialisme lui-même ne pourront être que l'œuvre d'un mouvement largement majoritaire de notre peuple. Les expériences internationales récentes (y compris celle du Chili et du Portugal) le confirment : c'est une condition décisive du succès. C'est pourquoi nous luttons pour une union qui soit l'alliance de toutes les victimes des féodalités industrielles et financières, à la fois contre la caste étroite qui domine le pays et pour un changement démocratique qui lui portera un coup sévère en réalisant des réformes dé-

mocratiques profondes. La donnée historiquement nouvelle, c'est que la convergence des intérêts principaux des forces sociales qui, en France, constituent la population laborieuse, offre des possibilités sans précédent de gagner la majorité du peuple à la cause de la transformation de la société.

Notre recherche a été aussi alimentée par nos réflexions sur le stalinisme, puis l'intervention militaire en Tchécoslovaquie.

Tout cela nous a amenés toujours davantage à développer les aspects nationaux spécifiques de notre politique et à définir des perspectives originales.

C'est ce processus que jalonnent depuis 1968 notre Manifeste «pour une démocratie avancée, pour une France socialiste», notre programme «Changer de cap» (1971) dont les propositions devaient fortement imprégner le «Programme commun de gouvernement» de la gauche en 1972, le livre de George Marchais, «le défi démocratique» en 1973, la publication par notre Parti (qui fut le premier à prendre une telle initiative parmi les forces politiques françaises) d'un projet de «Déclarations des libertés», enfin et surtout, en 1976 notre XXII^e Congrès qui fait de la démocratie le ressort de toute marche en avant de la France.

Nous luttons pour que la France s'engage, afin de sortir de la crise, sur la voie de transformations démocratiques de ses structures dans tous les domaines. C'est cette extension ininterrompue de la démocratie, poussée jusqu'au bout, qui conduira le pays au socialisme — un socialisme qui devra être lui-même authentiquement démocratique. Le socialisme pour lequel nous luttons reposera sur la propriété des grands moyens de production par la société elle-même et sur le pouvoir politique du peuple travailleur.

Il assurera aux travailleurs la condition première de leur liberté en supprimant l'exploitation. Il permettra une gestion toujours plus large de la société tout entière par les travailleurs eux-mêmes, par les citoyens eux-mêmes, c'est-à-dire l'autogestion, ce qui est une autre façon de dire la démocratie. Il garantira et étendra toutes les libertés que notre peuple a conquises : liberté de pensée, d'expression, de création et de publication, liberté de manifestation, de réunion et d'association, libre circulation des personnes à l'intérieur du pays et à l'étranger, libertés religieuses, droit de grève, respect du suffrage universel avec la possibilité d'alternance démocratique qu'il comporte, droit à l'existence et à l'activité des partis politiques, y compris des partis d'opposition, indépendance de la justice, refus de toute philosophie officielle, de tout recours au totalitarisme et au pouvoir personnel.

C'est tout cela qui nous fait dire que nous combattons pour un «socialisme aux couleurs de la France».

Question. — *La théorie de la révolution et du parti du PCF a beaucoup changé. Cela concerne aussi bien la revendication à être l'avant-garde que votre conception du pouvoir : la transition au socialisme doit se faire par étapes et s'appuyer autant que possible sur un large consensus des forces sociales et politiques. Les chances de réussite d'une telle conception sont évaluées à l'Ouest (et aussi à l'Est) comme faibles. Chez les uns et les autres se fait jour de façon plus ou moins visible, l'opinion que la résistance de la société contre la tentative de réaliser de profondes réformes de structure serait si forte que, même si les communistes voulaient réaliser leurs conceptions, ils devraient en fin de compte recourir à des moyens violents, c'est-à-dire à la dictature du prolétariat sous une forme ou l'autre. Comment jugez-vous cet argument ?*

Réponse. — Quand le XXII^e Congrès a décidé que la notion de dictature du prolétariat ne recouvre pas la réalité de notre politique, il a fait un choix fondamental : notre pays doit aller au socialisme sur la base de la volonté populaire majoritaire s'exprimant par les moyens démocratiques et en particulier le suffrage universel. Nous ne craignons ni le pluralisme, ni la confrontation des idées, ni l'émulation dans l'action ni la contestation.

Nous avons adopté cette ligne à partir d'une analyse qui prend sa source dans les exigences de la réalité contemporaine : la démocratie, la participation la plus large aux responsabilités est une grande exigence de notre temps. C'est un besoin économique, social et humain. Nous partons des conditions de la lutte des classes dans notre pays aujourd'hui. Nous prenons en compte les réalités de notre nation et de notre époque. Nous tirons expérience du passé et de ce qui s'est passé ailleurs.

La première réponse à votre question est donc que nous ne saurions avoir deux stratégies. Dans notre pays, il n'y a pas d'autre voie possible que celle que nous avons choisie pour parvenir aux transformations profondes pour lesquelles nous luttons.

Nature des obstacles

Cela ne veut pas dire que nous sous-estimons les dangers. Nous ne voyons pas ceux-ci dans ce que vous appelez « la résistance de la société ». Ceux qui doivent bénéficier de l'avènement de la société nouvelle et que les préjugés, la méfiance, les mensonges éloignent encore de nous feront leur expérience (c'est déjà ce qui se passe pour de nombreux Français qui vivent dans des cités administrées par nos camarades). Si des problèmes surgissent, nous avons une pratique : informer les intéressés, les associer à leur solution. Ce comportement fait notre force, il la fera aussi demain.

Non, les dangers, ils peuvent venir, je l'ai dit à propos de l'alternance, de l'attitude la grande bourgeoisie capitaliste française et internationale. Nous n'avons absolument aucune illusion à son égard : elle ne reconstruira pas de plein gré à sa domination. Elle le montre quotidiennement : elle a toujours tendance à utiliser tous les moyens pour conserver ou reconquérir ses privilèges. Mais on ne saurait parer à ce danger par des actions de groupes minoritaires ou par des pratiques conduisant à l'isolement et à la défai-

te. Au contraire, on ne peut y parvenir que par une lutte persévérante, en rassemblant à chaque étape les forces des travailleurs et des masses populaires, en déployant une large activité sur tous les terrains.

Plus le rassemblement populaire auquel nous travaillons, en nous adressant à tous ceux qui ont intérêt au changement démocratique et qui sont l'immense masse — ce que nous appelons l'union du peuple de France dont l'axe sera l'union de la gauche — plus ce rassemblement deviendra majoritaire, largement majoritaire, plus les forces du grand capital et de la réaction politique à son service seront isolées, et moins elles pourront recourir à l'illégalité, à la subversion et à la violence.

Nous n'avons pas une vision pessimiste, défensive. Nous avons confiance dans la force, l'attraction de nos idées, la puissance du mouvement populaire. Ce temps n'est pas celui de l'avance des idées autoritaires. Il est celui où le monde change, où les derniers régimes fascistes d'Europe sont tombés et où grandissent les aspirations à une démocratie véritable, à l'union des forces populaires, au progrès, au socialisme. Cela aussi c'est l'eurocommunisme.

(1) *Bad-Godesberg : Congrès du Parti social-démocrate allemand en 1959 où il abandonna toute référence à la lutte de classe (N.D.R.L.).*

Question. — *Votre Parti a, à plusieurs reprises, critiqué le gouvernement soviétique pour certaines pratiques de sa politique intérieure (exemple le problème des dissidents) et pour sa conception de l'internationalisme et les actions correspondantes (exemple l'intervention en Tchécoslovaquie). Comment votre parti considère-t-il aujourd'hui ses relations avec le PCUS ? Pourquoi, à l'exemple des communistes chinois et albanais, ne rompt-il pas avec lui comme l'attendent et le demandent beaucoup de politiciens à l'Ouest — et pas en dernier lieu — comme une preuve de « crédibilité démocratique » ?*

Réponse. — Notre Parti définit sa politique et ses objectifs en toute indépendance. Il tire enseignement de toutes les expériences déjà réalisées de par le monde, mais n'en prend aucune pour modèle.

En même temps, le PCF s'emploie à entretenir des relations d'amitié, de fraternité et de coopération avec toutes les forces démocratiques et populaires qui luttent contre l'impérialisme, pour l'indépendance et la paix, la démocratie et le socialisme.

Formes nouvelles de coopération

Nous attachons une grande attention aux rapports avec les autres partis communistes du monde entier, auxquels nous unit librement, précisément parce qu'ils sont des partis communistes, une solidarité internationaliste. Nous entendons consolider notre coopération dans les formes nouvelles qui correspondent à l'étape actuelle où le mouvement révolutionnaire connaît une diversité croissante. Loin d'y voir un facteur négatif, nous considérons que cette diversité est un enrichissement. L'égalité, le respect mutuel, l'indépendance, la non-ingérence sont à nos yeux des règles essentielles de cette coopération.

Ceci est bien évidemment valable à l'égard des partis des pays socialistes, y compris du PCUS que vous mentionnez. À ce propos, je voudrais dire que nous ne saurions minimiser le rôle considérable joué par ces pays, ces peuples et les partis communistes concernés dans l'histoire contemporaine. De la Révolution d'octobre 1917 aux victoires du peuple cubain et du peuple vietnamien, ils ont largement contribué à transformer le visage du monde, porté un coup sensible à la domination impérialiste et créé des conditions plus favorables à la lutte des travailleurs. Leurs acquis économiques et sociaux sont indéniables.

Ceci étant, notre indépendance de jugement reste entière. Nous ne cachons pas nos différences, nos divergences. Pour nous, l'idéal que nous poursuivons ne peut être atteint par des moyens qui le contrediraient. Nous formulons des opinions critiques face à des comportements qui portent préjudice au socialisme, il est vrai qu'il y a là une nouveauté. Mais là aussi, nous tirons les leçons du passé.

Quant aux sollicitations intéressées dont vous faites état, il faudra se faire une raison. Le PCF a regretté avoir été amené à s'associer à la condamnation des Yougoslaves. Il s'est refusé — quelle que soit la gravité des divergences — à toute condamnation collective du parti communiste chinois. Il se prononce pour la coopération avec des forces très différentes. Le PCF n'est pas un parti qui jette l'anathème et encore moins qui incline aux ruptures. ■

Questions. — *Ces derniers temps, la presse soviétique critique ouvertement les conceptions de politique européenne développées par des leaders de l'eurocommunisme. Quelle est la position de votre Parti face à l'intégration de l'Europe occidentale ? Quel rôle devrait jouer la Communauté européenne face aux U.S.A. et à l'U.R.S.S. ?*

Réponse. — Nous nous prononçons pour une Europe des travailleurs, une Europe des peuples. Loin de vouloir remettre en cause les étroits liens économiques qui attachent notre pays aux autres pays ouest-européens — car l'idée d'autarcie nous est étrangère — nous voulons donner à notre coopération une orientation nouvelle conforme aux intérêts populaires et nationaux.

Là aussi, le maître mot est démocratie. Ce qui manque à l'actuelle construction européenne, c'est que les travailleurs aient voix au chapitre.

Nul ne peut contester aujourd'hui que le bilan de vingt ans de CEE dément les promesses de croissance harmonieuse, de bien-être et d'amitié entre peuples unis. Les « Neuf » donnent le tableau d'une jungle capitaliste déchirée par les contradictions et où les masses populaires font les frais de la crise ; six millions de chômeurs, inflation généralisée, atteintes aux libertés jusque dans les organismes communautaires, etc. Il est largement admis qu'il s'agit de l'Europe des monopoles, l'Europe des firmes multinationales.

Voilà la source du manque d'adhésion populaire dont se plaignent les augures.

Il faut changer cette orientation. Cela suppose que dans chaque pays, on s'en prenne aux féodalités économiques et fasse prévaloir une politique répondant aux aspirations des travailleurs. Cela suppose en même temps la lutte pour une transformation démocratique de la CEE.

Quelle Europe voulons-nous ?

Ce dont notre peuple a besoin, comme les autres peuples concernés, c'est une Europe unissant des nations placées sur un pied d'égalité et souveraines, respectant — c'est capital à nos yeux — les choix politiques de chacune ; c'est d'une Europe libérée de la domination du grand capital, une Europe démocratisée, une Europe du progrès social. Ce doit être une Europe indépendante, ce qui exige que soient déjoués les plans tendant à en faire un appendice de l'empire atlantique des États-Unis. Ce doit être une Europe pacifique, apportant une contribution à la détente, au désarmement. Ce doit être une Europe de la coopération sur les grands sujets d'intérêt commun et, en même temps, qui entend s'ouvrir au monde tel qu'il est.

C'est à l'édification de cette Europe que nous entendons travailler avec tous ceux qui partagent cette espérance. Il est incontestable qu'une Communauté ainsi transformée, forte de la personnalité de chacun de ses membres, pourrait manifester — sans pour cela former un nouveau bloc — sa volonté d'indépendance à l'égard de quiconque. Nul doute qu'elle constituerait alors dans les affaires mondiales, un facteur de paix et de large coopération.

C'est pourquoi je ne vois pas les relations avec les puissances que vous mentionnez en termes d'affrontement mais d'amitié. La Communauté européenne telle que nous la concevons, parce qu'elle sera dégagée de toute tutelle, sera en mesure d'instaurer aussi bien avec les États-Unis qu'avec l'Union soviétique — et au-delà d'eux avec tout pays qui le souhaitera — des rapports nouveaux et féconds. ■

Question. — Sur la base de divers facteurs (puissance économique, plus grande liberté d'action grâce aux traités orientaux, etc.), la République fédérale d'Allemagne a fortement augmenté son influence en Europe occidentale au cours des dernières années. Comment votre Parti estime-t-il le rôle de la RFA en Europe occidentale et au-delà ?

Réponse. — Nul ne peut être surpris que tout ce qui concerne l'Allemagne soulève tant d'attention dans notre peuple. Un passé tragique a séparé nos pays voisins. Le désir passionné de voir à jamais exclu le retour à ces malheurs va de pair avec la conscience qu'il ne suffit pas pour cela de beaux discours sur la réconciliation.

C'est justement pourquoi tant d'inquiétude se fait jour devant certains développements récents. C'est le cas, y compris pour cette puissance renouvelée dont vous parlez et qui conduit à une position dominante de la RFA en Europe occidentale.

La question posée est de savoir au service de quels intérêts est mis ce poids qui s'affirme dans tous les domaines avec la complaisance en France d'une grande bourgeoisie

qui a une habitude séculaire de faire appel, contre son propre peuple, à l'«aide» extérieure.

Nous voulons sincèrement une coopération équilibrée avec la RFA, une coopération basée sur l'égalité des partenaires et qui a de vastes possibilités au plan économique, scientifique et culturel. Nous avons soutenu la production — par les talents conjugués de nos ouvriers et nos ingénieurs — de l'avion «Airbus» comme un exemple de ce qui pourrait être étendu à l'avantage mutuel. La coopération de nos deux pays dans un tel esprit peut, nous en sommes convaincus, apporter beaucoup à l'Europe et au monde.

Au fond, il y a deux voies possibles pour les rapports entre nos pays, nos peuples. Le prestige de la RFA n'a jamais été si grand que lorsqu'elle s'est décidée à reconnaître les réalités en Europe et à normaliser ses relations avec l'autre Etat allemand, la RDA. Par contre, un rude coup est porté à son prestige quand le bourreau SS Kappler est absous, voire justifié, tandis qu'un ostracisme scandaleux frappe des milliers de victimes du «Berufsverbot» comme récemment la jeune institutrice communiste Sylvia Gingold, fille d'un combattant de la résistance antinazie en France.

C'est jouer avec le feu que de rendre l'attachement au socialisme justiciable des tribunaux, fussent-ils administratifs.

Beaucoup de Français ont ressenti à l'occasion des sanglants événements du mois d'octobre, les dangers d'une situation où l'amalgame pratiqué entre la lutte légitime des idées et un terrorisme odieux favorise toutes les escalades.

Loin d'être animés par quelque sentiment «anti-allemand» que ce soit, nous sommes sûr de servir la véritable réconciliation et l'amitié entre nos peuples en étant aux côtés des démocrates, des forces ouvrières et populaires de la RFA, et en renouvelant le témoignage de notre solidarité au Parti communiste allemand, le DKP. ■

Question. — Les forces conservatrices en Europe occidentale s'appêtent à créer un front commun pour participer aux élections européennes, avec le slogan «liberté ou socialisme». De l'autre côté, il y a des convergences dans des domaines tels que l'appréciation de la démocratie politique et économique, l'intérêt pour la poursuite de la politique de détente, etc., entre les eurocommunistes, les socialistes et les sociaux-démocrates, jusqu'à des forces influentes de la bourgeoisie progressiste. Comment votre Parti regarde-t-il ces développements et comment évalue-t-il en particulier le rôle du SPD ?

Réponse. — Le slogan «liberté ou socialisme» a été lancé par la CDU-CSU à l'occasion de la campagne électorale de 1976. Il est bien à l'image d'une politique d'intolérance et de haine qui ne connaît pas d'ennemis à droite et qui, après avoir jeté l'interdit sur les communistes, s'en prend désormais à l'idée même du socialisme. C'est un processus déjà classique en Allemagne.

Les élections européennes

Qu'on envisage de l'élargir au plan européen — ce qui d'ailleurs traduit en termes

politiques le poids croissant de la RFA dont nous venons de parler — mérite d'inquiéter.

Cependant, il apparaît que les élections européennes (si elles ont lieu à la date prévue, ce qui n'est pas certain) ne se préparent pas du côté socialiste sur la base d'une volonté de favoriser l'union des forces de la gauche européenne.

C'est plutôt l'inverse puisqu'il est publié que les dirigeants des trois organisations supranationales qui rassemblent respectivement les chrétiens-démocrates libéraux et les sociaux démocrates, se réunissent régulièrement sur la préparation politique et pratique de ces élections et ont annoncé leur décision de conclure «un accord de fair play».

C'est ce qu'a annoncé le président de la fédération des partis socialistes de la CEE, W. Dröscher.

Le même W. Dröscher a présenté avec Willy Brandt, en juin dernier, le projet de programme commun élaboré par ces partis socialistes et sociaux-démocrates. A cette occasion, il a réservé ses coups au «spectre» de l'union avec les communistes et a déclaré : «Il n'est pas question d'une collaboration avec les communistes en Europe, même pour des élections directes». Votre question me donne donc l'occasion de dire que le rôle du SPD pourrait être important dans le sens précisément d'une coopération de toutes les forces européennes décidées à promouvoir le progrès social, la démocratie et la détente. Ce n'est pas la voie qu'il choisit en se plaçant à la tête des exclusives anticommunistes et en se livrant à des pressions en vue de rompre l'union là où une alternative véritable à la domination sans frein du grand capital existe.

La coopération que nous souhaitons

Nous le regrettons. Nous avons eu souvent l'occasion de le dire : autant nous sommes attachés à nos principes, autant nous sommes des gens ouverts, des rassembleurs. Il y a un manque à gagner dans le fait que toutes les forces communistes, socialistes et social-démocrates, chrétiennes, progressistes ne rassemblent pas leurs efforts. Encore faut-il que la volonté d'union soit réciproque et qu'on en finisse avec des attitudes qui retardent sur la vie.

Nous restons prêts à toute action commune, à tout échange de vues, à tout contact avec le SPD, comme nous en avons d'ailleurs avec d'autres partis sociaux-démocrates. Les communistes, quant à eux, n'ont ni organisation européenne, ni discipline internationale, ni parti dominant. Des idées communes les animent au niveau de la CEE s'agissant des intérêts des travailleurs, des libertés, de la coopération et de la paix.

En tout état de cause, les communistes français participeront le moment venu aux élections européennes. Notre bataille a permis, l'été dernier, de déjouer les plans de renoncement national du pouvoir giscardien et de faire inscrire dans la loi française les garanties qui permettront à notre peuple de rester maître de son destin. Dans ce cadre nos représentants à l'Assemblée européenne élue au suffrage universel feront preuve du même esprit constructif et unitaire qui marque aujourd'hui l'activité de nos députés à l'Assemblée actuelle.

(octobre 1977)

DOCUMENT 3

Propositions du Parti communistes français pour un nouvel ordre économique mondial

présentées par Georges MARCHAIS à Mexico le 16 mai 1978

L'exigence de relations économiques et politiques plus justes et plus stables, c'est-à-dire d'un nouvel ordre économique international, constitue l'une des grandes questions de notre époque.

Notre époque est, en effet, marquée par les progrès de la coexistence pacifique, de la détente et de la paix ; il en résulte des perspectives élargies pour la coopération, dans les domaines les plus variés, entre les Etats.

Notre époque est en même temps caractérisée par un épanouissement du fait national à l'échelle de la planète toute entière : l'exigence d'indépendance des nations, loin de les conduire au repliement, les engage à mettre à profit toutes les ressources d'une coopération internationale sans subordination ni discrimination.

Notre époque est celle d'une aspiration démocratique qui, sous des formes extrêmement diverses, tend à prendre un caractère universel ; elle est marquée par une volonté affirmée de démocratisation des relations internationales, d'égalité dans les rapports d'Etat à l'Etat.

Elle est aussi celle d'un essor accéléré des sciences et des techniques. Les capacités de production, de développement économique et social s'en trouvent singulièrement accrues. La misère, la pauvreté, la faim sont de moins en moins ressenties comme des fatalités, mais comme le résultat de l'accaparement des richesses par des groupes exploités et privilégiés. La crise qui affecte si gravement l'ensemble des pays qui se trouvent dans la sphère d'influence de l'impérialisme est plus nettement identifiée à celle des structures de domination et de pillage imposée par ce dernier. Là encore, l'issue est dans la démocratisation de la vie économique. Et là aussi, de nouvelles solidarités internationales peuvent jouer un rôle capital.

L'intérêt mutuel de nos peuples

C'est pourquoi nous avons toujours, et

seuls en France en tant que parti politique, dénoncé l'ordre économique et politique mondial mis en place par l'impérialisme à l'époque du colonialisme et que s'efforcent de faire survivre aujourd'hui sous d'autres formes les grands monopoles industriels et financiers. Nous avons depuis toujours, et seuls en France, soutenu la lutte pour l'émancipation, l'indépendance des pays maintenus dans le sous-développement et la tutelle politique. Et nous n'avons cessé de souligner que nous tenions pour légitime la volonté d'indépendance économique, et en particulier l'aspiration des pays producteurs de matières premières à tirer de celles-ci un revenu stable et rémunérateur.

Nous avons catégoriquement repoussé et nous repoussons la thèse selon laquelle c'est cette volonté des pays en développement qui serait responsable de la crise qui affecte les pays capitalistes comme la France.

Je me souviens, à ce propos, d'un débat auquel j'ai participé en février 1977 face au ministre de l'Economie et des Finances de l'époque, Jean-Pierre Fourcade. Ce dernier s'appliquait à rendre les pays producteurs de pétrole regroupés au sein de l'OPEP, responsables des hausses du prix de l'essence en France.

J'ai été conduit à démontrer, preuves à l'appui, devant des millions de téléspectateurs, que ce sont en réalité les grandes compagnies privées et l'Etat du grand capital qui opèrent un véritable « racket », au détriment des pays producteurs comme au détriment des consommateurs français.

Plus généralement, l'impérialisme répand l'idée qu'il y aurait une contradiction d'intérêt entre — par exemple — les aspirations de la classe ouvrière et du peuple de France au mieux-être d'une part, et les revendications de souveraineté et de progrès social des pays d'Amérique latine, des Caraïbes, d'Afriques, d'Asie et du Pacifique d'autre part.

Mais c'est lui, et lui seul, qui, en redéployant ses capitaux, tente de mettre en concurrence la force de travail à l'échelle internationale. Notre conviction profonde, à nous communistes, est que les revendications légitimes de souveraineté et d'indépendance économique exprimées par un nombre grandissant de pays en voie de développement peuvent parfaitement ne pas entrer en contradiction avec les intérêts de notre pays et de notre peuple dans la mesure où les relations des uns avec les autres s'inscriraient dans le cadre d'un nouvel ordre international.

Pour l'indépendance nationale, contre une politique de bloc

Disposer librement de leurs richesses, se donner les moyens d'édifier des économies nationales, ne pas être victimes de l'inflation, des déséquilibres dans les échanges internationaux, en un mot de la crise de l'impérialisme, participer sur un pied d'égalité à la négociation des grands problèmes de notre temps — telles sont les revendications que mettent en avant de nombreux pays en développement, hiérarchisés ou dépendants, aujourd'hui résolus à consolider leur souveraineté.

Ces objectifs généraux, non seulement nous les approuvons, mais nous les partageons aussi pour notre peuple. Ce que veulent les communistes pour la France, c'est en effet que celle-ci affirme résolument son indépendance nationale, hors de toute ingérence et de toute soumission, hors de tout alignement et de toute politique de bloc. C'est qu'elle se donne les moyens politiques et économiques d'affronter et de surmonter la crise, de mener une politique de développement économique harmonieux au service du progrès social de notre peuple. Maîtriser les richesses nationales, arracher la vie sociale, la vie économique, les relations internationales de la France à l'emprise des grands monopoles et des sociétés multinationales, telles sont les perspectives que nous envisageons pour notre pays.

Celles-ci s'inscrivent donc naturellement dans cette lutte d'ensemble contre la domination impérialiste qu'est, en définitive, la lutte pour l'instauration d'un nouvel ordre international.

Non, les intérêts de nos peuples ne sont pas contradictoires. Les uns et les autres ont tout à gagner à ce nouvel ordre dont l'établissement est désormais à l'ordre du jour. Un véritable développement économique, industriel, technologique des pays dits du tiers monde, l'essor de leurs économies nationales, loin d'hypothéquer les possibilités de développement économique et social de la France, peuvent élargir les bases d'une coopération et d'échanges diversifiés et fructueux. L'établissement de rapports équilibrés, stables, à long terme, qui ne soient plus régis par les visées de profit immédiat des sociétés multinationales, est susceptible de répondre à l'intérêt national de notre peuple.

J'ajoute qu'aller à la rencontre de l'effort d'équipement, d'industrialisation, de modernisation de ces pays répond également à l'es-

prit de justice. Comment les communistes français, qui agissent en France pour une société où la vie soit plus sûre et plus heureuse, comment ne seraient-ils pas particulièrement sensibles au sort cruel, inique, qui est aujourd'hui fait, dans des régions entières, à des millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui continuent de vivre dans une situation tragique, inhumaine de pauvreté, de famine, de sous-alimentation, de délabrement physique ?

Le pouvoir et le rôle des sociétés multinationales

Il faut bien le constater : malgré les déclarations d'intention, les représentants des pays capitalistes développés retardent et bloquent l'adoption de mesures positives qui répondraient à l'intérêt mutuel des peuples concernés.

Comme il apparaît à travers l'agression américaine contre le peuple du Vietnam ou à travers leur acharnement contre la République populaire d'Angola, ils persistent à vouloir s'opposer à la volonté d'indépendance des nations. Lors de la réunion de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement à Nairobi, en mai 1976, ils ont refusé d'examiner au fond les propositions mises en avant par les pays en développement en vue d'obtenir une garantie du pouvoir d'achat de leur exportations.

Ils ont conduit à l'échec, en juin dernier, la Conférence de Paris sur la coopération économique internationale. Ils ont mené dans l'impasse les négociations sur le programme intégré pour les matières premières ou sur l'endettement. S'ils sont amenés à adopter aujourd'hui un ton plus nuancé, ils se montrent avant tout préoccupés de résoudre, au prix de quelques concessions mineures, leurs propres problèmes.

Je veux préciser qu'en agissant de la sorte ils ne se soucient pas des intérêts de leurs propres peuples. Ils entendent en fait conserver aux sociétés multinationales le pouvoir de peser le prix des matières premières et d'exercer un contrôle direct dans le domaine des sources d'énergie, en particulier du pétrole.

Ils exigent des garanties pour le redéploiement du grand capital privé notamment contre d'éventuelles mesures de nationalisation. Ils veulent faire de la coopération financière un moyen de pression politique, en faisant notamment passer par l'intermédiaire d'institutions financières internationales où ils s'arrogent un droit de contrôle.

Ils maintiennent le dollar en position de faire la loi dans les relations financières et commerciales. Une telle attitude d'intransigeance et de refus d'aboutir aux solutions nécessaires est dommageable pour tous les peuples. Elle contredit les exigences de notre époque.

La France doit jouer un rôle constructif

Pour notre part, nous estimons que la France peut et doit jouer un rôle important et constructif dans la réorganisation et la restructuring des relations économiques et politiques internationales sur la base de la non-ingérence, du respect de la souveraineté et de l'intérêt réciproque.

Elle le peut et le doit à la fois par ses initiatives, dans sa contribution aux grandes négociations en cours, par le développement de ses rapports de coopération avec tous les Etats dans cet esprit.

A cet égard, elle devrait porter attention aux propositions formulées par le mouvement des non-alignés et à celle du groupe de «77» à l'O.N.U. Lors de la conférence d'Alger en 1973, des VI^e et VII^e sessions spéciales de l'Assemblée générale des Nations Unies de 1974 et 1975, lors de nombreuses conférences internationales qui se sont tenues depuis lors, les pays en développement — et je veux à ce propos saluer le rôle joué par le Mexique et d'autres pays latino-américains dans ce mouvement d'ensemble — ont été conduits à formuler une série de revendications communes et concrètes qui ne peuvent pas être ignorées.

Une France maîtresse de ses décisions, ouverte sur le monde, peut jouer un rôle important et positif dans l'action pour un nouvel ordre international.

Nous considérons que notre pays doit tenir pour une réalité positive de notre époque la volonté de souveraineté des nations et leur exigence d'indépendance économique.

Nous considérons qu'il doit reconnaître dans les faits à chaque nation, le droit de déterminer librement ses orientations sociales et politiques, et admettre pour légitime le droit de chaque Etat de disposer souverainement de l'ensemble de ses richesses nationales, ainsi que d'organiser comme il l'entend ses relations économiques et commerciales.

Les initiatives de la France en vue de contribuer à l'instauration de relations politiques et économiques plus justes et plus stables, entre les nations, doivent elles-mêmes être déterminées en toute indépendance. C'est la condition de leur caractère constructif et équilibré.

Le problème des matières premières

Il nous semble essentiel que sur ces questions capitales du développement, de la coopération, des relations économiques, commerciales, monétaires qui font l'objet aujourd'hui de grandes négociations internationales, notre pays mette en avant ses propres propositions, ne se laisse dicter sa politique par aucun bloc et participe aux discussions avec la volonté d'aboutir à des solutions répondant à l'intérêt mutuel.

Nous considérons qu'à cet égard les organisations des Nations Unies (O.N.U., C.N.U.C.E.D., O.N.U.D.I.)... constituent le cadre le plus approprié. Car c'est là qu'est assurée la plus large représentation des Etats, quelque soit leur système politique et social.

Il importe au premier chef de progresser sans plus tarder vers la solution d'une série de problèmes qui revêtent une acuité et une urgence particulières.

C'est le cas des matières premières. Celles-ci constituent, le plus souvent, la quasi-totalité des exportations de nombreux pays en développement. Or les revenus qu'ils en tirent, en termes réels, accusent une baisse, alors que les biens d'équipement et les produits industriels dont ils sont importateurs connaissent des hausses accélérées. Leurs capacités d'édifier des économies nationales et

de répondre aux besoins de leurs peuples s'en trouvent largement entamées. Ceux-ci sont les victimes, comme les travailleurs de France, de l'inflation, du désordre monétaire capitaliste, de la domination du dollar, des visées de pillage et de spéculation des sociétés multinationales qui, souvent contrôlent la production, ou à défaut, la commercialisation et la transformation des produits de base.

Il est de l'intérêt respectif des peuples que soient conclus des accords mettant un terme à l'instabilité des cours et à la dégradation des termes de l'échange, garantissant le pouvoir d'achat des exportations des pays en développement, assurant des prix stables, équitables, librement négociés, qui tiennent compte des besoins de développement des différentes économies nationales.

A cet effet, il est nécessaire que soit conduite à bonne fin une négociation d'ensemble sur la base des propositions formulées par le groupe des «77» à la Conférence de Manille en février 1977 et lors des réunions de la C.N.U.C.E.D.

Dans le même temps qu'elle participe de façon constructive aux discussions internationales sur ce problème, la France — tout en s'efforçant de développer ses propres ressources nationales — devrait diversifier ses sources d'approvisionnement.

Cet approvisionnement doit être libéré de la mainmise des sociétés multinationales et de leurs manipulations spéculatives. A cet égard, une place de premier plan devrait être donnée aux accords d'Etat à Etat prévoyant des échanges équilibrés, stables, planifiés à long terme, et permettant aux partenaires de la France de développer leurs efforts pour s'équiper, se moderniser, s'industrialiser.

En matière industrielle, une véritable coopération implique une politique diamétralement différente de celle qui consiste aujourd'hui à privilégier le redéploiement multinational et la surexploitation de la main-d'œuvre des pays en développement. Le développement de la coopération industrielle peut prendre appui sur la volonté d'un nombre grandissant d'Etats de se doter de bases industrielles en vue de mettre en valeur leurs richesses nationales et de répondre aux besoins de leurs peuples.

Dans cette coopération, le secteur d'Etat peut jouer un rôle essentiel. De larges perspectives existent pour le développement de relations fructueuses, concertées, sur la base de politiques industrielles définies pour chacun des Etats concernés et permettant à chaque partenaire de développer l'emploi, la qualification de la main-d'œuvre, et le potentiel économique national.

La question de l'accès au progrès scientifique et technique est également une grande revendication qui participe à l'exigence d'un nouvel ordre. Il y a en effet une volonté évidente de la part du grand capital international de confisquer le progrès scientifique et technique à son profit. Or, il est clair qu'il ne peut y avoir de véritable transfert de technologie que lorsque celui-ci débouche sur la capacité de s'approprier, d'adapter et de reproduire les innovations.

A cet égard, une coopération véritable passe notamment par la réalisation de projets de coproduction, y compris dans les secteurs de pointe, ainsi que des programmes de recherche commune.

Ce que veulent les communistes : coopération et développement

Afin de contribuer à l'accélération des rythmes de développement, à la reconstruction et à la diversification des économies des pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Latine, des Caraïbes et du Pacifique, les moyens de coopération financière doivent être assurés en particulier par l'extension des possibilités de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt. Cette coopération financière doit être un moyen de consolidation de la souveraineté des Etats, et non pas un instrument de pression et d'assujettissement. A cet égard, la domination des Etats-Unis et de la R.F.A. sur des institutions financières internationales telles que le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale doit être abolie.

Celles-ci doivent être démocratisées. Il n'est en effet pas admissible que le Fonds Monétaire International soit érigé en instrument d'intervention contre les peuples et que les dirigeants des pays capitalistes les plus puissants s'arrogent le droit d'imposer, par ce biais, des politiques économiques et sociales à des Etats souverains.

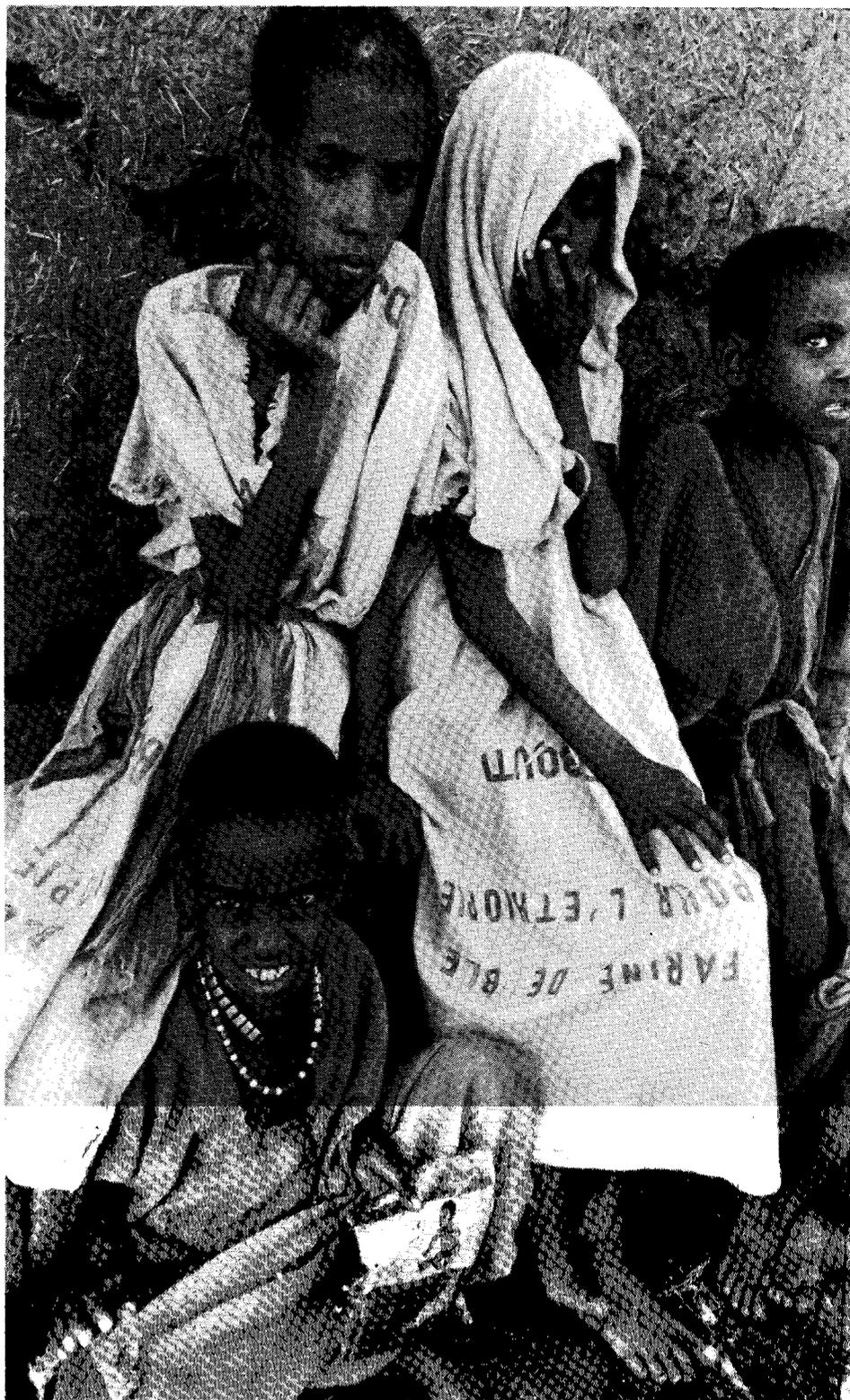
Des mesures d'urgence, notamment en matière de coopération financière (les fonds publics à cet effet devant atteindre un montant de 0,7 % du produit national brut) doivent être prises en faveur des pays qui accusent les retards les plus désastreux et se heurtent aux difficultés les plus grandes dans la mise en valeur, en un délai rapproché, de leurs ressources nationales.

Dans des régions entières, la crise de la production agricole et singulièrement de la production vivrière sévit. La faim, la malnutrition y règnent massivement. Une telle situation constitue, en ce siècle d'essor du progrès scientifique et technique et d'émancipation sociale de l'humanité, un véritable scandale. Des moyens exceptionnels doivent être mis en œuvre, en particulier par l'entremise du programme des Nations Unies pour le développement, afin de favoriser l'effort des pays les plus développés pour arracher les peuples à la faim endémique et la dépendance alimentaire.

Compte tenu de son potentiel agricole, la France est susceptible de proposer à des Etats qui le souhaiteraient des contrats à long terme répondant à leurs besoins d'approvisionnement en même temps que de développement et de modernisation de leur propre production agro-alimentaire.

Naturellement, cette action pour un nouvel ordre international ne peut être dissocié d'indispensables initiatives pour faire progresser la détente et la paix, pour freiner la course aux armements et aller vers la réduction de ces derniers. A cet égard, dans les nouvelles propositions qu'il a rendues publiques à la veille de la session spéciale de l'Assemblée des Nations Unies consacrée au désarmement, qui s'ouvre le 23 mai à New-York, notre Parti avance l'idée que la France prenne l'initiative de proposer la création, dans le cadre de l'O.N.U., d'un fonds spécial destiné aux pays en développement dont le financement serait assuré par une partie des ressources libérées par la réduction des budgets militaires.

Cette action pour un nouvel ordre ne peut être détachée de l'activité nécessaire en faveur du règlement politique des problèmes les plus urgents qui se posent dans diverses



régions du monde, que ce soit au Moyen-Orient, que ce soit en Afrique australe, en Méditerranée ou en Amérique centrale.

Telles sont les propositions essentielles des communistes français concernant les problèmes du nouvel ordre international.

Grande force nationale luttant dans l'opposition, le Parti communiste français fait tout ce qui est en son pouvoir pour que le gouvernement français les prenne en compte dans sa politique.

Agissant en France pour une politique de changement démocratique qui implique de

profondes transformations de structure, participant aux luttes des travailleurs de notre pays contre l'austérité, le chômage et la dilapidation de l'appareil productif national, le Parti communiste français apporte, par son action propre et par les perspectives que celle-ci ouvre, sa contribution à l'édification d'un nouvel ordre international, et cela aux côtés des autres forces anti-impérialistes dans le monde.

Il poursuivra dans cette voie que résument les mots d'indépendance, démocratie, coopération et justice. ■

DOCUMENT 4

Mémorandum du Parti Communiste Français sur le désarmement

mai 1978

Objectifs et méthodes d'une politique française de désarmement

Le Parti communiste français attache une extrême importance à la tenue et au déroulement de la session spéciale de l'ONU sur le désarmement qui s'est ouverte le 23 mai, ainsi qu'aux recommandations qui devraient y être formulées.

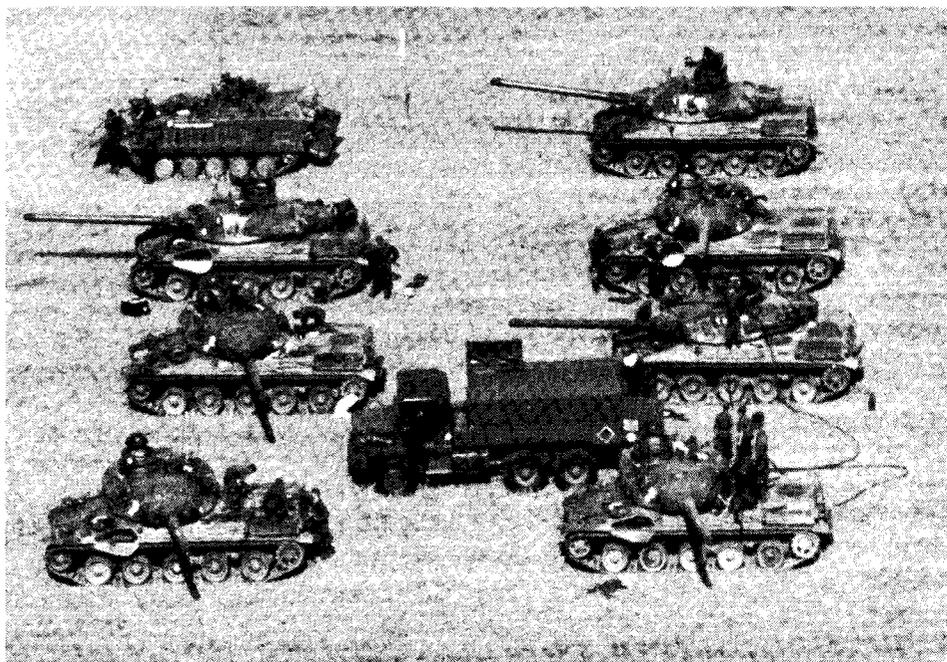
Bien que le danger d'une nouvelle guerre mondiale ait reculé et que les progrès substantiels aient été obtenus dans le domaine de la détente et de la coopération internationale, l'humanité n'en demeure pas moins aujourd'hui confrontée au redoutable problème de la course aux armements. Celle-ci se poursuit à un rythme sans précédent, conduisant à une incessante et fantastique accumulation de moyens d'extermination massive.

La course aux armement nuit l'homme

Cet état de fait constitue une grave menace pour tous les peuples, car plus le temps passe, plus la maîtrise de cette course aux armements devient problématique. Il n'est de sécurité pour aucun pays dans la poursuite de l'escalade des armements. Au danger créé par l'accroissement des potentiels militaires existants, s'ajoute désormais celui de la prolifération et la dissémination des armes nucléaires.

Les perspectives d'un bond en avant quantitatif et qualitatif de l'arsenal de destruction massive — le projet de fabrication de la bombe à neutrons en est l'un des exemples — viennent encore augmenter les périls.

En même temps, la course aux armements, (dont le coût global dépasse 5 milliards de francs par jour) pèse d'un poids considérable sur les économies nationales au détriment de l'accroissement du bien-être des peuples. Elle prive de moyens considérables le développement du niveau de vie, de la santé, de l'éducation, de la culture et par là, même en temps de paix elle blesse et nuit l'homme. Elle s'accompagne d'un intense commerce d'armes qui exerce des « effets pervers » sur l'économie, présente des aspects profondément immoraux et augmente les



risques de déclenchement de conflits armés.

Or, pour la première fois dans l'histoire, des possibilités existent aujourd'hui de freiner et d'arrêter la course aux armements, mieux : de réduire les armements. Si limités et si partiels qu'ils soient, de premiers pas ont été faits dans ce sens.

Il dépend de l'action de l'opinion internationale et de la volonté des Etats que l'on s'engage plus résolument dans cette voie.

Une occasion à saisir pour la France

La session spéciale de l'ONU est donc particulièrement opportune. Sa tenue est l'expression de la volonté manifestée à travers le monde, d'hommes, de femmes, d'organisations et de gouvernements très divers, de voir mettre un terme à la menace et au gâchis que représente l'escalade des armements.

Elle doit être en particulier l'occasion pour la France, maintenue trop longtemps par les gouvernements successifs de notre pays à l'écart de la recherche des voies et moyens du désarmement, de combler le retard pris en ce domaine, de prendre des initiatives et de faire enfin des propositions concrètes, constructives, ayant pour objectif la limitation et la réduction quantitatives et qualitatives des armements.

Une politique française active et réaliste en matière de désarmement est d'autant plus nécessaire qu'elle constitue un facteur de détente et de paix, donc de sécurité pour notre pays.

Une telle politique doit reposer sur la conviction que l'objectif de désarmement ne peut être atteint qu'à terme et suivant un processus complexe, mais qu'il faut résolument cheminer vers cet objectif : sur la nécessité de tenir compte des réalités, mais sur la volonté de ne pas se résigner à la dangereuse évolution actuelle des choses.

Pour l'indépendance et la sécurité

Le désarmement ne peut être l'affaire de décisions qui mettraient en question, dans le monde tel qu'il est, la sécurité d'un pays comme le nôtre. Tout désarmement unilatéral de la France est donc à exclure. Toute mesure proposée en vue de freiner et d'arrêter la course aux armements ou de réduire les armements doit tenir compte des équilibres existants et du respect de la sécurité égale pour tous. Elle soit également et impérativement prévoir les mesures de contrôle correspondantes.

Toute mesure ou initiative doit être appréciée à la fois en fonction du pas en avant que sa mise en œuvre représenterait sur la voie du désarmement et des conditions favo-

rables qu'elle créerait à d'autres mesures ou initiatives allant vers le même sens.

C'est dans cet esprit que toute mesure, toute initiative, si minime soit-elle et quelle qu'en soit l'origine, doit être examinée sans préjugés et avec la plus grande attention — bien plus : doit être considérée comme méritant une exploration collective, susceptible de déboucher sur une négociation.

Refus de tout alignement

Pour que la France joue un rôle efficace en faveur du désarmement, tant au plan de l'initiative qu'au plan de l'intervention dans les instances nationales et auprès des Etats, elle doit adopter un comportement de pleine indépendance et de refus de tout alignement sur un bloc ou sur l'autre. Quelle que soit la place tenue dans le monde par les Etats-Unis et l'Union Soviétique, en particulier du fait de la capacité de leur potentiel militaire, et si nécessaire que soit leur entente, on ne peut s'en remettre à ces deux grandes puissances pour régler dans l'intérêt des autres pays un problème qui concerne toutes les nations et l'avenir du monde. Une action résolument indépendante et constructive de la France en faveur de la détente et du désarmement introduirait à cet égard un élément nouveau de grande portée dans les relations internationales et réhausserait l'autorité de notre pays dans le monde.

Il existe aujourd'hui différentes instances internationales qui ont pour mission de traiter en permanence des questions de la cessation de la course aux armements et du désarmement. L'existence de telles instances ne signifie certes pas que leur fonctionnement ne puisse être modifié dans le sens d'une amélioration ou que ne puissent s'ajouter à ces formes existantes de nouvelles structures internationales de discussion ? Il serait cependant contraire à la volonté de négocier le désarmement d'arguer des défauts de structures existantes pour proposer leur abandon ou refuser s'y participer.

La France doit donc participer sans plus attendre aux divers forums qui existent déjà, œuvrer en leur sein à l'amélioration de leur activité et de leur fonctionnement. Cette attitude donnera plus de crédit aux propositions qu'elle pourrait éventuellement faire en vue de créer d'autres types de consultations permanentes ou ponctuelles. L'amélioration de l'activité des instances ne doit pas être une condition préalable à la mise en œuvre d'une grande politique française d'initiatives de paix, encore moins un alibi à l'inaction en ce domaine.

Ce qui importe, ce qui est décisif : ce sont les propositions précises de mesures concrètes que la France se doit de formuler en vue de limiter et d'arrêter la course aux armements, de réduire les armements existants, d'ouvrir la voie au désarmement général et contrôlé.

Les propositions du Parti communiste français

En même temps qu'il est résolu à voir assurer la sécurité de la France et les moyens de sa défense, le Parti communiste français a toujours consacré et consacre ses forces à la lutte contre la guerre. Il entend donc contribuer à la recherche d'initiatives, de négociations et de décisions permettant de li-

miter et d'arrêter la course aux armements, ainsi que d'engager un processus de réduction effective des armements.

Il entend également contribuer activement à sensibiliser l'opinion française à ce problème et à la faire intervenir dans la recherche de solutions efficaces.

A cet effet, il soumet une série de propositions dont la prise en compte permettrait à notre pays de jouer le rôle qui lui revient en matière de désarmement et serait d'un grand retentissement à l'ONU.

Il s'agit à la fois de permettre à notre pays :

1. de se mettre à jour dans le domaine de la ratification des traités et de la participation aux conférences internationales existantes ;
2. de prendre des initiatives originales et de soumettre aux autres Etats des propositions hardies et réalistes.

Mesures immédiates

● 1. Signature par la France des accords et traités internationaux (déjà ratifiés par la plupart des Etats) sur la limitation ou l'interdiction de certains armements, notamment des traités d'interdiction des essais d'armes nucléaires (atmosphère, espace, mers) et de la non dissémination des armements nucléaires.

● 2. Participation de la France aux négociations en cours en vue d'un traité prohibant les expériences souterraines d'armes nucléaires.

● 3. Participation de la France aux négociations en vue d'un traité visant à l'interdiction des armes chimiques.

● 4. Participation de la France à la Conférence de Genève sur le désarmement, accompagnée de propositions visant à ce que la présidence et l'organisation de cette conférence ne soient plus du seul ressort des Etats-Unis et de l'Union Soviétique.

● 5. Participation de la France à la Conférence de Vienne sur la réduction des forces et des armements en Europe Centrale, pour contribuer à un accord permettant la réduction effective, équilibrée et contrôlée, de toutes les forces et de tous les armements — en particulier, dans une première étape, étrangers — stationnés dans cette zone, et cela dans des conditions de sécurité égale pour tous. La France devrait agir au sein de la Conférence de Vienne pour que celle-ci perde son caractère de négociation entre blocs.

Initiatives françaises

● 1. Soutien de la convocation d'une Conférence mondiale de l'ONU en 1979, chargée de prendre des décisions conformes aux recommandations de la session mondiale spéciale de l'ONU.

● 2. Démarche de la France en vue de s'associer à l'accord américano-soviétique sur la prévention de la guerre nucléaire et appel à l'adhésion des autres puissances nucléaires.

● 3. Démarche de la France en vue de participer aux négociations SALT sur la limitation des armements stratégiques au moment requis par l'état de ces négociations.

Propositions françaises

● 1. Proposition d'un traité interdisant la recherche, la mise au point et la production

de toute nouvelle arme d'extermination massive, notamment la bombe à neutrons.

● 2. Proposition de réduction selon un taux uniforme des budgets militaires des pays membres permanents du Conseil de Sécurité, ainsi que des autres Etats disposant d'un potentiel économique et militaire important, dans l'esprit de la résolution adoptée en 1973 par l'Assemblée générale de l'ONU.

● 3. Proposition de négociations et soutien à toutes propositions visant au gel ou à la réduction équilibrée des forces, armements et budgets militaires, ainsi qu'à la création de zones dénucléarisées ou de zones sans bases militaires étrangères, dans des régions déterminées du globe.

● 4. Proposition de négociations et soutien à toutes initiatives visant à faire en particulier, de la Méditerranée une zone dénucléarisée, sans bases étrangères et où seraient limitées les flottes militaires des Etats-Unis et de l'Union Soviétique stationnées dans cette région — avec l'objectif de parvenir à leur retrait.

● 5. Proposition de renforcement de la réglementation contrôlée de l'exportation du matériel nucléaire pacifique afin qu'elle ne débouche pas sur une utilisation militaire.

● 6. Proposition visant à l'application scrupuleuse et systématique des mesures prévues par l'Acte final de la Conférence d'Helsinki pour renforcer la confiance mutuelle dans le domaine militaire (notification préalable des manœuvres, échanges d'observateurs etc...).

● 7. Proposition visant à l'inclusion dans les meilleurs délais de l'ensemble des problèmes de la détente militaire dans les négociations sur la sécurité européenne.

● 8. Proposition d'une concertation internationale en vue de déterminer les moyens de l'exercice d'un contrôle efficace correspondant à chaque mesure de limitation ou de réduction des armements.

Ventes d'armes

● 1. Stricte réglementation, sous le contrôle du Parlement, des ventes d'armes à l'étranger.

● 2. Cessation immédiate par la France de toute vente d'armes et matériel de guerre aux gouvernements colonialistes, racistes et fascistes, et proposition d'une décision internationale de même nature.

● 3. Proposition d'une négociation sur les exportations d'armements conventionnels en vue de parvenir à leur réglementation internationale.

Fonds du désarmement pour l'aide au développement

Proposition de création, dans le cadre de l'ONU, d'un fonds d'aide aux pays en développement, alimenté par une partie des ressources libérées par la réduction des budgets militaires.

Telles sont les mesures, initiatives et propositions — non limitatives ni exclusives — qui, selon le Parti communiste français, doivent être prises en compte pour l'élaboration d'une grande politique française de désarmement que le gouvernement de notre pays exposerait à la session spéciale de l'Assemblée des Nations Unies.

Directeur politique
Gustave ANSART
Vice-Président du groupe
communiste et apparentés.

Directeur de publication
Jean-Claude THOMAS
Secrétariat du groupe
communiste et apparentés.
Parlement européen,
Luxembourg.

Imprimerie :
PPI Bagnolet.

